

RAPPORT FINANCIER ET ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AUDITES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Chiffres clés consolidés.....	2
Faits marquants	3
Rapport d'activité.....	5
Commentaires sur les comptes consolidés du Groupe	10
Perspectives et Conclusion.....	12
Evénements postérieurs à la clôture	13
Etats financiers consolidés	19
Rapport des Commissaires aux comptes	111

Chiffres clés consolidés

En 2013, les principaux chiffres-clés du groupe Casino ont été les suivants :

Activités poursuivies en millions d'euros	2012	2013	Variation (%)	Variation organique ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires consolidé HT	41 971	48 645	+15,9%	+4,5%
Marge commerciale	10 844	12 445	+14,8%	
EBITDA ⁽²⁾	2 853	3 337	+17%	+8,3%
Dotations aux amortissements nettes	(851)	(974)	+14,4%	
Résultat opérationnel courant (ROC)	2 002	2 363	+18,1%	+10,7%
Autres produits et charges opérationnels	377	261		
Résultat financier, dont :	(499)	(719)		
Coût de l'endettement financier net	(519)	(635)		
Autres produits et charges financiers	20	(84)		
Résultat avant impôts	1 880	1 905	+1,4%	
Impôts sur les bénéfices	(323)	(401)		
Quote-part de résultats des entreprises associées	(21)	21		
Résultat net des activités poursuivies	1 535	1 524	-0,7%	
dont part du Groupe	1 065	853	-19,9%	
dont intérêts minoritaires	470	672	+42,8%	
Résultat net des activités abandonnées	(2)	(2)		
dont part du Groupe	(2)	(2)		
dont intérêts minoritaires	0	0		
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 533	1 523		
dont part du Groupe	1 062	851		
dont intérêts minoritaires	470	672		
Résultat net normalisé, Part du Groupe ⁽³⁾	564	618	+9,7%	

(1) A périmètre comparable, taux de change constants et hors impact des cessions immobilières

(2) EBITDA = ROC + dotations nettes aux amortissements opérationnels courants.

(3) Le résultat net normalisé correspond au résultat net des activités poursuivies, corrigé des effets des autres produits et charges opérationnels tels que définis dans la partie Principes Comptables de l'annexe annuelle aux comptes consolidés et des effets des éléments financiers non récurrents, ainsi que des produits et charges d'impôts non récurrents (cf. annexe).

Faits marquants

- Le **7 janvier 2013**, Casino a formellement notifié la prise de contrôle exclusif de Monoprix auprès de l'Autorité de la concurrence. La première phase d'examen du dossier a débuté le **6 février 2013** lorsque l'Autorité de la concurrence a considéré le dossier comme complet. L'Autorité de la concurrence a considéré, à l'issue de cette première phase d'examen le **12 mars 2013**, que le dossier nécessitait l'ouverture d'une étude approfondie dite de phase 2. Casino a mis en œuvre le **5 avril 2013** sa faculté de faire porter la participation de 50% de Monoprix, détenue jusqu'alors par Galeries Lafayette, par une filiale de Crédit Agricole Corporate & Investment Bank. Le **10 juillet 2013**, Le Groupe Casino annonce avoir obtenu l'accord de l'Autorité de la Concurrence pour la prise de contrôle exclusif du Groupe Monoprix. L'autorisation prévoit la cession de 58 magasins sur l'ensemble du réseau du Groupe Casino en France, soit moins de 1% du chiffre d'affaires en France du Groupe Casino. A la suite de cet accord, Casino a annoncé le **24 juillet 2013** avoir finalisé l'acquisition des 50% restant de Monoprix.
- Le **18 janvier 2013**, Casino a procédé avec succès à une émission obligataire de 750 millions d'euros d'une maturité de 10 ans. Cette souche obligataire porte un coupon de 3,311% et a été largement sursouscrite par une base d'investisseurs diversifiée.
- Le **29 avril 2013**, Casino a annoncé le succès de deux placements obligataires, d'un montant total de 600 millions d'euros, dont 350 millions d'euros s'ajoutant à l'obligation existante de maturité 2019 et 250 millions d'euros s'ajoutant à l'obligation existante de maturité 2023. Le coût de ces financements est ressorti à 1,990% pour l'opération de maturité 2019, permettant pour la première fois d'obtenir un coût inférieur à 2% et à 2,788% pour celle de maturité 2023.
- Le **27 mai 2013**, le Groupe Casino a annoncé avoir obtenu le feu vert de l'Autorité de la concurrence permettant à Leader Price de procéder à l'acquisition de 38 magasins de proximité dans le Sud Est de la France auprès du Groupe Norma. Cette opération a été finalisée le **31 juillet 2013**.
- Le **10 juin 2013**, le Groupe Casino a annoncé la nomination de M. Ronaldo Iabrudi en qualité de directeur et représentant du Groupe au Brésil.
- Le **4 juillet 2013**, Casino a annoncé la signature d'une ligne de crédit confirmée à 5 ans pour un montant de 1 000 millions de dollars US (soit environ 770 millions d'euros) auprès d'un groupe de 10 banques internationales. Cette ligne a refinancé la facilité de 900 millions de dollars US conclue en août 2011. L'augmentation de la taille de la facilité et l'extension de la maturité à 5 ans ont permis de renforcer la liquidité du Groupe et d'étendre la maturité moyenne des lignes confirmées.
- Le **6 septembre 2013**, le Groupe Casino, actionnaire de contrôle de CBD au Brésil, et M. Abilio Diniz, ainsi que les autres membres du groupe familial Diniz (« Groupe AD ») ont annoncé avoir conclu un accord transactionnel, comprenant notamment un échange des actions encore détenues par le Groupe AD dans le holding Wilkes et la résiliation immédiate des accords conclus antérieurement entre les deux groupes (tels que le Pacte d'Actionnaires Wilkes, le Pacte d'Actionnaires CBD et l'Option de Vente Conditionnelle). Monsieur Abilio Diniz a démissionné de ses fonctions de Président du Conseil d'administration de CBD, de membre du Comité Ressources Humaines et Rémunération et d'administrateur de Wilkes ; les autres représentants du Groupe AD ont également démissionné de leurs fonctions de membres du Conseil d'administration et des Comités de CBD.
- Le **9 octobre 2013**, M. Jean-Charles Naouri a été nommé Président du Conseil d'Administration de GPA lors de L'Assemblée Générale Extraordinaire de GPA.
- Le **18 octobre 2013**, Casino a annoncé le succès d'une émission hybride perpétuelle de 750

millions d'euros. Les titres ont une maturité perpétuelle, avec une première option de remboursement le 31 janvier 2019 et portent un coupon de 4,87% jusqu'à cette date, avec une réinitialisation du taux tous les 5 ans par la suite.

- Le **28 octobre 2013**, le Groupe Casino a annoncé avoir signé un accord avec Mutant Distribution, filiale du groupe les Coopérateurs de Normandie-Picardie portant sur l'acquisition par Leader Price de 47 magasins, principalement situés dans le sud-ouest de la France, et l'établissement d'un partenariat d'affiliation avec l'enseigne Leader Price à travers un contrat de licence de marque et d'approvisionnement portant sur près de 90 magasins en Normandie – Picardie.
- Le **20 décembre 2013**, Monoprix a décidé d'émettre 500 millions d'euros d'obligations remboursables en actions ("ORA"). Cette opération a renforcé les fonds propres de Monoprix, et lui a apporté des ressources à long-terme pour financer son développement. Les ORA, d'une maturité de 3 ans, ont été intégralement souscrites par Crédit Agricole CIB et portent un coupon d'Euribor 6 mois + 5.1%.

Rapport d'activité

- En 2013, le Groupe possède un profil transformé en France, et un mix d'activités à l'international qui lui permet d'afficher une forte performance organique.
- En France, le Groupe offre un profil redynamisé par le redressement de Géant, les acquisitions en proximité et discount et la croissance du e-commerce. Le Groupe a notamment vu son profil de croissance renforcé par l'acquisition de la participation de 50% détenue par les Galeries Lafayette au capital de Monoprix, consolidé par intégration globale depuis le 5 avril 2013.
- A l'international, le Brésil a affiché une excellente performance, alors que l'activité a bien résisté en Colombie et en Thaïlande, dans un contexte macroéconomique moins favorable.
- Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe progresse fortement de +15,9% en 2013. Les taux de change ont eu un impact défavorable de -8,1%. L'effet périmètre est positif de +19,4% sous l'effet de la consolidation par intégration globale de Monoprix (avril 2013) et GPA (juillet 2012).
- La France a connu une hausse de son chiffre d'affaires consolidé, grâce à la consolidation de Monoprix, alors que Mercialis a été déconsolidé à compter du 21 juin 2013. En organique (hors effet calendaire), les ventes se sont redressées en fin d'année grâce au redressement des tendances du trafic et des volumes chez Géant et en Supermarchés Casino. En France, l'effet calendaire* est de -0,7% et l'effet essence** de -0,3%.
- A l'International, la croissance organique des ventes (+11,9% hors essence et calendaire) s'est accélérée, grâce à un développement soutenu et régulier sur l'ensemble des marchés internationaux du Groupe, dans un contexte de ralentissement de l'inflation. La consolidation par intégration globale de GPA au début du second semestre 2012 a permis d'accroître significativement la contribution de l'International au chiffre d'affaires (60%) et au résultat opérationnel courant (74%) du Groupe.
- Le résultat opérationnel courant progresse fortement de +18,1%.
- La marge opérationnelle courante est en hausse de +9bp à 4,9% :
 - La marge opérationnelle de la France diminue de -54bp ;
 - La marge opérationnelle de l'International progresse de +39bp reflétant une hausse de la rentabilité sur chacun des principaux marchés du Groupe (Brésil, Colombie, Thaïlande et Vietnam).
- Le résultat net des activités poursuivies s'élève à 1 524 millions d'euros, (en baisse de -0,7%), et le résultat net normalisé part du Groupe ressort à 618 millions d'euros, en hausse de 9,7%.
- Enfin, la flexibilité financière s'est améliorée. Le ratio de DFN / EBITDA s'établit à 1,62x.

* L'effet calendaire mesure l'impact théorique sur la croissance du chiffre d'affaires comparable des différences de calendrier d'une année sur l'autre. Il regroupe donc :

- L'impact généré par la variation des jours de la semaine d'une année sur l'autre
- L'impact généré par le décalage calendaire des jours à très fortes variations de CA à la hausse ou à la baisse.

** L'effet essence mesure la variation du chiffre d'affaires des stations-services. Il est le plus souvent exclu des analyses de variations comparables et organiques du chiffre d'affaires.

FRANCE

(40% du chiffre d'affaires HT et 26% du ROC consolidés du groupe Casino)

<i>en millions d'euros</i>	2012	2013	Variation (%)
FRANCE			
Enseignes Casino hors Mercialys	12 027	11 511	-4,3%
Monoprix	2 010	3 561	+77,2%
Franprix-Leader Price	4 279	4 356	+1,8%
France (hors Mercialys, consolidé jusqu'au 21 juin 2013)	18 316	19 429	+6,1%
Mercialys	131	64	-51,4%
Chiffre d'affaires HT	18 447	19 492	+5,7%
Enseignes Casino hors Mercialys	254	145	-43%
Monoprix	122	247	+101,9%
Franprix-Leader Price	163	152	-6,7%
France (hors Mercialys, consolidé jusqu'au 21 juin 2013)	539	544	+0,9%
Mercialys	146	75	-48,9%
Résultat opérationnel courant (ROC)	685	618	-9,8%
Enseignes Casino hors Mercialys	2,1%	1,3%	-85bp
Monoprix	6,1%	6,9%	+85bp
Franprix-Leader Price	3,8%	3,5%	-32bp
France (hors Mercialys, consolidé jusqu'au 21 juin 2013)	2,9%	2,8%	-14bp
Mercialys	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>
Marge opérationnelle courante	3,7%	3,2%	-54bp

Le chiffre d'affaires des activités françaises s'est élevé à 19 492 millions d'euros en 2013 contre 18 447 millions d'euros en 2012, en hausse de +5,7% (-2,9% en organique hors essence et calendaire).

Le résultat opérationnel courant s'élève à 618 millions d'euros, en baisse par rapport à 2012. La marge opérationnelle courante s'établit à 3,2%, en baisse de -54bp par rapport à 2012 et de -39bp en organique. Hors Mercialys, le résultat opérationnel courant s'élève à 544 millions d'euros (539 millions d'euros en 2012).

Par format, on notera les points suivants :

- Enseignes Casino
 - Les ventes des hypermarchés **Géant Casino** s'établissent à 4 890 millions d'euros, en retrait de -6,3% en organique (hors essence et calendaire) sous l'effet des baisses de prix significatives – Géant bénéficie désormais d'un nouveau positionnement tarifaire très compétitif. L'amélioration séquentielle des ventes à magasins comparables hors calendaire en alimentaire* a été très forte au cours de l'année (+0,8% au T4 2013 vs -7% au T4 2012) sous l'effet de l'amélioration du trafic et des volumes (+1,9% et +8,1% au T4 2013). Les activités non alimentaires s'améliorent également.
 - Les ventes de **Casino Supermarchés** s'établissent à 3 463 millions d'euros, contre 3 687 millions d'euros en 2012, soit un retrait de -4,4% en organique (hors essence et calendaire). Les ventes de l'enseigne affichent une tendance satisfaisante sur la fin de l'année 2013 avec un passage en positif des volumes et du trafic client au cours du deuxième semestre, consécutif aux baisses tarifaires. L'enseigne poursuit des plans d'action visant à accroître l'attractivité de l'enseigne : qualité en produits frais, choix en alimentaire et service en magasins.
 - Les ventes de la **Proximité** sont en repli (-2,3% en organique hors calendaire) à 1 440 millions d'euros contre 1 480 millions d'euros en 2012. L'enseigne a poursuivi son expansion rapide de nouveaux points de vente dans des zones de flux (gares, aéroports, autoroutes,...). Le nombre de magasins s'établit à 7 315 au 31 décembre 2013, contre 6 517 au 31 décembre 2012. De plus, un nouveau programme de fidélité a été déployé sur l'intégralité du parc intégré. Enfin, le Groupe a initiée une relance commerciale dans divers réseaux intégrés et franchisés.

* PGC-FI : Produits de Grande Consommation – Frais Industriels

- Les **autres activités**, qui incluent principalement Cdiscount et Casino Restauration, ont réalisé un chiffre d'affaires de 1 782 millions d'euros contre 1 746 millions d'euros en 2012, soit une hausse de +2,1%.
Le e-commerce (Cdiscount et Monshowroom) maintient une croissance très soutenue en chiffre d'affaires (+10,3%), portée par le très fort dynamisme de Cdiscount (+9,7%). Le volume d'affaires total de Cdiscount est en croissance de +16,1% sur l'année en incluant la marketplace, qui représente plus de 16% du volume d'affaires total du site à fin décembre (contre 10% en décembre 2012). Le développement rapide de la marketplace se poursuit, avec désormais 5,5 millions d'offres proposées et plus de 2800 vendeurs. Enfin, Cdiscount s'appuie sur un réseau de distribution de plus de 15 000 points de retrait en France.
- La marge opérationnelle des enseignes **Casino** (hors Mercialys) s'établit à 1,3%. Les baisses de prix réalisées en 2013 notamment chez Géant se sont traduites par un repositionnement tarifaire réussi. Elles ont eu un effet très favorable sur les volumes : le Groupe s'inscrit en gain de part de marché en volumes depuis le 4^e trimestre, à la fois en hypermarchés et supermarchés. Les plans de baisses de coûts ont limité en grande partie l'impact des baisses de prix.
- Les ventes de **Monoprix** ont progressé de +1,4% en organique (hors essence et calendaire), grâce à une expansion continue et des ventes résistantes à magasins comparables. L'expansion s'est poursuivie sur tous les formats (Citymarchés, Monop', Naturalia...) avec l'ouverture de 40 magasins en 2013.
Au total, les ventes de Monoprix ressortent en hausse de +77,2% à 3 561 millions d'euros (vs. 2 010 millions d'euros en 2012). La marge opérationnelle de Monoprix a progressé de +85bp à 6,9%. La contribution de Monoprix dans les résultats de la France a progressé du fait de son intégration à 100% à compter du 5 avril 2013 et de l'amélioration de sa marge en organique.
- Les ventes de **Franprix-Leader Price** enregistrent une hausse de leurs ventes totales (+1,8%) à 4 356 millions d'euros (contre 4 279 millions d'euros en 2012).
 - Les ventes de Leader Price sont en hausse de +5,3% sur l'année. L'enseigne a opéré un repositionnement tarifaire significatif en fin d'année, et est désormais la moins chère du marché (panéliste indépendant) tant en marque propre qu'en marque nationale. Par ailleurs, Leader Price a poursuivi son expansion avec notamment l'acquisition de 38 magasins Norma en 2013.
 - Franprix affiche un retrait de ses ventes de -1,8% en organique (hors effet calendaire). La carte de fidélité a été déployée à l'ensemble du réseau, l'expansion a repris sur des formats variés, et l'enseigne a poursuivi la transformation des magasins au nouveau concept.

La marge opérationnelle de Franprix-Leader Price s'établit à 3,5%, en hausse de +13bp en organique par rapport à 2012.

INTERNATIONAL

(60% du chiffre d'affaires HT et 74% du ROC consolidés du groupe Casino)

<i>en millions d'euros</i>	2012	2013	Variation (%)	Variation organique ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires HT	23 524	29 153	+23,9%	+11,2%
Résultat opérationnel courant	1 316	1 745	+32,6%	+22,7%
<i>Marge opérationnelle courante</i>	<i>5,6%</i>	<i>6%</i>	<i>+39bp</i>	

(1) A périmètre comparable, taux de change constants et hors impact des cessions immobilières

Les **ventes** de l'International sont en hausse de +23,9% à 29 153 millions d'euros, bénéficiant de la consolidation par intégration globale de GPA à partir du second semestre 2012. L'effet périmètre a ainsi été positif de +27,2%. L'effet change a été défavorable de -14,4% sur l'année. Retraînée de ces effets, la **croissance organique** des ventes de l'International connaît une forte progression (+11,2%).

Le **résultat opérationnel courant** de l'International s'est établi à 1 745 millions d'euros contre 1 316 millions d'euros en 2012, en hausse de +32,6%.

La marge opérationnelle courante s'inscrit en hausse de +39bp à +6% traduisant la nette amélioration de la marge à la fois en Amérique Latine et en Asie.

L'International a contribué à hauteur de 60% au chiffre d'affaires du Groupe et à hauteur de 74% au résultat opérationnel courant (contre une contribution de 56% au chiffre d'affaires et 66% au résultat opérationnel courant en 2012).

Amérique Latine

- Brésil
- Colombie
- Uruguay
- Argentine

<i>en millions d'euros</i>	2012	2013	Variation (%)
Chiffre d'affaires HT	19 251	24 731	+28,5%
Résultat opérationnel courant	1 060	1 469	+38,7%
<i>Marge opérationnelle courante</i>	<i>5,5%</i>	<i>5,9%</i>	<i>+44bp</i>

Les ventes de l'Amérique Latine s'établissent à 24 731 millions d'euros contre 19 251 millions d'euros en 2012, en hausse de +28,5%.

L'effet change a été défavorable de -17,1%. L'effet périmètre est positif de +33,2% sous l'effet de la consolidation par intégration globale de GPA au second semestre 2012.

En organique, l'Amérique Latine affiche une forte croissance (+12,4%), portée par une très forte croissance des ventes à magasins comparables de l'ensemble de la zone (+8,7% hors essence).

Au **Brésil**, GPA enregistre une excellente croissance organique à +14,7%. En alimentaire, les ventes à magasins comparables de GPA Food progressent de +10,4% (hors effet calendaire), à un rythme très supérieur à l'inflation. Les enseignes du Groupe ont bénéficié d'opérations commerciales à succès et du développement rapide du cash & carry Assai. 85 magasins ont été ouverts en 2013, dont 59 magasins de proximité Minimercado et 14 Assai.

En non alimentaire, la croissance comparable des ventes de Viavarejo (hors Nova.com) a été très élevée à +10,1%, liée notamment au succès des opérations promotionnelles. La performance du e-commerce (Nova.com) a de nouveau été très forte à +30% en organique, favorisée par le renforcement des services (et notamment les livraisons gratuites).

En **Colombie et Uruguay**, le groupe Exito a affiché une croissance solide de ses ventes en organique (+4%), soutenue par la poursuite de l'expansion et le renforcement des parts de marché de Surtimax en Colombie. L'expansion est rapide et centrée sur les formats de discount et de proximité : 276 magasins

Surtimax ont été ouverts en 2013 dans le cadre du développement rapide d'un réseau d'affiliés (« Aliados »). Le 10 février 2014, le Groupe a annoncé l'acquisition de 19 magasins et la conclusion d'un contrat de location-gérance avec option d'achat de 31 autres magasins de l'enseigne Super Inter, renforçant l'exposition du Groupe dans deux régions clés en Colombie.

Le **résultat opérationnel courant** de l'Amérique Latine s'est élevé à 1 469 millions d'euros en 2013, en hausse de +38,7%. Au Brésil, la marge du cash & carry continue sa progression et la réalisation des synergies entre Casas Bahia et Ponto Frio se poursuit. En Colombie, la performance est très satisfaisante sur tous les formats.

Asie

- Thaïlande

- Vietnam

<i>en millions d'euros</i>	2012	2013	Variation (%)
Chiffre d'affaires HT	3 407	3 561	+ 4,5%
Résultat opérationnel courant	241	264	+9,5%
<i>Marge opérationnelle courante</i>	<i>7,1%</i>	<i>7,4%</i>	<i>+34bp</i>

L'Asie affiche des ventes en hausse de +4,5%, à 3 561 millions d'euros (contre 3 407 millions d'euros en 2012). L'effet change a été défavorable de -2,6%. En organique, la progression a été soutenue (+7,1%) portée par la poursuite de l'expansion à la fois en Thaïlande et au Vietnam.

En **Thaïlande**, la croissance totale de Big C est ressortie en hausse de +3,7%. La croissance organique a été très soutenue à +6% dans un contexte de ralentissement de la consommation et des tensions politiques en fin d'année, tirée notamment par le succès d'opérations commerciales innovantes et par une expansion soutenue. 212 magasins ont été ouverts en 2013 (contre 129 en 2012) dont 153 Mini Big C, 41 Pure, 6 hypermarchés et galeries commerciales et 12 supermarchés.

Le **Vietnam** continue d'afficher une croissance très élevée de ses ventes à +15% en organique, dans un contexte macroéconomique en amélioration. 4 hypermarchés et galeries commerciales attenantes ont été ouverts sur l'année.

Le **résultat opérationnel courant** de l'Asie progresse de +9,5% à 264 millions d'euros, tiré par la Thaïlande où la marge commerciale est excellente.

Commentaires sur les comptes consolidés du Groupe

Règles et méthodes comptables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Casino sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration qui sont applicables au 31 décembre 2013.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, après prise en compte, ou à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites à la note 1.1.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Principales variations du périmètre de consolidation et effets associés

- Suite à la mise en Bourse d'une partie du capital par les actionnaires, le pourcentage d'intérêt de GPA dans Viavarejo est passé fin décembre 2013 de 52,4% à 43,3%. En l'absence de changement de contrôle, cette opération n'a pas d'incidence sur le chiffre d'affaires consolidé. Par ailleurs, l'évolution du pourcentage d'intérêt de GPA dans Nova.com, passé de 43,9% à 52,3% est également sans incidence sur le chiffre d'affaires consolidé.
- Au 21 juin 2013, date de l'Assemblée Générale au cours de laquelle la perte de contrôle de Casino a été constatée, Mercialys a été déconsolidé. A compter de cette date, ses résultats sont mis en équivalence.
- Le Groupe Monoprix est consolidé par intégration globale dans les comptes du Groupe Casino à partir du 5 avril 2013, date à laquelle l'acquisition de 50% des titres de Monoprix est présumée être intervenue.
- Comme en 2012, les variations de périmètre ont généré des produits exceptionnels significatifs de 551 millions d'euros enregistrés en autres produits et charges opérationnels dans le compte de résultat (vs 672 millions d'euros pour l'année précédente).
- Depuis le 1^{er} février 2013, Casino consolide en intégration globale (via Franprix-Leader Price) divers franchisés, et notamment les sous-groupe DSO, Cafige et Guerin. Le périmètre Franprix-Leader Price a également évolué avec l'intégration globale des magasins NORMA à partir du 31 juillet 2013.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé HT de l'année 2013 s'est élevé à 48 645 millions d'euros, contre 41 971 millions d'euros en 2012, soit une hausse de +15,9%.

Principaux effets de change

Les variations de change ont eu un impact défavorable de -8,1%.

Principaux effets de périmètre

L'impact des variations de périmètre sur le chiffre d'affaires est positif de +19,4%, reflétant principalement la consolidation par intégration globale de Monoprix depuis le 5 avril 2013 et la prise de contrôle de GPA et sa consolidation par intégration globale depuis le 2 juillet 2012.

L'examen détaillé de l'évolution du chiffre d'affaires a été effectué plus haut dans les commentaires sur l'activité en France et sur les activités à l'international.

Résultat opérationnel courant (ROC)

Le résultat opérationnel courant de l'année 2013 s'est élevé à 2 363 millions d'euros, contre 2 002 millions d'euros en 2012, en hausse de +18,1%.

Les variations de change ont eu un impact défavorable de -10,3%. Les variations de périmètre ont eu un impact positif de +17,6%, reflétant les consolidations par intégration globale de Monoprix et GPA.

Retraité de l'ensemble de ces effets, le résultat opérationnel courant est en progression de +10,7% en organique.

L'examen détaillé de l'évolution du résultat opérationnel courant a été effectué plus haut dans les commentaires sur l'activité en France et sur les activités à l'international.

Résultat opérationnel

Les **autres produits et charges opérationnels** font apparaître un produit net de 261 millions d'euros sur l'année 2013, contre un produit de 377 millions d'euros en 2012.

Le produit net de 261 millions d'euros sur l'année 2013 comprend principalement :

- des résultats sur cessions d'actifs de 58 millions d'euros ;
- de produits nets liés à des opérations de périmètre pour 551 millions d'euros (principalement la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue dans Mercialys et Monoprix) ;
- des pertes nettes de valeur des actifs pour (79) millions d'euros ;
- des provisions et charges pour restructuration pour (148) millions d'euros ;
- des provisions et charges pour litiges et risques, et autres pour (86) millions d'euros.

(Voir note 8 « autres produits et charges opérationnels » de l'annexe aux comptes consolidés)

Après impact des autres produits et charges opérationnels, le résultat opérationnel s'établit à 2 625 millions d'euros en 2013 contre 2 379 millions d'euros en 2012, soit une hausse de +10,3%.

Résultat avant impôt

Le **résultat avant impôt** s'élève à 1 905 millions d'euros en 2013 (contre 1 880 millions d'euros en 2012), en hausse de +1,4%. Ce résultat tient compte du résultat financier de la période qui fait apparaître une charge nette de 719 millions d'euros (contre une charge nette de 499 millions d'euros en 2012) et qui est composée:

- du coût de l'endettement financier net de 635 millions d'euros, en hausse par rapport à 2012 (519 millions d'euros) ;
- des autres produits et charges financiers pour une charge nette de 84 millions d'euros (contre un produit net de 20 millions d'euros en 2012).

Résultat net, part du Groupe

L'**impôt sur les bénéfices** s'est élevé à 401 millions d'euros, représentant 21,1% du résultat avant impôt (contre 323 millions d'euros en 2012). Après retraitement des éléments exceptionnels non récurrents, le taux normatif d'impôt s'élève à 28,8% contre 32,3% en 2012.

La **quote-part de résultat des entreprises associées** s'est élevée à 21 millions d'euros (contre -21 millions d'euros en 2012).

Les **intérêts minoritaires** se sont établis à 672 millions d'euros en 2013, contre 470 millions d'euros en 2012. En 2013, après retraitement des éléments exceptionnels non récurrents, les intérêts minoritaires normalisés s'élèvent à 636 millions d'euros, la hausse reflétant notamment la consolidation par intégration globale de GPA, incluant la société Viavarejo.

Les intérêts minoritaires normalisés s'élevaient en 2012 à 415 millions d'euros, après retraitement des éléments exceptionnels non courants.

En conséquence des éléments précédents, le **résultat net part du Groupe des activités poursuivies** s'est élevé à 853 millions d'euros en 2013 (contre 1 065 millions d'euros en 2012).

Le **résultat net normalisé part du Groupe** des activités poursuivies (tel que défini ci-dessus) ressort à 618 millions d'euros en 2013 contre 564 millions d'euros en 2012, soit en hausse de +9,7%.

Le **résultat net part du Groupe** de l'ensemble consolidé s'établit à 851 millions d'euros (contre 1 062 millions d'euros en 2012), en baisse de -19,9%.

Flux de Trésorerie

La **capacité d'autofinancement** est en hausse de +23,6% à 2 025 millions d'euros (contre 1 639 millions d'euros en 2012).

La **variation du BFR** est positive de 444 millions d'euros en 2013 (194 millions d'euros en 2012) sous l'effet notamment de l'évolution favorable du BFR marchandises international et de la maîtrise de l'évolution des stocks en France.

Le Groupe a procédé en 2013 à 1 633 millions d'euros d'**investissements opérationnels**, une hausse maîtrisée par rapport à 2012 (1 406 millions d'euros) compte tenu de la consolidation en intégration globale de GPA et de Monoprix. En France, le Groupe a poursuivi la maîtrise de ses investissements, principalement centrés sur les magasins de proximité. A l'international, la hausse des investissements est tirée par les effets de périmètre au Brésil et l'expansion.

Les **acquisitions** et variations de périmètre de la période ont représenté 1 334 millions d'euros (603 millions d'euros en 2012), résultant principalement du rachat de 50% de Monoprix, de l'acquisition de masterfranchisés FPLP, et de la déconsolidation de Mercialys.

Situation financière

Au 31 décembre 2013, la **dette financière nette** du Groupe s'est établie à 5 416 millions d'euros, contre 5 451 millions d'euros au 31 décembre 2012. Le Groupe a poursuivi l'amélioration de ses ratios d'endettement : le ratio de DFN/EBITDA⁽¹⁾ s'établit ainsi à 1,62x (contre 1,91x fin 2012).

Les **capitaux propres** du Groupe s'élèvent à 15 426 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 15 201 millions au 31 décembre 2012.

La maturité moyenne de la dette obligataire du Groupe s'est allongée à 4,8 années (contre 4,5 années au 31 décembre 2012), sous l'effet d'une émission obligataire de 750 millions d'euros d'une maturité de 10 ans en janvier 2013, et de deux placements obligataires, d'un montant total de 600 millions d'euros, de maturité 6 ans et 10 ans, en avril 2013.

(1) DFN : dette financière nette; EBITDA : résultat opérationnel courant + dotations aux amortissements opérationnels courants

Perspectives et Conclusion

A fin 2013, le profil du groupe Casino a été profondément transformé, avec un portefeuille d'enseignes renforcé et un excellent mix géographique. Au fil du temps, le groupe Casino s'est développé prioritairement sur les secteurs et formats qui répondent aux tendances actuelles de consommation.

En 2014, le groupe Casino poursuivra et accélérera cette stratégie sur l'ensemble de ses marchés, et compte ainsi déployer ses enseignes discount, renforcer son positionnement sur les formats premium, poursuivre son expansion en proximité et développer son e-commerce non-alimentaire.

En 2014, le groupe Casino se fixe pour objectif :

- Le retour à une croissance organique positive du chiffre d'affaires en France
- La poursuite d'une forte croissance organique du chiffre d'affaires à l'international
- Une nouvelle progression organique du ROC
- La poursuite de l'amélioration de la structure financière

Événements postérieurs à la clôture

- **Nouvelle étape pour les activités e-commerce du Groupe**

Le 15 janvier 2014, le Groupe a annoncé le lancement de 3 nouveaux sites sous la marque Cdiscount, en Thaïlande, au Vietnam et en Colombie. Ces activités viendront en complément des sites déjà existants dans ses filiales internationales et permettront ainsi de construire à terme une position forte sur des marchés où l'e-commerce amorce sa croissance.

- **Exito renforce son positionnement de leader en Colombie**

Le 10 février 2014, Exito, filiale de Casino, a annoncé la signature d'un contrat d'acquisition et de gestion des 50 magasins de l'enseigne colombienne Super Inter. Exito fera l'acquisition de 19 magasins en 2014 et conclura un contrat de location-gérance sur les 31 magasins restants, sur lesquels Exito dispose d'une option d'achat exerçable en 2015. Super Inter est une chaîne indépendante implantée dans la région de Cali et la région du Café, et devrait réaliser en 2013 un chiffre d'affaires d'environ 425 millions de dollars US. Cette opération permet à Exito de consolider son statut de leader de la grande distribution en Colombie. Elle constitue également un relais de croissance pour Exito sur le format discount en fort développement, au travers d'une enseigne complémentaire à Surtimax.

La transaction sera financée par la trésorerie d'Exito et aura un impact positif sur le résultat net d'Exito dès la première année. La finalisation de la transaction reste conditionnée à l'approbation des autorités de la concurrence colombiennes.

Annexe : Passage du résultat net publié au résultat net normalisé

Le résultat net normalisé correspond au résultat net des activités poursuivies, corrigé des effets des autres produits et charges opérationnels tels que définis dans la partie "Principes comptables" de l'annexe annuelle aux comptes consolidés et des effets des éléments financiers non récurrents, ainsi que des produits et charges d'impôts non récurrents.

Les éléments financiers non récurrents regroupent certains instruments financiers constatés en résultat dont la juste valeur peut être très volatile. À titre d'exemple, les variations de juste valeur des instruments financiers non qualifiés de couverture et des dérivés incorporés sur le cours de l'action Casino sont ainsi retraitées du résultat net normalisé.

Les produits et charges d'impôts non récurrents correspondent aux effets d'impôt directement liés aux retraitements précédents ainsi que les effets directs d'impôt non récurrents. Ainsi la charge d'impôt rapportée au résultat normalisé avant impôt correspond au taux d'impôt moyen normatif du Groupe.

Cet agrégat permet de mesurer l'évolution du résultat récurrent des activités.

en millions d'euros	2012	éléments retraités	2012 normalisé	2013	éléments retraités	2013 normalisé
Résultat opérationnel courant	2 002		2 002	2 363		2 363
Autres charges et produits opérationnels	377	(377)	0	261	(261)	0
Résultat opérationnel	2 379	(377)	2 002	2 625	(261)	2 363
Coût de l'endettement financier net	(519)	0	(519)	(635)	0	(635)
Autres produits et charges financiers ⁽¹⁾	20	(24)	(4)	(84)	88	4
Charge d'impôt ⁽²⁾	(323)	(155)	(478)	(401)	(97)	(499)
Quote-part de résultat des entreprises associées	(21)	0	(21)	21	0	21
Résultat net des activités poursuivies	1 535	(556)	979	1 524	(270)	1 254
dont intérêts minoritaires ⁽³⁾	470	(55)	415	672	(36)	636
dont Part du Groupe	1 065	(501)	564	853	(234)	618

(1) Sont retraités des autres produits et charges financiers, les effets d'actualisation monétaire des passifs fiscaux au Brésil (-22 millions d'euros en 2012 et -25 millions d'euros en 2013), les pertes de change sur les créances détenues sur l'Etat vénézuélien en USD (-2 millions d'euros en 2012 uniquement), les variations de juste valeur des Total Return Swap portant sur les actions GPA, Big C et des forwards et calls (+48 millions d'euros en 2012 et -63 millions d'euros en 2013)

(2) Sont retraités de la charge d'impôt, les effets d'impôt correspondant aux éléments retraités ci-dessus, ainsi que les produits et charges d'impôts non récurrents

(3) Sont retraités des intérêts minoritaires les montants associés aux éléments retraités ci-dessus.

COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2013

Table des matières

ETATS FINANCIERS	19
Compte de résultat consolidé	19
Etat du résultat global consolidé	20
Bilan consolidé.....	21
Etat consolidé des flux de trésorerie.....	22
Etat de variation des capitaux propres consolidés.....	23
NOTES AUX COMPTES.....	24
Note 1 Principes et méthodes comptables.....	24
1.1 Référentiel	24
1.1.1 Normes, amendement de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2013.....	24
1.1.2 Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur	25
1.2 Bases de préparation et de présentation des comptes consolidés	27
1.2.1 Bases d'évaluation.....	27
1.2.2 Recours à des estimations et au jugement	27
1.3 Positions comptables prises par le Groupe en l'absence de dispositions spécifiques prévues par les normes	28
1.4 Principales méthodes comptables.....	28
1.4.1 Périmètre et méthodes de consolidation	28
1.4.2 Regroupement d'entreprises.....	29
1.4.3 Date de clôture	29
1.4.4 Entreprises consolidées relevant d'un secteur d'activité différent	30
1.4.5 Conversion de monnaies étrangères	30
1.4.6 Goodwill et immobilisations incorporelles.....	30
1.4.7 Immobilisations corporelles	31
1.4.8 Contrats de location.....	32
1.4.9 Coûts d'emprunts	32
1.4.10 Immeubles de placement	32
1.4.11 Prix de revient des immobilisations	32
1.4.12 Dépréciation des actifs non courants	32
1.4.13 Actifs financiers	34
1.4.14 Passifs financiers	35
1.4.15 Juste valeur des instruments financiers	36
1.4.16 Stocks	37
1.4.17 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	37
1.4.18 Capitaux propres	37
1.4.19 Provisions.....	39
1.4.20 Engagements d'achats donnés aux minoritaires	40
1.4.21 Définition générale de la juste valeur	40
1.4.22 Classification des actifs et passifs en courant et non courant	41
1.4.23 Produits des activités ordinaires	41
1.4.24 Marge commerciale	41
1.4.25 Coût des ventes.....	42
1.4.26 Frais généraux et administratifs.....	42
1.4.27 Frais avant ouverture et après fermeture	42
1.4.28 Autres produits et charges opérationnels.....	42
1.4.29 Coût de l'endettement financier net	42
1.4.30 Autres produits et charges financiers	43
1.4.31 Impôts sur les bénéfices	43
1.4.32 Résultat par action.....	44
1.4.33 Information sectorielle	44
Note 2 Faits marquants	44
Note 3 Opérations de périmètre	45

3.1	Prise de contrôle de Monoprix	45
3.2	Perte de contrôle de Mercialys	46
3.3	Opérations du sous-groupe Franprix – Leader Price	47
3.3.1	Autres variations de périmètre au sein du sous-groupe Franprix – Leader Price	47
3.3.2	Rachat de participations minoritaires	47
3.4	Opérations d'échange sur titres GPA	47
3.5	Prise de contrôle de Bartira	48
3.6	Cession partielle sans perte de contrôle de Via Varejo	48
3.7	Incidence des opérations de prises / perte de contrôle sur les agrégats du compte de résultat	49
Note 4	Opérations de périmètre réalisées en 2012	49
4.1	Prise de contrôle de GPA	49
4.2	Autres opérations de l'exercice 2012	51
4.2.1	Opérations de périmètre de Franprix – Leader Price	51
4.2.2	Evolution du pourcentage de détention du Groupe dans Big C Thaïlande	51
Note 5	Complément d'information sur le tableau de flux de trésorerie	51
5.1	Variation du BFR liée à l'activité	51
5.2	Incidence sur la trésorerie des variations de périmètre avec changement de contrôle	51
5.3	Incidence sur la trésorerie des variations de périmètre en lien avec des coentreprises et des entreprises associées	52
5.4	Incidence sur la trésorerie des transactions avec les minoritaires sans changement de contrôle	52
Note 6	Information sectorielle	52
6.1	Indicateurs clés par secteur opérationnel	52
6.2	Actifs non courants par zone géographique	53
Note 7	Informations sur le résultat opérationnel courant	53
7.1	Produits des activités ordinaires	53
7.2	Coût d'achat complet des marchandises vendues	53
7.3	Nature de charge par fonction	53
7.3.1	Effectifs	54
7.3.2	Charges de location financement et de location simple	54
7.3.3	Amortissements	54
Note 8	Autres produits et charges opérationnels	54
Note 9	Résultat financier	55
9.1	Coût de l'endettement financier net	55
9.2	Autres produits et charges financiers	55
Note 10	Impôts	56
10.1	Charge d'impôt	56
10.1.1	Analyse de la charge d'impôt	56
10.1.2	Charge d'impôt théorique et charge d'impôt comptabilisée	57
10.2	Impôts différés	57
10.2.1	Variation des impôts différés actifs	57
10.2.2	Variation des impôts différés passifs	58
10.2.3	Origine des impôts différés actifs et passifs	58
10.2.4	Impôt différé non reconnu	58
Note 11	Quote-part de résultat net des entreprises associées	59
Note 12	Activités abandonnées et actifs détenus en vue de la vente	59
Note 13	Résultat net par action	59
13.1	Nombre d'actions	59
13.2	Résultats attribuables aux actions ordinaires	60
13.3	Résultat par action	60
Note 14	Goodwill	60
14.1	Répartition par activités et secteurs géographiques	60
14.2	Variation de la valeur nette comptable	61
Note 15	Immobilisations incorporelles	61
15.1	Composition	61
15.2	Variations des immobilisations incorporelles	62
Note 16	Immobilisations corporelles	63
16.1	Composition	63
16.2	Variations des immobilisations corporelles	63
16.3	Immobilisations financées en location financement	63
16.4	Capitalisation des coûts d'emprunts	64
Note 17	Immeubles de placement	64
17.1	Composition	64
17.2	Variations des immeubles de placement	64

Note 18	Dépréciation des actifs non courants	65
18.1	Variations	65
18.2	Pertes de valeur sur les actifs incorporels à durée de vie indéfinie	65
18.2.1	Pertes de valeur sur les goodwill	65
18.2.2	Pertes de valeur sur les marques	66
Note 19	Participations dans les entreprises associées	67
19.1	Variation des participations dans les entreprises associées	67
19.2	Présentation des principaux agrégats de Mercialys, Banque du Groupe Casino et FIC	68
19.3	Pertes de valeur relatives à la valorisation des entreprises associées	68
19.4	Quote-part des passifs éventuels	69
Note 20	Participation dans les coentreprises	69
Note 21	Autres actifs non courants	69
21.1	Actifs financiers disponibles à la vente (« AFS »)	69
21.2	Loyers prépayés	70
Note 22	Stocks	70
Note 23	Créances clients	70
23.1	Composition des créances clients	70
23.2	Dépréciation des créances clients	71
Note 24	Autres actifs courants	71
24.1	Composition des autres actifs	71
24.2	Dépréciation des autres créances et comptes courants	71
Note 25	Trésorerie nette	72
25.1	Composition	72
25.2	Analyse de la trésorerie brute par devises	72
25.3	Décomptabilisation d'actifs financiers	72
Note 26	Capitaux propres	73
26.1	Gestion du capital	73
26.2	Eléments sur capital social	73
26.3	Titres donnant accès à des nouvelles actions	74
26.4	Actions propres et d'autocontrôle	74
26.5	TSSDI	74
26.6	Autres instruments de capitaux propres	74
26.7	Autres informations sur les primes et les réserves consolidées	75
26.7.1	Ecart de conversion	75
26.7.2	Annexe à l'état consolidé des produits et des charges comptabilisés	76
26.8	Détail des intérêts minoritaires	76
26.9	Dividendes	77
Note 27	Paiement en actions	77
27.1	Incidence sur le résultat et les capitaux propres des rémunérations payées en actions	77
27.2	Caractéristiques des plans d'options sur actions de la société mère	78
27.2.1	Caractéristiques des plans d'option de souscription d'actions	78
27.2.2	Caractéristiques des plans d'attribution d'actions gratuites	79
27.3	Caractéristiques des plans d'options sur actions de la société GPA	80
Note 28	Provisions	81
28.1	Décomposition et variations	81
28.2	Détail des provisions pour risques et charges de GPA	82
Note 29	Engagements de retraite et avantages assimilés	82
29.1	Présentation des régimes	82
29.2	Principales hypothèses retenues pour la détermination du montant des engagements relatifs aux régimes à prestations définies	83
29.3	Evolution des engagements et des actifs de couverture	83
Note 30	Emprunts et dettes financières	85
30.1	Variation des dettes financières	85
30.2	Détail des emprunts obligataires	87
30.3	Détail des autres emprunts et dettes financières	88
30.4	Dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts minoritaires	88
30.5	Dettes financières nettes	89
Note 31	Autres dettes	89
Note 32	Juste valeur des instruments financiers	89
32.1	Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers	89
32.1.1	Actifs financiers	89
32.1.2	Passifs financiers	90
32.2	Hierarchie de la juste valeur des actifs et des passifs	90

32.2.1	Actifs.....	91
32.2.2	Passifs.....	91
Note 33	Objectifs et politiques de gestion des risques financiers	92
33.1	Synthèse des instruments dérivés	92
33.2	Gestion du risque de marché	93
33.2.1	Gestion du risque de taux d'intérêt.....	93
33.2.2	Exposition aux risques de change.....	93
33.3	Risque de contrepartie.....	94
33.4	Risque de liquidité.....	95
33.5	Gestion du risque action	99
Note 34	Engagements hors bilan.....	99
34.1	Engagements liés à l'activité courante	100
34.1.1	Engagements donnés	100
34.1.2	Engagements reçus	100
34.2	Engagements liés aux opérations exceptionnelles	100
34.2.1	Engagements donnés	100
34.2.2	Engagements reçus	102
34.3	Engagements sur contrats de location financement et contrats de location simple	102
34.3.1	Preneur de contrats de location financement	102
34.3.2	Preneur de contrats de location simple	103
34.3.3	Bailleur de location simple.....	103
Note 35	Passifs et actifs éventuels	104
Note 36	Transactions avec les parties liées.....	105
36.1	Transactions avec les parties liées	105
36.2	Rémunérations brutes allouées aux membres du Comité Exécutif Groupe et du Conseil d'administration	105
Note 37	Evénements postérieurs à la clôture	106
Note 38	Honoraires des Commissaires aux comptes	106
Note 39	Principales sociétés consolidées.....	107

ETATS FINANCIERS

Compte de résultat consolidé

Pour les exercices clos aux 31 décembre 2013 et 2012

en millions d'euros	notes	2013	2012
ACTIVITES POURSUIVIES			
Chiffre d'affaires, hors taxes	7.1	48 645	41 971
Coût d'achat complet des marchandises vendues	7.2	(36 200)	(31 126)
Marge commerciale		12 445	10 844
Autres revenus	7.1	324	322
Coûts des ventes	7.3	(8 685)	(7 478)
Frais généraux et administratifs	7.3	(1 721)	(1 686)
Résultat opérationnel courant	6.1	2 363	2 002
<i>Exprimé en % du CA HT</i>		4,9	4,8
Autres produits opérationnels	8	999	1 078
Autres charges opérationnelles	8	(738)	(701)
Résultat opérationnel		2 625	2 379
<i>Exprimé en % du CA HT</i>		5,4	5,7
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		179	152
Coût de l'endettement financier brut		(814)	(670)
Coût de l'endettement financier net	9.1	(635)	(519)
Autres produits financiers	9.2	168	177
Autres charges financières	9.2	(252)	(157)
Résultat avant impôt		1 905	1 880
<i>Exprimé en % du CA HT</i>		3,9	4,5
Charge d'impôt	10	(401)	(323)
Quote-part de résultat net des entreprises associées	11	21	(21)
Résultat net des activités poursuivies		1 524	1 535
<i>Exprimé en % du CA HT</i>		3,1	3,7
dont, part du Groupe		853	1 065
dont, intérêts minoritaires		672	470
ACTIVITES ABANDONNEES			
Résultat net des activités abandonnées		(2)	(2)
dont, part du Groupe		(2)	(2)
dont, intérêts minoritaires		-	-
ENSEMBLE CONSOLIDE			
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 523	1 533
dont, part du Groupe		851	1 062
dont, intérêts minoritaires		672	470

Résultat net par action

en euros	Notes	2013	2012
Des activités poursuivies, part du Groupe			
de base	13	7,41	9,44
dilué		7,40	9,41
De l'ensemble consolidé, part du Groupe			
de base	13	7,39	9,42
dilué		7,38	9,39

Etat du résultat global consolidé

en millions d'euros	2013	2012
Résultat net de l'exercice	1 523	1 533
Eléments recyclables ultérieurement en résultat	(2 197)	(776)
<i>Couvertures de flux de trésorerie</i>	(5)	(11)
<i>Couvertures d'investissement net dans une activité à l'étranger</i>	-	(47)
<i>Ecart de conversion (*)</i>	(2 176)	(732)
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	3	2
<i>Quote-part des entreprises associées sur éléments recyclables</i>	(19)	(9)
<i>Effets d'impôt</i>	-	21
Eléments non recyclables en résultat	8	(28)
<i>Ecart actuariels</i>	13	(43)
<i>Effets d'impôt</i>	(4)	14
Autres éléments du résultat global au titre de l'exercice, nets d'impôt	(2 188)	(805)
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de l'exercice, nets d'impôt	(666)	728
<i>Dont part du Groupe</i>	13	594
<i>Dont part des minoritaires</i>	(678)	134

(*) La variation négative de 2 176 millions d'euros résulte principalement de la dépréciation des monnaies brésilienne, colombienne et thaïlandaise pour respectivement 1 641, 349 et 120 millions d'euros.

La variation négative de l'exercice 2012 résultait principalement de la dépréciation de la devise brésilienne pour 898 millions d'euros compensée par l'appréciation de la monnaie colombienne à hauteur de 192 millions d'euros.

Les mouvements de chaque exercice sont présentés à la note 26.7.1.

Bilan consolidé

Pour les exercices clos aux 31 décembre 2013 et 2012

ACTIFS			
en millions d'euros	notes	2013	2012 (*)
Goodwill	14	10 791	10 909
Immobilisations incorporelles	15	4 100	3 884
Immobilisations corporelles	16	9 470	8 625
Immeubles de placement	17	557	537
Participations dans les entreprises associées	19	768	260
Autres actifs non courants	21	1 593	2 001
Actifs d'impôts différés	10	425	865
Actifs non courants		27 704	27 081
Stocks	22	4 693	4 727
Créances clients	23	1 510	1 734
Autres actifs courants	24	1 647	1 714
Créances d'impôts courants		85	49
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25	5 433	6 303
Actifs détenus en vue de la vente	12	96	1 461
Actifs courants		13 464	15 990
TOTAL ACTIFS		41 168	43 071
PASSIFS			
en millions d'euros	Notes	2013	2012 (*)
Capital social		173	172
Primes, titres auto-détenus et autres réserves		7 502	7 335
Capitaux propres part du Groupe		7 675	7 507
Intérêts minoritaires		7 751	7 694
Capitaux propres	26	15 426	15 201
Provisions non courantes	28	963	975
Passifs financiers non courants	30	8 516	9 394
Autres dettes non courantes	31	606	900
Passifs d'impôts différés	10	1 406	1 364
Passifs non courants		11 492	12 634
Provisions courantes	28	214	275
Dettes fournisseurs		7 016	6 655
Passifs financiers courants	30	2 623	2 786
Dettes d'impôts exigibles		155	118
Autres dettes courantes	31	4 242	4 307
Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente	12	-	1 095
Passifs courants		14 250	15 237
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		41 168	43 071

(*) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement aux modifications portant sur la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis de GPA (note 4.1)

Etat consolidé des flux de trésorerie

Pour les exercices clos aux 31 décembre 2013 et 2012

en millions d'euros	2013	2012
Résultat net, part du Groupe	851	1 062
Intérêts minoritaires	672	470
Résultat de l'ensemble consolidé	1 523	1 533
Dotations aux amortissements et provisions	1 061	1 119
Pertes / (gains) latents liés aux variations de juste valeur	142	(51)
Charges / (produits) calculés liés aux stocks options et assimilés	19	20
Autres charges / (produits) calculés	(8)	(27)
Résultats sur cessions d'actifs	(20)	(82)
Pertes / (profits) liés à des variations de parts d'intérêts de filiales avec prise / perte de contrôle ou de participations ne donnant pas le contrôle	(719)	(897)
Quote-part de résultat des entreprises associées	(21)	21
Dividendes reçus des entreprises associées	49	3
Capacité d'Autofinancement (CAF)	2 025	1 639
Coût de l'endettement financier net (hors variation de juste valeur)	646	492
Charge d'impôt (y compris différé)	401	322
Impôts versés	(372)	(291)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement (note 5.1)	444	194
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	3 144	2 357
Décaissements liés aux acquisitions :		
▪ d'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement	(1 603)	(1 394)
▪ d'actifs financiers non courants	(32)	(130)
Encaissements liés aux cessions :		
▪ d'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement	210	282
▪ d'actifs financiers non courants	8	6
Incidence des variations de périmètre avec changement de contrôle (note 5.2)	(1 868)	1 402
Incidence des variations de périmètre en lien avec des coentreprises et des entreprises associées (note 5.3)	-	(26)
Variation des prêts et avances consentis	38	(44)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(3 248)	94
Dividendes versés :		
▪ aux actionnaires de la société mère (note 26.9)	(338)	(205)
▪ aux minoritaires	(197)	(610)
▪ aux porteurs de TSSDI	(17)	(20)
Augmentation et diminution de capital de la société mère	14	-
Transactions avec des actionnaires minoritaires sans changement de contrôle (note 5.4)	163	406
Cessions / (acquisitions) de titres auto-détenus	(3)	(6)
Emissions d'instruments de capitaux propres	1 237	-
Augmentation emprunts et dettes financières	1 709	2 909
Diminution emprunts et dettes financières	(1 905)	(1 574)
Intérêts financiers nets versés	(647)	(541)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	16	360
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie	(682)	(153)
Variation de trésorerie	(770)	2 658
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets d'ouverture	6 004	3 346
▪ trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités détenues en vue de la vente	(204)	-
Trésorerie nette d'ouverture présentée au bilan (note 25)	5 799	3 346
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets de clôture	5 233	6 004
▪ trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités détenues en vue de la vente	-	(204)
Trésorerie nette de clôture présentée au bilan (note 25)	5 233	5 799

Etat de variation des capitaux propres consolidés

En millions d'euros (avant affectation du résultat)	Capital	Réserves liées au capital (1)	Titres auto- détenus	TSSDI	Réserves et résultats consolidés	Couverture de flux de trésorerie	Couverture d'investissement net	Ecart de conversion	Ecart actuariels	Actifs financiers disponibles à la vente	Capitaux propres Part du Groupe (2)	Intérêts minoritaires	Capitaux propres Totaux
Au 1^{er} janvier 2012	169	3 951	-	600	1 574	5	-	476	(11)	15	6 779	2 604	9 383
Autres éléments du résultat global au titre de l'exercice	-	-	-	-	-	(7)	(31)	(405)	(27)	2	(468)	(337)	(805)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	1 062	-	-	-	-	-	1 062	470	1 533
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de l'exercice	-	-	-	-	1 062	(7)	(31)	(405)	(27)	2	594	134	728
Opérations sur capital (3)	3	124	-	-	-	-	-	-	-	-	127	-	127
Opérations sur titres auto-détenus (4)	-	-	(4)	-	-	-	-	-	-	-	(4)	-	(4)
Dividendes versés (6)	-	-	-	-	(332)	-	-	-	-	-	(332)	(610)	(942)
Dividendes à verser aux porteurs de TSSDI et aux minoritaires de GPA (7)	-	-	-	-	(9)	-	-	-	-	-	(9)	(39)	(48)
Paiements en actions	-	-	-	-	9	-	-	-	-	-	9	10	19
Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales (8)	-	-	-	-	350	-	-	-	-	-	350	(269)	81
Variation des parts d'intérêts liées à la prise / perte de contrôle des filiales (9)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 861	5 861
Autres mouvements	-	-	-	-	(7)	1	-	-	-	-	(6)	2	(4)
Au 31 décembre 2012	172	4 075	(4)	600	2 647	(2)	(31)	71	(39)	17	7 507	7 694	15 201
Autres éléments du résultat global au titre de l'exercice	-	-	-	-	-	(4)	-	(844)	8	2	(838)	(1 350)	(2 188)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	851	-	-	-	-	-	851	672	1 523
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de l'exercice	-	-	-	-	851	(4)	-	(844)	8	2	13	(678)	(666)
Opérations sur capital	1	13	-	-	-	-	-	-	-	-	14	-	14
Opérations sur titres auto-détenus (4)	-	-	4	-	(5)	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)
Emissions d'instruments de capitaux propres (5)	-	-	-	750	(9)	-	-	-	-	-	741	420	1 161
Dividendes versés (6)	-	-	-	-	(338)	-	-	-	-	-	(338)	(147)	(485)
Dividendes à verser aux porteurs de TSSDI et aux minoritaires de GPA (7)	-	-	-	-	(18)	-	-	-	-	-	(18)	(30)	(47)
Paiements en actions	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	4	14	18
Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales (10)	-	-	-	-	(248)	-	-	-	-	-	(248)	838	590
Variation des parts d'intérêts liées à la prise / perte de contrôle des filiales (11)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(359)	(359)
Autres mouvements	-	-	-	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)
Au 31 décembre 2013	173	4 088	(1)	1 350	2 886	(6)	(31)	(773)	(30)	19	7 675	7 751	15 426

(1) Réserves liées au capital = primes d'émissions, prime d'apport, primes de fusions, réserves légales

(2) Attribuable aux actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon

(3) Correspondait essentiellement à la rémunération en action du dividende distribué par la Société au titre de l'exercice 2011 (voir note 26.2)

(4) Correspond aux mouvements d'actions propres au cours de la période dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée générale et du contrat de liquidité – voir note 26.4

(5) Voir note 26.5 pour l'émission du TSSDI par Casino, Guichard Perrachon et note 26.6 pour l'émission d'obligations remboursables en actions par la filiale Monoprix (impact de -4 millions d'euros et 420 millions d'euros respectivement en part Groupe et en intérêts minoritaires)

(6) Les dividendes versés correspondent à la distribution annuelle de Casino, Guichard Perrachon au titre des exercices 2011 et 2012 pour respectivement 332 et 338 millions d'euros (voir note 26.9). En 2013, les dividendes versés aux minoritaires portent sur les filiales GPA, Exito et Big C Thaïlande à hauteur respectivement de 82,35 et 17 millions d'euros contre respectivement 540, 38, 15 et 13 millions d'euros en 2012 pour les filiales Mercialys, Exito, Big C Thaïlande et GPA

(7) Voir note 26.9 pour la distribution aux porteurs de TSSDI. L'incidence négative de 30 millions d'euros correspond aux dividendes minimum à verser aux actionnaires selon les dispositions légales brésiliennes

(8) L'incidence positive de 81 millions d'euros résultait principalement (i) des transactions effectuées postérieurement à la prise de contrôle avec les minoritaires de GPA à hauteur de -180 millions d'euros (dont -407 millions d'euros au titre des deux options de vente) et (ii) de la diminution du pourcentage d'intérêt du Groupe d'une part dans la filiale Big C Thaïlande à hauteur de +208 millions d'euros et d'autre part dans la filiale Mercialys à hauteur de +59 millions d'euros dont 49 millions d'euros liés aux cessions réalisées dans le cadre du processus de perte de contrôle de Mercialys

(9) Correspondait à la reconnaissance des actionnaires minoritaires suite à la prise de contrôle de GPA à hauteur de 5 844 millions d'euros

(10) L'incidence positive de 590 millions d'euros résulte principalement (i) de l'opération d'échange avec Monsieur Abilio Diniz (impact net de 384 millions d'euros – voir note 3.4), (ii) de la dilution de GPA dans la filiale de Via Varejo (impact de 210 millions d'euros – voir note 3.6) et (iii) des opérations de rachat de minoritaires liés à des masters franchisés de Franprix – Leader Price pour -24 millions d'euros

(11) Correspond à hauteur de 350 millions d'euros à la sortie des minoritaires suite à la perte de contrôle de Mercialys

NOTES AUX COMPTES

INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE CASINO, GUICHARD-PERRACHON

Casino, Guichard-Perrachon est une société anonyme de droit français, cotée sur NYSE Euronext Paris, compartiment A. La Société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe Casino ». Le siège social de la Société est situé à Saint-Etienne 1, Esplanade de France 42008 Saint-Etienne.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2013 reflètent la situation comptable de la Société et de ses filiales et coentreprises, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées.

En date du 17 février 2014, le Conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Casino, Guichard-Perrachon pour l'exercice 2013.

Note 1 Principes et méthodes comptables

1.1 Référentiel

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Casino sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration qui sont applicables au 31 décembre 2013.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, après prise en compte, ou à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous.

1.1.1 Normes, amendement de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2013

Le Groupe a adopté les normes, amendements et interprétations suivants qui sont applicables au 1^{er} janvier 2013. Leur date d'application coïncide avec celle de l'IASB :

- IFRS 13 – Evaluation de la juste valeur ;
Cette norme a pour objectif d'améliorer la cohérence et de réduire la complexité en donnant une définition précise de la juste valeur ainsi qu'une source unique d'exigences en matière d'évaluation de la juste valeur pour toutes les normes IFRS. Ces exigences n'élargissent pas le cadre d'utilisation de la comptabilisation à la juste valeur mais donnent quelques indications sur la manière d'appliquer ce concept lorsqu'il est déjà requis ou permis par d'autres normes IFRS
- Amendement IAS 1 – Présentation des états financiers ;
Le principal impact pour le Groupe consiste à modifier la présentation de son état du résultat global afin de distinguer les éléments qui seront par la suite, et sous certaines conditions, reclassés en compte de résultat de ceux qui ne le seront pas
- Amendement IAS 19 – Avantages du personnel ;
Ce texte apporte notamment les changements suivants :
 - ⇒ *Il modifie principalement les modalités d'évaluation de l'hypothèse de rentabilité à long terme pour les actifs du régime, qui est basée sur le taux d'actualisation utilisé pour actualiser les engagements. Les composantes « charge d'intérêts » et « produit d'intérêts » constituent la « charge d'intérêts nette »*
 - ⇒ *Il supprime l'option permettant un étalement des écarts actuariels selon la méthode du « corridor ». La nouvelle norme rend obligatoire la comptabilisation de la totalité des gains et pertes actuariels en autres éléments du résultat global. Le Groupe appliquait déjà cette méthode*
 - ⇒ *Il élimine l'étalement du coût des services passés non acquis : ces coûts seront comptabilisés immédiatement en résultat*

- Amendement IFRS 7 – Information – Compensation des actifs et passifs financiers
Cet amendement renforce les obligations en matière d'informations requises en annexe en cas de compensation entre actifs et passifs financiers
- Améliorations annuelles des normes IFRS – cycle 2009-2011 (émis en mai 2012)
L'IASB a publié en mai 2012 la norme dite d'Améliorations des IFRS 2009-2011 dans le cadre de son processus annuel de révision et d'amélioration des normes. Ces amendements sont entrés en vigueur au titre des périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Les amendements principaux sont les suivants :
 - ⇒ IAS 1, Présentation des états financiers : clarification des exigences pour l'information comparative et Cohérence avec la mise à jour du cadre conceptuel ;
 - ⇒ IAS 16, Immobilisations corporelles : classification du matériel d'entretien ;
 - ⇒ IAS 32, Instruments financiers : présentation : effets fiscaux liés aux distributions bénéficiant aux actionnaires, et aux coûts relatifs à des opérations sur capitaux propres (renvoi à IAS 12) ;
 - ⇒ IAS 34, Information financière intermédiaire : information financière intermédiaire et information sectorielle pour le total des actifs d'un secteur.

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'incidence significative sur les résultats et la situation financière du Groupe. Les notes annexes ont été mises à jour des nouvelles informations sur la juste valeur des actifs et des passifs, introduites en particulier par la norme IFRS 13.

1.1.2 Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

TEXTE ADOPTÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE À LA DATE DE CLOTURE

- Amendement IAS 32 – Compensation des actifs et passifs financiers :
Cet amendement clarifie les règles de compensation
- IFRS 10 – États financiers et IAS 27 révisée – États financiers individuels :
IFRS 10 remplacera l'actuelle norme IAS 27 États financiers consolidés et individuels et l'interprétation SIC 12 – Consolidation - entités ad hoc. Ce texte introduit une nouvelle définition du contrôle reposant sur le pouvoir, l'exposition (et les droits) à des rendements variables et la capacité d'exercer ce pouvoir afin d'influer sur les rendements
- IFRS 11 – Accords conjoints et IAS 28 révisée – Participations dans les entreprises associées et coentreprises :
IFRS 11 et IAS 28 révisée remplaceront les normes IAS 31 – Participations dans des coentreprises et IAS 28 – Participations dans des entreprises associées, ainsi que l'interprétation SIC 13 – Entités contrôlées en commun – apports non monétaires par des coentrepreneurs. La définition du contrôle conjoint repose sur l'existence d'un accord contractuel et le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Ces textes prévoient essentiellement deux traitements comptables distincts, puisqu'IFRS 11 supprime la méthode de l'intégration proportionnelle applicable aux entités contrôlées conjointement :
 - ⇒ les partenariats qualifiés d'opérations conjointes seront comptabilisés à hauteur des quotes-parts d'actifs, de passifs, de produits et de charges contrôlées par le Groupe conformément à l'accord contractuel. Une opération conjointe peut être réalisée à travers un simple contrat ou à travers une entité juridique contrôlée conjointement ;
 - ⇒ les partenariats qualifiés de coentreprises, parce qu'ils donnent uniquement un contrôle sur l'actif net seront consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.
- IFRS 12 – Information à fournir sur les participations dans les autres entités ;
Ce texte regroupe l'ensemble des informations à fournir lorsqu'une entité détient des participations dans des filiales, des entreprises associées ou des entités structurées non consolidées, quel que soit le niveau de contrôle ou d'influence exercé sur l'entité
- Amendements IFRS 10, 11 et 12 : dispositions transitoires
- Amendement à IAS 36 – Informations à fournir sur la valeur non recouvrable des actifs non financiers ;
Cet amendement concerne l'information à fournir sur le montant recouvrable des actifs dépréciés lorsque ce montant est basé sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie
- Amendement IAS 39 – Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture ;
Cet amendement traite de la possibilité de poursuivre la comptabilité de couverture dans la situation où un dérivé, qui a été désigné comme instrument de couverture fait l'objet d'une novation d'une contrepartie vers une contrepartie centrale suite à de nouvelles lois ou nouveaux règlements, si certaines conditions sont remplies (dans ce contexte, la novation d'un dérivé est la substitution à la contrepartie initiale du contrat d'une nouvelle contrepartie).

L'Union Européenne a fixé une date d'application obligatoire pour les normes mentionnées ci-dessus aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 contre le 1^{er} janvier 2013 fixée par l'IASB, à l'exception de l'amendement d'IAS 32.

Le Groupe n'a appliqué aucun de ces nouveaux amendements ou nouvelles normes par anticipation.

Sur la base de l'analyse effectuée à ce stade, le Groupe n'anticipe pas d'incidence significative résultant de l'application de la norme IFRS 10.

Suite à la prise de contrôle de Monoprix, l'application d'IFRS 11 n'aura pas d'incidence majeure sur les comptes consolidés du Groupe puisqu'au 31 décembre 2013 les principales coentreprises du Groupe sont Grupo Disco Uruguay et Distridyn.

L'application de la norme conduira à mettre en équivalence en 2014, avec retraitement des comptes 2013, principalement Grupo Disco Uruguay, Distridyn et Geimex avec un impact de -295 millions d'euros sur le chiffre d'affaires et -23 millions d'euros sur le Résultat Opérationnel Courant. L'impact sur le bilan consolidé du Groupe sera négligeable.

L'application de la norme conduira également à mettre en équivalence Monoprix sur le seul 1^{er} trimestre 2013 (impact de -504 millions d'euros sur le chiffre d'affaires et -23 millions d'euros sur le Résultat Opérationnel Courant).

TEXTES NON ADOPTES PAR L'UNION EUROPEENNE A LA DATE DE CLOTURE

Sous réserve de leur adoption définitive par l'Union européenne, les normes, amendements de normes et interprétations, publiées par l'IASB et présentées ci-dessous sont applicables selon l'IASB aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014 à l'exception de la norme IFRS 9:

- IFRS 9 – Instruments financiers : classifications et évaluations et amendements subséquents à IFRS 9 et IFRS 7 (applicable d'après l'IASB aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015);

Il s'agit du premier des trois volets de la norme IFRS 9 "Instruments financiers" destinée à remplacer la norme IAS 39 "Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation". Cette première partie traite du classement et de l'évaluation des instruments financiers. Les effets de l'application de ce texte ne peuvent pas être analysés indépendamment des deux autres parties non encore publiées qui doivent adresser respectivement le sujet de la dépréciation des actifs financiers et celui de la comptabilité de couverture

- IFRIC 21 – Droits ou taxes
Ce texte précise que le fait générateur de la comptabilisation de la dette des taxes diverses, droits et autres prélèvements, qui ne sont pas dans le champ d'application de la norme IAS 12, dépend de termes de la législation y afférent, indépendamment de la période de l'assiette de calcul du prélèvement
- Amendement IAS 19 – Avantages du personnel
Cet amendement simplifie la comptabilisation des contributions qui sont indépendantes du nombre d'années de service du membre du personnel
- Améliorations annuelles des normes IFRS – cycles 2010-2012 et 2011-2013 (émis en décembre 2013)

L'IASB a publié en décembre 2013 les normes dites d'Améliorations des IFRS 2010-2012 et 2011-2013 dans le cadre de son processus annuel de révision et d'amélioration des normes. Les amendements principaux sont les suivants :

- ⇒ IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » : clarification de la notion de « condition d'acquisition » ;
- ⇒ IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » : comptabilisation de la contrepartie conditionnelle lors d'un regroupement d'entreprises ;
- ⇒ IFRS 8 « Secteurs opérationnels » : informations à fournir sur les critères de regroupements ainsi que sur la réconciliation du total des actifs par secteur présentés et celui de l'ensemble des actifs de l'entité ;
- ⇒ IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » : clarification de la notion de juste valeur concernant les créances et les dettes à court terme ;
- ⇒ IAS 16 « Immobilisations corporelles » et IAS 38 « Immobilisations incorporelles » : modalités d'application de la méthode de la réévaluation ;
- ⇒ IAS 24 « Information relative aux parties liées » : clarification de la notion de prestations du personnel « clé » de direction ;
- ⇒ IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » : exclusion des joint-ventures du champ d'IFRS 3 ;
- ⇒ IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » : possibilité de compensation pour un portefeuille d'actifs et de passifs financiers ;

⇒ IAS 40 « Immeubles de placement » : clarification sur l'interaction entre IFRS 3 et IAS 40 pour savoir dans quelle mesure l'acquisition d'un immeuble peut être analysée comme un regroupement d'entreprises au sens d'IFRS 3.

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces nouvelles normes, amendements ou interprétation par anticipation et est en cours d'appréciation des impacts consécutifs notamment à la première application d'IFRIC 21 et d'IFRS 9.

1.2 Bases de préparation et de présentation des comptes consolidés

1.2.1 Bases d'évaluation

Les comptes consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique à l'exception :

- des actifs et passifs réévalués à leur juste valeur dans le cadre d'un regroupement d'entreprise ; conformément aux principes énoncés par la norme IFRS 3 ;
- des instruments financiers dérivés et actifs financiers disponibles à la vente qui sont évalués à leur juste valeur. La valeur comptable des actifs et passifs qui sont des éléments couverts par une couverture de juste valeur, et qui seraient par ailleurs évalués au coût, est ajustée pour tenir compte des variations de juste valeur attribuables aux risques couverts.

Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros. Les montants indiqués dans les états financiers consolidés sont arrondis au million le plus proche et comprennent des données individuellement arrondies. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous-totaux affichés.

1.2.2 Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les jugements et estimations et les hypothèses élaborés sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur :

- le mode de consolidation de Mercialys et la réévaluation de la quote-part antérieure (voir note 3.2) ;
- la date de prise contrôle et la réévaluation de la quote-part antérieure de Monoprix (voir note 3.1)
- le classement en instruments de capitaux propres du TSSDI émis le 18 octobre 2013 et des Obligations remboursables en actions Monoprix émises le 27 décembre 2013 (notes 1.4.18.1 et 26.6) ;
- les dépréciations des actifs non courants et goodwill (notes 1.4.12 et 18) ;
- la juste valeur des actifs acquis et passifs assumés dans le cadre d'un regroupement d'entreprise (notes 1.4.2, 3.1 et 4.1) ;
- les impôts différés actifs (notes 1.4.31 et 10) ;
- les provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité (notes 1.4.19.2 et 28).

Les notes 18.2, 19.3 et 29.2 présentent les sensibilités des évaluations effectuées portant sur les goodwill, les marques, les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence et les provisions retraite.

1.3 Positions comptables prises par le Groupe en l'absence de dispositions spécifiques prévues par les normes

En l'absence de norme ou d'interprétation applicable aux engagements fermes ou conditionnels d'achat d'intérêts minoritaires (voir note 1.4.20), la Direction du Groupe a utilisé son jugement pour définir et appliquer la position comptable la plus pertinente.

1.4 Principales méthodes comptables

1.4.1 Périmètre et méthodes de consolidation

Les filiales, les coentreprises et les entreprises associées placées sous le contrôle direct ou indirect de la société mère ou sur lesquelles cette dernière exerce un contrôle, un co-contrôle ou une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation.

FILIALES

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci.

Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister. Les filiales, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées dans le bilan du Groupe selon la méthode de l'intégration globale.

COENTREPRISES

Les coentreprises sont les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, c'est-à-dire dont il partage le contrôle des activités économiques en vertu d'un accord contractuel. Les coentreprises sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

ENTREPRISES ASSOCIEES

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle. Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Le goodwill lié à ces entités est inclus dans la valeur comptable de la participation. L'éventuelle perte de valeur et le résultat de cession portant sur les titres mis en équivalence sont comptabilisés en « Autres produits et charges opérationnels ».

DROITS DE VOTE POTENTIELS

Pour les entités autres que les entités ad hoc, le contrôle est apprécié sur la base des droits de vote actuels et potentiels actuellement exerçables.

Une entité peut posséder des bons de souscription d'action, des options d'achat d'action, des instruments d'emprunt ou de capitaux propres convertibles en actions ordinaires ou autres instruments analogues qui, s'ils sont exercés ou convertis, ont la faculté de donner à l'entité un pouvoir de vote ou de restreindre le pouvoir de vote d'un tiers sur les politiques financières et opérationnelles d'une autre entité. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels exerçables ou convertibles sont pris en considération après que l'entité ait apprécié si elle détient le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une autre entité. Les droits de vote potentiels ne sont pas actuellement exerçables ou convertibles lorsque, par exemple, ils ne peuvent être exercés ou convertis qu'à une date future ou à l'issue d'un événement futur.

Pour les entités ad hoc, le contrôle est apprécié à partir d'une analyse de l'exposition du Groupe aux risques et avantages de l'entité.

Une entité ad hoc doit être consolidée quand, en substance :

- la relation entre l'entité ad hoc et l'entreprise indique que l'entité ad hoc est contrôlée par l'entreprise ;
- les activités de l'entité ad hoc sont menées pour le compte de l'entreprise selon ses besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que l'entreprise obtienne des avantages de l'activité de l'entité ad hoc ;
- l'entreprise a les pouvoirs de décisions pour obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme de "pilotage automatique", l'entreprise a délégué ces pouvoirs de décisions ;
- l'entreprise a le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et par conséquent peut être exposée aux risques liés aux activités de l'entité ad hoc ;
- l'entreprise conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatif à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités.

1.4.2 Regroupement d'entreprises

En application d'IFRS 3 révisée, la contrepartie transférée (prix d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en « Autres charges opérationnelles ».

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un goodwill. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du goodwill complet, les intérêts minoritaires sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables.

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010 étaient traités selon la méthode du goodwill partiel, seule méthode applicable avant IFRS 3 révisée.

En cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de cette participation est enregistrée directement en résultat (« Autres produits opérationnels » ou « Autres charges opérationnelles »).

Les montants comptabilisés à la date d'acquisition peuvent donner lieu à ajustement, à condition que les éléments permettant d'ajuster ces montants correspondent à des informations nouvelles portées à la connaissance de l'acquéreur et trouvant leur origine dans des faits et circonstances antérieurement à la date d'acquisition. Au-delà de la période d'évaluation (d'une durée maximum de 12 mois après la date de prise de contrôle de l'entité acquise) le goodwill ne peut faire l'objet d'aucun ajustement ultérieur; l'acquisition ultérieure d'intérêts minoritaires ne donne pas lieu à la constatation d'un goodwill complémentaire.

Par ailleurs, les compléments de prix sont inclus dans la contrepartie transférée à leur juste valeur dès la date d'acquisition et quelle que soit leur probabilité de survenance. Durant la période d'évaluation, les ajustements ultérieurs trouvent leur contrepartie en goodwill lorsqu'ils se rapportent à des faits et circonstances existant lors de l'acquisition; à défaut et au-delà, les ajustements de compléments de prix sont comptabilisés directement en résultat (« Autres produits opérationnels » ou « Autres charges opérationnelles »), sauf si les compléments de prix avaient comme contrepartie un instrument de capitaux propres. Dans ce dernier cas, le complément de prix n'est pas réévalué ultérieurement.

1.4.3 Date de clôture

A l'exception de quelques filiales peu significatives, les sociétés du périmètre consolidé clôturent leurs comptes au 31 décembre.

1.4.4 Entreprises consolidées relevant d'un secteur d'activité différent

Les comptes de la société Casino Ré sont élaborés selon les normes applicables aux assurances. Dans les comptes consolidés, leur classement suit les règles générales de présentation des IFRS.

1.4.5 Conversion de monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la maison mère du Groupe. Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments financiers de chacune d'entre elles sont mesurés dans cette monnaie fonctionnelle.

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la société mère sont convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les actifs et passifs, y compris le goodwill et les ajustements relatifs à la détermination de la juste valeur en consolidation, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de la clôture de la période ;
- les postes du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie sont convertis en euros au cours de change moyen de la période tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours.

Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans une rubrique distincte des capitaux propres. Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger, est reconnu en résultat.

Les transactions libellées en devises sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture, les différences de change qui en résultent étant comptabilisées au compte de résultat en gain ou en perte de change. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les écarts de change constatés sur la conversion d'un investissement net d'une entité à l'étranger sont comptabilisés dans les comptes consolidés comme une composante séparée des capitaux propres et sont reconnus en résultat lors de la cession de l'investissement net.

Les écarts de conversion relatifs à des emprunts en devises couvrant un investissement en monnaie étrangère ou à des avances permanentes aux filiales sont également comptabilisés en capitaux propres et sont reconnus en résultat lors de la cession de l'investissement net.

1.4.6 Goodwill et immobilisations incorporelles

La comptabilisation d'une immobilisation incorporelle suppose :

- un caractère identifiable et séparable,
- le contrôle d'une ressource,
- l'existence d'avantages économiques futurs.

Les immobilisations incorporelles acquises par voie de regroupement d'entreprise et ne répondant pas à ces critères sont comptabilisées en goodwill.

1.4.6.1. Goodwill

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué conformément à la note 1.4.2. Le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie qui bénéficient des effets du regroupement et en fonction du niveau auquel la Direction suit en interne la rentabilité de l'investissement. Les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation chaque année ou plus fréquemment quand des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils peuvent s'être dépréciés. Toute dépréciation constatée est irréversible. Les modalités des tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe "Dépréciation des actifs non courants" figurant en note 1.4.12. Les goodwill négatifs sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

1.4.6.2. Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels acquis séparément par le Groupe sont comptabilisés au coût, et ceux acquis par voie de regroupement d'entreprise à leur juste valeur. Ils sont principalement constitués de logiciels acquis, des coûts de développement des logiciels utilisés en interne, des marques, des brevets et des droits d'entrée acquittés lors de la signature d'un contrat de bail. Les marques créées et développées en interne ne sont pas comptabilisées au bilan. Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée d'utilité prévue pour chaque catégorie de biens. Les frais de développement sont amortis sur une durée de trois ans et les logiciels sur une durée de trois à dix ans. Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie (notamment droit au bail et marques acquises) ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation systématique annuel ou lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Une immobilisation incorporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou dès lors qu'il n'est plus attendu aucun avantage économique futur de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est enregistré en résultat (« Autres produits et charges opérationnels »), au cours de l'exercice de décomptabilisation.

Les valeurs résiduelles, durée d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus à chaque clôture annuelle, et modifiés si nécessaire sur une base prospective.

1.4.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Les dépenses ultérieures sont comptabilisées à l'actif si elles satisfont aux critères de reconnaissance d'IAS 16. Ces critères sont appréciés avant l'engagement de la dépense.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains (non amortissables), font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilité attendue pour chaque catégorie de biens, avec une valeur résiduelle généralement nulle :

Nature des biens	Durée d'amortissement (en années)
Terrains	-
Construction - gros œuvre	40
Etanchéité toiture	15
Protection incendie de la coque	25
Agencements et aménagements des terrains	10 à 40
Agencements et aménagements des constructions	5 à 20
Installations techniques, matériels et outillage industriels	5 à 20
Matériels informatiques	3 à 5

Les composants « Etanchéité toiture » et « Protection incendie de la coque » ne sont identifiés en tant qu'immobilisation séparée que lors des rénovations importantes. Dans les autres cas, ils ne sont pas séparés du composant « Gros œuvre ».

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou dès lors qu'il n'est plus attendu aucun avantage économique futur de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est enregistré en résultat (« Autres produits et charges opérationnels »), au cours de l'exercice de décomptabilisation.

Les valeurs résiduelles, durée d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus à chaque clôture annuelle, et modifiés si nécessaire sur une base prospective.

1.4.8 Contrats de location

Les contrats de location financement, qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan au début de la période de location à la juste valeur du bien loué, ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les immobilisations dont le Groupe a la disposition par des contrats de location financement, sont comptabilisées au bilan et au compte de résultat comme si elles avaient été acquises par emprunt. Elles sont comptabilisées en immobilisations (en fonction de leur nature), en contrepartie d'un emprunt inscrit en passif financier.

Les biens pris en contrat de location financement sont amortis sur leur durée d'utilité attendue de manière similaire aux immobilisations de même nature, ou sur la durée du contrat si celle-ci est inférieure et si le Groupe n'a pas une certitude raisonnable de devenir propriétaire de l'actif au terme du contrat de location.

Les paiements futurs au titre des contrats de location-financement sont actualisés et portés au bilan du Groupe dans les passifs financiers. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés comme une charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Dans certains pays, le Groupe paye des loyers par anticipation liés à l'utilisation de terrains. Ces loyers d'avance sont comptabilisés comme une charge constatée d'avance et sont étalés sur la durée des contrats.

1.4.9 Coûts d'emprunts

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif, dont la préparation préalable à l'utilisation ou la vente prévue, nécessite un délai substantiel (généralement supérieur à six mois), sont incorporés au coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts d'emprunt sont les intérêts et autres coûts supportés par une entreprise dans le cadre d'un emprunt de fonds.

1.4.10 Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu par le Groupe pour en retirer des loyers, ou pour valoriser le capital, ou les deux. Dans le Groupe, les galeries marchandes sont reconnues comme des immeubles de placement.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. La juste valeur est par ailleurs donnée dans l'annexe. Les modes et durées d'amortissement sont identiques à ceux qui sont utilisés pour les immobilisations corporelles.

1.4.11 Prix de revient des immobilisations

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôt. S'agissant d'immobilisations corporelles, incorporelles et des immeubles de placement, ces frais viennent augmenter la valeur des actifs et suivent le même traitement.

1.4.12 Dépréciation des actifs non courants

La norme IAS 36 définit les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur nette comptable de ses actifs n'excède pas leur valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente.

En dehors du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie qui font l'objet de tests annuels systématiques de dépréciation, la valeur recouvrable d'un actif est estimée chaque fois qu'il existe un indice montrant que cet actif a pu perdre de sa valeur.

1.4.12.1. Unité Génératrice de Trésorerie (UGT)

L'Unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe d'actifs qui inclut l'actif et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Le Groupe a défini ses Unités Génératrices de Trésorerie comme suit :

- pour les hypermarchés, les supermarchés et le Discount, l'UGT est le magasin ;
- pour les autres réseaux, l'UGT est le réseau.

1.4.12.2. Indices de perte de valeur

Outre les sources d'informations externes suivies par le Groupe (environnement économique, valeur de marché des actifs...), les indices de perte de valeur utilisés dans le Groupe dépendent de la nature des actifs :

- actifs immobiliers (terrains et constructions) : perte de loyer ou résiliation du bail,
- actifs d'exploitation liés au fonds de commerce (actifs de l'UGT) : ratio valeur nette comptable des immobilisations du magasin par rapport au chiffre d'affaires TTC dépassant un seuil déterminé par type d'établissement,
- actifs affectés aux activités de support (siège et entrepôts) : arrêt d'exploitation du site ou obsolescence de l'outil de production utilisé par le site.

1.4.12.3. Détermination de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Elle est estimée pour chaque actif isolé. Si cela n'est pas possible, les actifs sont regroupés en groupe d'UGT pour lequel la valeur recouvrable est alors déterminée.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. Dans l'activité de la grande distribution, cette valeur est généralement déterminée en fonction d'un multiple du chiffre d'affaires ou d'EBITDA (résultat opérationnel courant + dotations aux amortissements opérationnels courants).

La valeur d'utilité est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif à laquelle s'ajoute une valeur terminale. Elle est déterminée, en interne ou par des experts externes, à partir :

- des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant ;
- de la valeur terminale calculée à partir de la capitalisation à l'infini d'un flux annuel normatif basé sur le flux de trésorerie issu de la dernière année des prévisions.

L'ensemble de ces éléments étant ensuite actualisé en retenant des taux du marché à long terme après impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

S'agissant du test de la valeur des goodwill, l'exercice de détermination des valeurs recouvrables des UGT ou groupes d'UGT associés est effectué en fin d'année.

1.4.12.4. Perte de valeur

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans les "Autres produits et charges opérationnels".

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes. Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill n'est jamais reprise.

1.4.13 Actifs financiers

1.4.13.1. Définitions

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- les actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat ;
- les prêts et créances ;
- les actifs disponibles à la vente.

La ventilation des actifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date de clôture : inférieure ou supérieure à un an.

1.4.13.2. Evaluation et comptabilisation des actifs financiers

A l'exception des actifs évalués à la juste valeur par résultat, tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition.

1.4.13.3. Actifs détenus jusqu'à l'échéance

Il s'agit exclusivement des titres à revenu fixe acquis avec l'intention et la capacité de les conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en prenant en compte toute décote ou prime lors de l'acquisition, sur la période allant de l'acquisition à l'échéance de remboursement. Les profits et pertes sont reconnus en résultat lorsque les actifs sont décomptabilisés ou lorsqu'ils perdent de la valeur, ainsi qu'au travers du processus d'amortissement.

1.4.13.4. Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils représentent les actifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les actifs acquis par l'entreprise dans l'objectif de les céder à court terme. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Certains actifs peuvent également faire l'objet d'un classement volontaire dans cette catégorie.

1.4.13.5. Prêts et créances

Ils représentent les actifs financiers, émis ou acquis par le Groupe qui sont la contrepartie d'une remise directe d'argent, de biens ou de services à un débiteur. Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les prêts et créances à long terme non rémunérés ou rémunérés à un taux inférieur à celui du marché sont, lorsque les sommes sont significatives, actualisés. Les dépréciations éventuelles sont enregistrées en résultat.

Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des dépréciations des montants non recouvrables. Les créances clients sont maintenues à l'actif du bilan tant que l'ensemble des risques et avantages qui leur sont associés ne sont pas transférés à un tiers.

1.4.13.6. Actifs disponibles à la vente

Ils représentent tous les autres actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'actif a perdu de la valeur de façon prolongée ou significative. Dans ces cas, le profit ou la perte, enregistré jusqu'alors en capitaux propres est transféré en résultat.

Lorsque l'actif disponible à la vente est un instrument de capitaux propres, la dépréciation est définitive. Les variations ultérieures positives de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres.

Lorsque l'actif disponible à la vente est un instrument de dette, toute appréciation ultérieure est comptabilisée en résultat à hauteur de la dépréciation antérieurement constatée en résultat.

Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés. Les actifs disponibles à la vente sont présentés en actifs financiers non courants.

1.4.13.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme.

Pour être éligible au classement d'équivalent de trésorerie, conformément à la norme IAS 7, les placements doivent remplir quatre conditions :

- placement à court terme ;
- placement très liquide ;
- placement facilement convertible en un montant connu de trésorerie ;
- risque négligeable de changement de valeur.

1.4.13.8. Décomptabilisation

Un actif financier est décomptabilisé dans les deux cas suivants :

- les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif ont expiré, ou,
- ces droits contractuels ont été transférés à un tiers et ce transfert répond à certaines conditions :
 - si le cédant a transféré la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif est décomptabilisé pour sa totalité ;
 - si le cédant a conservé la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif reste comptabilisé au bilan pour sa totalité.

1.4.14 Passifs financiers

1.4.14.1. Définitions

Les passifs financiers sont classés en deux catégories et comprennent :

- les emprunts au coût amorti et ;
- des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat.

La ventilation des passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date de clôture : inférieure ou supérieure à un an.

1.4.14.2. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

L'évaluation des passifs financiers dépend de leur classification selon IAS 39.

PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISES AU COUT AMORTI

Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet, le cas échéant, d'une couverture comptable.

Les frais et primes d'émission et les primes de remboursement font partie du coût amorti des emprunts et dettes financières. Ils sont présentés en diminution ou en augmentation des emprunts, selon le cas, et ils sont amortis de manière actuarielle.

PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR LE COMPTE DE RESULTAT

Ils représentent les passifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les passifs qui répondent à une intention de réalisation à court terme. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées par le compte de résultat.

1.4.14.3. Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Tous les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur.

DERIVES QUALIFIES DE COUVERTURE : COMPTABILISATION ET PRESENTATION

Le Groupe utilise la possibilité offerte par la norme IAS 39 d'appliquer la comptabilité de couverture:

- en cas de couverture de juste valeur (emprunt à taux fixe swappé à taux variable par exemple), la dette est comptabilisée pour sa juste valeur à hauteur du risque couvert et toute variation de juste valeur est inscrite en résultat. La variation de la juste valeur du dérivé est également inscrite en résultat. Si la couverture est totalement efficace, les deux effets se neutralisent parfaitement ;
- en cas de couverture de flux de trésorerie (par exemple emprunt à taux variable swappé à taux fixe, couverture d'un budget d'achat en devise), la variation de la juste valeur du dérivé est inscrite en résultat pour la part inefficace et en capitaux propres pour la part efficace avec reprise en résultat symétriquement à la comptabilisation des flux couverts et dans la même rubrique que l'élément couvert (résultat opérationnel courant pour les couvertures de flux d'exploitation et résultat financier pour les autres couvertures) ;
- en cas de couverture d'un investissement net réalisé dans une entité étrangère, la variation de juste valeur est comptabilisée nette d'impôt en autres éléments du résultat global pour la part efficace attribuable au risque de change couvert et en résultat pour la part inefficace. Les gains ou pertes accumulés en capitaux propres sont repris en résultat à la date de liquidation ou de cession de l'investissement net.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place, et ;
- l'efficacité de la couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

DERIVES NON QUALIFIES DE COUVERTURE : COMPTABILISATION ET PRESENTATION

Lorsqu'un instrument financier dérivé n'a pas été (ou n'est plus) qualifié de couverture, ses variations de juste valeur successives sont comptabilisées directement en résultat de la période, au sein de la rubrique « Autres produits et charges financières ».

1.4.15 Juste valeur des instruments financiers

Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante:

- l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1) ;
- l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables, directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2) ;
- au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3).

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de clôture du bilan. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles d'une bourse, de négociants, de courtiers, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions régulières. Ces instruments sont classés en niveau 1.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, et se fondent peu sur les

estimations propres du Groupe. Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur de l'instrument sont observables, cet instrument est classé en niveau 2.

Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument est classé en niveau 3.

1.4.16 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette probable de réalisation.

La méthode de valorisation utilisée dans le Groupe est le FIFO – premier entré, premier sorti.

Les stocks comprennent tous les coûts d'achat, coûts de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks sur leur lieu de vente et dans l'état où ils se trouvent. Ainsi, les frais logistiques encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent ainsi que les avantages obtenus des fournisseurs comptabilisés en déduction du coût d'achat des marchandises vendues sont pris en compte pour la valorisation des stocks consolidés.

Le coût des stocks comprend le recyclage de montants initialement comptabilisés en capitaux propres, correspondant à des gains ou pertes sur couvertures d'achats futurs de marchandises.

La valeur nette probable de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

Dans le cadre de son activité de promotion immobilière, le groupe Casino enregistre en stock les actifs en cours de construction.

1.4.17 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente, sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Ils sont classés comme des actifs détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie uniquement lorsque la vente est hautement probable et que l'actif ou le groupe destiné à être cédé est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit être engagée dans un plan de vente, qui devrait se traduire, sur le plan comptable, par la conclusion d'une vente dans un délai d'un an à compter de la date de cette classification.

Dans le compte de résultat consolidé du dernier exercice clos et de la période antérieure présentée, le résultat provenant des activités abandonnées est présenté séparément du résultat des activités poursuivies, après ce dernier, net d'impôt, ce même si le Groupe demeure détenir une part minoritaire dans la filiale après la vente. Le profit ou la perte net(te) en résultant est présenté(e) sur une ligne distincte du compte de résultat.

Les immobilisations corporelles et incorporelles, une fois classées comme détenues en vue de la vente, ne sont plus amorties.

1.4.18 Capitaux propres

Les capitaux propres regroupent deux catégories de propriétaires : les propriétaires de la société mère d'une part (actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon), et les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle d'autre part (actionnaires minoritaires des filiales). Une participation ne donnant pas le contrôle est définie comme la part d'intérêt dans une filiale qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à une société mère (ci-après « intérêts minoritaires » ou « intérêts ne donnant pas le contrôle »).

Les transactions réalisées avec les actionnaires minoritaires induisant une variation de parts d'intérêt de la société mère sans perte de contrôle affectent uniquement les capitaux propres car le contrôle ne change pas au sein de l'entité économique. Les flux de trésorerie provenant de variations de parts d'intérêts dans une filiale intégrée globalement, qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle (cette

notion englobant les augmentations de parts d'intérêts), sont intégrés dans les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement.

Dans le cas d'une acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée par intégration globale, le Groupe comptabilise la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon. Les frais attachés à ces opérations sont également enregistrés au sein des capitaux propres. Il en est de même pour les frais attachés aux cessions sans perte de contrôle. Concernant la cession d'intérêts majoritaires induisant une perte de contrôle, le Groupe constate une cession à 100% des titres détenus suivie, le cas échéant, d'une acquisition à la juste-valeur de la part conservée. Ainsi, le Groupe constate un résultat de cession, présenté en « Autres produits opérationnels » ou en « Autres charges opérationnelles », sur la totalité de sa participation (part cédée et part conservée), revenant à réévaluer la partie conservée par le résultat. Les flux de trésorerie provenant de l'obtention ou de la perte de contrôle dans une filiale sont affectés aux flux nets de trésorerie des activités d'investissement.

1.4.18.1. Instruments de capitaux propres et instruments composés

Le classement en capitaux propres dépend de l'analyse spécifique des caractéristiques de chaque instrument émis par le Groupe. Un instrument est considéré comme un instrument de capitaux propres si les deux conditions suivantes sont réunies : (i) l'instrument n'inclut aucune obligation contractuelle de remettre à une autre entité de la trésorerie ou un autre actif financier, ou d'échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables à l'entité et (ii) dans le cas d'un instrument qui sera ou pourra être réglé en instruments de capitaux propres, il s'agit d'un instrument non dérivé qui n'inclut aucune obligation contractuelle de livrer un nombre variable d'instruments représentatifs de nos capitaux propres, ou d'un dérivé qui ne sera réglé qu'au moyen d'un échange d'un montant fixé de trésorerie ou d'un autre actif financier contre un nombre fixé de nos instruments de capitaux propres.

Le Groupe examine également les modalités particulières des contrats afin de s'assurer de l'absence d'obligation indirecte de rachat des instruments de capitaux propres en trésorerie, par la remise d'un autre actif financier ou encore par la remise d'actions d'une valeur sensiblement supérieure au montant de trésorerie ou de l'autre actif financier à remettre.

En particulier, un instrument dont le remboursement est à l'initiative du Groupe et dont la rémunération est subordonnée au versement d'un dividende est classé en capitaux propres.

Dès lors qu'il existe une composante « dette », cette dernière est évaluée de manière séparée et classée en « dette financière ».

1.4.18.2. Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes et internes (lorsque éligibles) directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôts, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

1.4.18.3. Actions auto-détenues

Les actions auto-détenues sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle de ces actions est inscrit directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession, nettes de l'effet d'impôt attaché, n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

1.4.18.4. Options sur actions propres

Les options sur actions propres sont traitées selon leurs caractéristiques comme des instruments dérivés, des instruments de capitaux propres ou des passifs financiers.

Les options qualifiées de dérivés sont enregistrées à la juste valeur par le compte de résultat. Les options qualifiées d'instruments de capitaux propres sont enregistrées en capitaux propres pour leur montant initial ; les variations de valeur ne sont pas comptabilisées. Le traitement comptable des passifs financiers est décrit dans la note 1.4.14.

1.4.18.5. Paiement fondés sur des actions

Des options d'achat d'actions, des options de souscription d'actions et des actions gratuites sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe.

L'avantage accordé au titre des plans de stock-options, évalués à la juste valeur au moment de l'attribution de l'option, constitue un complément de rémunération. Il est comptabilisé en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits représentatifs de l'avantage consenti. La juste valeur des options est déterminée dans le Groupe en utilisant le modèle de valorisation de Black & Scholes, en fonction des caractéristiques du plan, des données de marché (prix actuel des actions sous-jacentes, la volatilité, le taux d'intérêt sans risque...) lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition des droits.

S'agissant des actions gratuites, la juste valeur est également déterminée en fonction des caractéristiques du plan, des données de marché lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence à l'issue de la période d'acquisition des droits. Si le plan ne spécifie pas de conditions d'acquisition, la charge est comptabilisée entièrement dès que le plan est accordé, sinon la charge est constatée sur la période d'acquisition en fonction de la réalisation des conditions.

1.4.19 Provisions

1.4.19.1. Provisions pour avantages au personnel postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

Les sociétés du Groupe participent, selon les lois et usages de chaque pays, à la constitution de différents types d'avantages au personnel de leurs salariés.

Dans le cadre de régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'obligation d'effectuer des versements supplémentaires en sus des cotisations déjà versées à un fonds, si ce dernier n'a pas suffisamment d'actifs pour servir les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures. Pour ces régimes, les cotisations sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues.

Dans le cadre de régimes à prestations définies, les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédit projetées sur la base des conventions ou des accords en vigueur dans chaque société. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chaque unité est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation est ensuite actualisée. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques du pays dans lequel le régime est situé. Ces régimes et les indemnités de fin de contrat font l'objet d'une évaluation actuarielle par des actuaires indépendants chaque année pour les régimes les plus importants et à intervalles réguliers pour les autres régimes. Ces évaluations tiennent compte notamment du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

Les gains et pertes actuariels résultent des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats estimés selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs. Ces écarts sont comptabilisés immédiatement en capitaux propres pour l'ensemble des écarts actuariels portant sur des régimes à prestations définies.

Le coût des services passés, désignant l'accroissement d'une obligation suite à l'introduction d'un nouveau régime ou d'une modification d'un régime existant est comptabilisé immédiatement en charges.

Les charges relatives à ce type de régimes sont comptabilisées en résultat opérationnel courant (coûts des services rendus) et en « Autres produits et charges financiers » (coûts financiers et rendements attendus des actifs).

Les réductions, les règlements et les coûts des services passés sont comptabilisés en résultat opérationnel courant ou en « Autres produits et charges financiers » selon leur nature. La provision comptabilisée au bilan correspond à la valeur actualisée des engagements ainsi évalués, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes.

1.4.19.2 Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe. Les provisions font l'objet d'une actualisation lorsque l'impact de l'actualisation est significatif.

Ainsi, afin de couvrir les coûts inhérents aux services après-vente sur les matériels vendus avec garantie, le Groupe enregistre dans ses comptes une provision. Cette provision représente le montant estimé, en fonction des statistiques des charges constatées par le passé, des réparations pendant la durée de la garantie. Cette provision est reprise chaque année pour le montant réel du coût du service rendu enregistré en charges.

Une provision pour restructuration est comptabilisée dès lors qu'il y a une obligation implicite vis-à-vis de tiers, ayant pour origine une décision de la Direction matérialisée avant la date de clôture par l'existence d'un plan détaillé et formalisé et l'annonce de ce plan aux personnes concernées.

Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. Ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe.

1.4.20 Engagements d'achats donnés aux minoritaires

Le Groupe a consenti aux actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales des engagements de rachat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces opérations peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie. Conformément à la norme IAS 32, les engagements d'achat donnés relatifs aux filiales consolidées par intégration globale sont comptabilisés en « passifs financiers » ; les « puts à prix fixes » sont comptabilisés pour leurs valeurs actualisées, et les « puts à prix variables » pour leurs justes valeurs ; en outre, ces opérations peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie.

La norme IAS 27 révisée, appliquée dans les comptes consolidés à partir du 1^{er} janvier 2010, précise le traitement comptable des acquisitions complémentaires de titres dans les sociétés. Le Groupe a décidé d'appliquer deux méthodes de comptabilisation différentes de ces options de ventes, selon que les options ont été émises avant ou après la date de première application de la version révisée de la norme en accord avec les recommandations de l'Autorité des marchés financiers. Les premières sont traitées selon la méthode du goodwill en cours alors que les secondes sont traitées comme des transactions entre actionnaires (impact capitaux propres).

1.4.21 Définition générale de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

1.4.22 Classification des actifs et passifs en courant et non courant

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en "actifs courants", de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie. Tous les autres actifs sont classés en "actifs non courants". Les passifs devant être réglés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture sont classés en "passifs courants". Le cycle normal d'exploitation du Groupe est de douze mois.

Les impôts différés sont, quant à eux, toujours présentés en actifs ou passifs non courants.

1.4.23 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont composés de deux parties : le « chiffre d'affaires, hors taxes » et les « autres revenus ».

Le « chiffre d'affaires, hors taxes » intègre les ventes réalisées dans les magasins, les cafétérias et les entrepôts, les revenus des activités financières, les revenus locatifs, les produits d'exploitation bancaire de l'activité de crédit et diverses prestations réalisées par les établissements.

Les autres produits de l'activité dénommés « Autres revenus » comprennent les produits liés à l'activité de promotion immobilière, divers produits de prestations de services et divers produits réalisés de manière accessoire ou dans le cadre d'activités annexes, en particulier les commissions perçues dans le cadre de la vente de voyages, les redevances liées à l'activité de franchise et des revenus de sous-location.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais et des taxes relatives aux ventes. Ils sont reconnus comme suit :

- les ventes de biens sont comptabilisées dès lors que les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client, généralement lorsque le transfert de propriété est intervenu, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et que le recouvrement est raisonnablement assuré ;
- les prestations de services, telles que les ventes d'extensions de garanties, les services attachés directement à la vente de biens ou les prestations réalisées envers des fournisseurs sont comptabilisées sur la période où les services sont rendus. Lorsqu'une prestation de services est assortie d'engagements divers, y compris d'engagements de volumes, le Groupe analyse les éléments de droit et de faits pour déterminer le cadencement de comptabilisation de la prestation. Il en résulte que, suivant la nature de la prestation de services, une comptabilisation du produit peut être immédiate, les prestations étant considérées comme réalisées, ou étalée sur la période de réalisation de la prestation ou d'atteinte de l'engagement donné.

En cas de paiement différé au-delà des conditions habituelles de crédit non supporté par un organisme de financement, le produit de la vente est égal au prix actualisé, la différence, si elle est significative, entre ce prix actualisé et le paiement comptant étant constatée en produits financiers répartis sur la durée du différé.

Les avantages accordés aux clients dans le cadre des programmes de fidélisation constituent des éléments séparés de la vente initiale. Les produits liés à ces droits octroyés sont différés jusqu'à la date d'utilisation des avantages par les clients.

1.4.24 Marge commerciale

La marge commerciale correspond à la différence entre le « Chiffre d'affaires, hors taxes » et le coût d'achat complet des marchandises vendues.

Le "Coût d'achat complet des marchandises" intègre les achats nets des ristournes et des coopérations commerciales, les variations de stocks rattachés aux activités de distribution et les coûts logistiques.

Les coopérations commerciales sont évaluées sur la base de contrats signés avec les fournisseurs et donnent lieu en cours d'année à la facturation d'acomptes. A la clôture de l'exercice, une évaluation des prestations commerciales réalisées avec les fournisseurs est effectuée. La comparaison entre cette évaluation et les acomptes facturés donne lieu à l'établissement de factures à établir ou d'avoirs à émettre.

Les variations de stocks s'entendent des variations positives et négatives après prise en compte des provisions pour dépréciation.

Les coûts logistiques sont les coûts de l'activité logistique gérée ou sous-traitée par le Groupe, frais de stockage, de manutention et de transport exposés après la première réception de la marchandise dans l'un des sites du Groupe, magasin ou entrepôt. Les coûts de transport facturés par les fournisseurs sur factures de marchandises (exemple : DDP Delivery Duty Paid) sont présentés en coût d'achat. Les coûts des transports sous-traités sont reconnus en « coûts logistiques ».

1.4.25 Coût des ventes

Les « coûts des ventes » sont composés des coûts supportés par les points de ventes ainsi que le coût de revient et la variation de stock liés à l'activité de promotion immobilière.

1.4.26 Frais généraux et administratifs

Les « Frais généraux et administratifs » sont composés des frais généraux et administratifs des fonctions supports, notamment les fonctions achats et approvisionnement, commerciales et marketing, informatique et finance.

1.4.27 Frais avant ouverture et après fermeture

Lorsqu'ils ne correspondent pas à la définition d'un actif, les frais avant ouverture et après fermeture sont comptabilisés en charges opérationnelles lors de leur survenance.

1.4.28 Autres produits et charges opérationnels

Cette rubrique enregistre les effets de deux types d'éléments :

- les éléments majeurs intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise. Il s'agit de produits et charges en nombre limité, inhabituels, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs ;
- les éléments qui par nature ne rentrent pas dans l'appréciation de la performance opérationnelle courante des « business units » tels que les pertes de valeur d'actifs non courants, les cessions d'actifs non courants et les incidences de l'application des normes IFRS 3 révisée et IAS 27 révisée (voir note 1.4.2).

1.4.29 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net est constitué de l'ensemble des résultats produits par les éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période, y compris les produits et résultats de cession des équivalents de trésorerie, les résultats de couverture de taux et de change y afférents ainsi que la charge d'intérêts attachée aux contrats de location financement.

La dette financière nette comprend les emprunts et dettes financières incluant les dérivés passifs placés en comptabilité de couverture qui s'y rattachent, diminués (i) de la trésorerie et équivalents de trésorerie, (ii) des actifs financiers de gestion de trésorerie et placements financiers assimilés, (iii) des dérivés actifs placés en comptabilité de couverture portant sur les emprunts et dettes financières et (iv) des actifs financiers consécutifs à une cession significative d'actifs non courants.

1.4.30 Autres produits et charges financiers

Il s'agit des produits et charges de nature financière qui ne font pas partie du coût de l'endettement financier net.

Sont compris notamment dans cette rubrique : les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les variations de juste valeur des actifs financiers hors trésorerie et des dérivés non concernés par la comptabilité de couverture, les résultats de cession des actifs financiers hors trésorerie, les résultats d'actualisation (y compris l'actualisation des provisions de retraite) et les résultats de change portant sur des éléments exclus de l'endettement financier net.

Les escomptes financiers obtenus pour paiement rapide sont portés en produits financiers pour la part correspondant au taux normal d'intérêt du marché et en réduction du prix d'achat pour le supplément.

1.4.31 Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigés de la fiscalité différée.

Les sociétés françaises consolidées qui satisfont aux critères du régime de l'intégration fiscale sont généralement comprises dans différents périmètres d'intégration fiscale.

Le cumul des impôts exigibles représente l'impôt dû par les sociétés têtes de groupe d'intégration et par toutes les autres sociétés non intégrées fiscalement.

La fiscalité différée correspond à l'impôt calculé et jugé récupérable s'agissant des éléments d'actif, sur les décalages temporaires d'imposition, les reports fiscaux déficitaires et certains retraitements de consolidation.

Tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés :

- pour toute différence temporelle imposable sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la dépréciation non déductible fiscalement du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf lorsque le Groupe contrôle le renversement de la différence et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle et, conformément à IAS 12, ils ne sont pas actualisés. Le montant d'impôt ainsi déterminé est, le cas échéant, influencé par la variation de la créance ou de la dette que provoque le changement du taux d'impôt sur les sociétés d'une année sur l'autre (méthode du "report variable").

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la taxe professionnelle a été remplacée par deux nouvelles contributions de natures différentes:

- la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'ancienne Taxe Professionnelle ; cette cotisation est comptabilisée au sein du Résultat Opérationnel Courant car elle présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle ;
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux ; cette cotisation est présentée sur la ligne impôt sur le résultat car le Groupe considère qu'elle répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.

Lorsque les versements effectués aux porteurs d'instruments de capitaux propres sont fiscalement déductibles, le Groupe comptabilise l'effet d'impôt en compte de résultat.

1.4.32 Résultat par action

Le résultat par action de base est calculé sur le nombre moyen d'actions pondéré selon la date de création des actions dans l'exercice, à l'exception des actions émises en paiement du dividende et déduction faite des actions auto-détenues. Le résultat par action dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions ("Treasury stock method"), qui :

- au numérateur, corrige le résultat des intérêts financiers sur les obligations convertibles et du dividende des TSSDI ;
- au dénominateur, rajoute au nombre basique d'actions, le nombre d'actions potentielles qui résulteront des instruments dilutifs (bons de souscription, options, actions gratuites), déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix du marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés. Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.

Les instruments de capitaux propres donnant accès au capital ne sont retenus dans le calcul indiqué ci-dessus que pour autant qu'ils aient un effet dilutif sur le résultat par action.

1.4.33 Information sectorielle

Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information par secteur opérationnel est dérivée de l'organisation interne des activités du groupe Casino ; elle reflète la vue du management et est établie sur la base du reporting interne utilisé par le Principal Décideur Opérationnel (le Président-Directeur Général) pour mettre en œuvre l'allocation des ressources et évaluer la performance.

L'information sectorielle comporte six secteurs opérationnels répartis entre la France et l'International : Casino France, Monoprix, Franprix – Leader Price pour la zone France et l'Amérique latine, l'Asie et les autres secteurs internationaux pour la zone « International ». Le Groupe a regroupé des segments au sein des secteurs Casino France, Amérique latine et Asie.

Ainsi, le secteur opérationnel dénommé « Casino France » regroupe principalement les activités françaises de distribution, quel que soit le format de magasins (hypermarchés, supermarchés, supérettes) ou leur mode d'exploitation (en propre ou en franchise) et les activités annexes ou complémentaires que sont l'immobilier, la vente par internet, la restauration et l'activité de services financiers, à l'exception de celles de Franprix – Leader Price et de Monoprix qui font l'objet d'un secteur opérationnel distinct. Au regard de la zone « International », les secteurs regroupés d'Amérique latine (Colombie, Uruguay, Argentine et Brésil) et d'Asie (Thaïlande et Vietnam) présentent une nature des produits vendus (alimentaires et non alimentaires), des actifs et moyens humains nécessaires à l'exploitation, une typologie de clientèle, des modes de distribution (direct, internet, offre marketing) et une performance financière long-terme similaires.

La Direction évalue la performance de ces secteurs sur la base du chiffre d'affaires ainsi que sur la base du résultat opérationnel courant. Les actifs et passifs ne faisant pas l'objet d'une information spécifique auprès de la Direction, aucune information est présentée par secteurs opérationnels en annexe dans le cadre d'IFRS 8.

Les données financières par secteur opérationnel sont établies selon les mêmes règles que celles utilisées pour les états financiers consolidés.

Note 2 Faits marquants

Les faits marquants de l'exercice sont les suivants :

- Opérations de périmètre 2013
 - Prise de contrôle de Monoprix (voir note 3.1)
 - Perte de contrôle de Mercialys (voir note 3.2)
 - Prises / perte de contrôle dans le sous-groupe Franprix – Leader Price (voir note 3.3)
 - Opération d'échange sur titres GPA (voir note 3.4)
 - Prise de contrôle de Bartira (voir note 3.5)
 - Cession partielle sans perte de contrôle de Via Varejo (voir note 3.6)
 - Emission d'obligations remboursables en actions par Monoprix (voir note 26.6)

- Opérations de périmètre 2012 : Prise de contrôle de GPA (voir note 4.1)
- Opérations de financement corporate
 - Emission hybride perpétuelle (voir note 26.5)
 - Emissions obligataires (voir note 30.1)
- Signature d'un partenariat avec les Coopérateurs de Normandie-Picardie en attente de l'autorisation de l'Autorité de concurrence (voir note 34.2)

Note 3 Opérations de périmètre

3.1 Prise de contrôle de Monoprix

Casino a mis en œuvre le 5 avril 2013 sa faculté de faire porter la participation de 50% de Monoprix, détenue jusqu'alors par Galeries Lafayette (GL), par une filiale de Crédit Agricole Corporate & Investment Bank (CACIB) conformément aux termes du protocole transactionnel signé le 26 juillet 2012.

Le 5 avril 2013, la vente par GL a donc été réalisée au prix de 1 176 millions d'euros, financés par Casino.

Le 10 juillet 2013, l'Autorité de la concurrence a donné son accord pour la prise de contrôle de Monoprix avec l'obligation de céder 58 magasins du Groupe (50 magasins intégrés et 8 indépendants) dont 55 à Paris (voir note 14).

Le paiement des titres Monoprix à GL a mis fin à l'accord de co-contrôle entre Casino et GL, CACIB ne se substituant pas à GL comme partenaire du Groupe.

Conformément aux engagements pris par le Groupe envers l'Autorité de la concurrence, la gouvernance de Monoprix a été modifiée et a placé Monoprix, pendant la période de portage, sous gestion autopilotée.

Selon les accords avec CACIB, et depuis le prépaiement effectué le 5 avril 2013 lors de la mise en œuvre du portage, Casino est exposé aux risques et avantages sur la participation de 50% précédemment détenue par GL. Il en résulte, qu'en application de la norme IAS 27, le groupe Casino contrôle Monoprix à compter du 5 avril 2013, date à compter de laquelle Monoprix est consolidé par intégration globale. Jusqu'au 4 avril 2013, le Groupe avait maintenu Monoprix en intégration proportionnelle à 50%.

Le 24 juillet 2013, à la suite de l'accord de l'Autorité de la concurrence pour la prise de contrôle exclusive du groupe Monoprix, le Groupe a finalisé l'acquisition des 50% restant de Monoprix détenus par une filiale de CACIB dans le cadre du contrat de portage. Le Groupe détient désormais 100% du capital de Monoprix.

DETERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DE QUOTE-PART ANTERIEUREMENT DETENUE

Le passage de l'intégration proportionnelle à 50% à une intégration globale à 100% a entraîné, conformément à IFRS 3, la constatation d'un produit de réévaluation de la quote-part antérieurement détenue pour un montant de 141 millions d'euros qui a été comptabilisé en « Autres produits opérationnels » (voir note 8).

JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS IDENTIFIABLES

A la date de prise de contrôle, la juste valeur attribuée aux actifs et passifs identifiables de Monoprix a été déterminée provisoirement par un expert indépendant et se résume ainsi :

Le bilan de Monoprix et le goodwill dégagé provisoires sont les suivants :

en millions d'euros	Bilan au 5 avril 2013
Immobilisations incorporelles	837
Immobilisations corporelles	1 753
Autres actifs non courants	22
Actifs d'impôts différés	6
Stocks	325
Créances clients	34
Créances d'impôt courant	7
Autres actifs	139
Trésorerie et équivalent de trésorerie	106
Actifs	3 230
Provisions non courantes	86
Passifs financiers non courants	2
Autres dettes non courantes	1
Passifs d'impôts différés	622
Provisions courantes	7
Passifs financiers courants	620
Fournisseurs	443
Autres dettes courantes	327
Passifs	2 107
Actifs et passifs identifiables à 100%, nets (A)	1 123
Juste valeur de la quote-part antérieurement détenue de 50% (B)	1 175
Prix d'acquisition de 50% de Monoprix (C)	1 176
Goodwill provisoire (B+C-A)	1 228

Au 31 décembre 2013, les principaux ajustements de juste valeur portent provisoirement sur la reconnaissance de marques (561 millions d'euros), de droits au bail (147 millions d'euros), d'actifs immobiliers (661 millions d'euros) et des impôts différés passifs nets attachés (468 millions d'euros).

L'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiables conduit provisoirement à la constatation d'un goodwill de 1 228 millions d'euros alloué au regroupement d'UGT Monoprix. Le goodwill est principalement attribuable aux optimisations des coûts et au capital humain.

La contribution des activités de Monoprix au chiffre d'affaires et au résultat net avant impôt du groupe Casino pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2013 est respectivement de 3 057 et 350 millions d'euros.

L'incidence de l'intégration à 100% de Monoprix dans les comptes consolidés du Groupe clos le 31 décembre 2013 si la prise de contrôle de Monoprix était intervenue le 1^{er} janvier 2013 est présentée en note 3.7. Les frais liés à la prise de contrôle se sont élevés sur l'exercice à 24 millions d'euros (voir note 8).

3.2 Perte de contrôle de Mercialys

Début janvier 2012, le Groupe s'était engagé dans un processus de perte de contrôle de sa filiale Mercialys. Depuis cette date, les actifs et passifs de cette filiale étaient classés conformément à la norme IFRS 5 en « actifs détenus en vue de la vente » et « passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente ».

Après la cession en 2012 de 9,9% de titres Mercialys, le Groupe avait ramené sa participation dans Mercialys à 40,2%. Cette baisse de détention avait généré une plus-value de 89 millions d'euros qui a été reconnue sur le 1^{er} semestre 2013 lors de la perte de contrôle de Mercialys.

Le processus de cession s'était également accompagné en 2012 d'une réorganisation de la gouvernance et des accords entre Casino et Mercialys.

L'Assemblée générale qui s'est tenue le 21 juin 2013 a pu confirmer d'une part, l'indépendance du Conseil d'administration et d'autre part, la perte de contrôle de la majorité des droits de vote en Assemblée générale.

Par conséquent, le groupe Mercialys est mis en équivalence dans les comptes consolidés de Casino depuis le 21 juin 2013 (voir note 19). L'incidence de la perte de contrôle a généré un gain de 548 millions d'euros présenté en « Autres produits opérationnels » (voir note 8). Ce gain inclut le produit de 459 millions d'euros lié à la réévaluation à la juste valeur de la quote-part conservée, déterminée sur la base du cours de bourse à la date de perte de contrôle, et la plus-value de 89 millions d'euros de la cession des 9,9% de fin 2012 reconnue.

3.3 Opérations du sous-groupe Franprix – Leader Price

3.3.1 Autres variations de périmètre au sein du sous-groupe Franprix – Leader Price

Au cours de l'exercice 2013, Franprix – Leader Price a pris le contrôle principalement de trois sous-groupes (Distri Sud-Ouest, RLPG Développement et Cafige) dans lesquels il possédait une participation minoritaire. Ces sous-groupes exploitent 159 magasins sous enseignes Franprix et Leader Price. Le montant décaissé pour l'acquisition de ces sous-groupes s'élève à 85 millions d'euros et a généré un goodwill provisoire de 284 millions d'euros et une charge sur la quote-part antérieurement détenue de 4 millions d'euros présentée en « Autres charges opérationnelles ». Les frais d'acquisitions de ces sous-groupes s'élèvent à 3 millions d'euros.

Le 27 mai 2013, le Groupe a obtenu de l'Autorité de la concurrence l'autorisation de procéder à l'acquisition de 38 magasins de proximité situés dans le Sud-Est de la France auprès du Groupe Norma. L'acquisition d'un montant de 37 millions d'euros a pu être finalisée en juillet 2013. L'opération a dégagé un goodwill provisoire de 33 millions d'euros. L'analyse de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels sera effectuée au cours du 1er semestre 2014.

Parallèlement, le 1er octobre 2013, le groupe Volta 10, filiale de Franprix – Leader Price exploitant 17 magasins, a été placé sous tutelle judiciaire. Un administrateur judiciaire a ainsi été nommé afin de gérer la filiale et prendre l'ensemble des décisions stratégiques. Tenant compte de cette situation, Volta 10 a été déconsolidée et comptabilisée selon la méthode de l'équivalence. L'administrateur judiciaire a placé Volta 10 et ses filiales en redressement judiciaire et examine les possibilités de vente des fonds de commerce. La déconsolidation de Volta 10 a amené le Groupe à constater une provision couvrant sa quote-part négative dans les capitaux propres de la filiale. Les créances du Groupe envers Volta 10 sont par ailleurs de 24 millions d'euros (14 millions de créances des entrepôts Franprix – Leader Price et 10 millions d'euros de compte courant). Compte tenu des perspectives de recouvrement en cas de liquidation du sous-groupe, une perte prévisible de 4 millions d'euros a été comptabilisée en « Autres charges opérationnelles ».

Les impacts de ces opérations au 1^{er} janvier 2013 sur les principaux agrégats du compte de résultat sont présentés en note 3.7.

3.3.2 Rachat de participations minoritaires

Par ailleurs, Franprix – Leader Price a racheté des participations minoritaires, liées principalement aux master-franchisés Distri Sud-Ouest, Cogefisd et Figeac, pour 84 millions d'euros entraînant un impact sur les capitaux propres Part du Groupe de -22 millions d'euros.

3.4 Opérations d'échange sur titres GPA

Le 6 septembre 2013, un accord transactionnel entre le Groupe et Monsieur Diniz a été conclu aux termes duquel ils renoncent à tout contentieux et action judiciaire concernant leur partenariat au Brésil, et notamment en tant qu'actionnaires de Wilkes et GPA. Cet accord prévoit également l'annulation de l'engagement d'achat (7,3%) donné par Casino. En contrepartie, le Groupe a remis 19 375 000 actions de préférence GPA en échange des 19 375 000 actions Wilkes détenues par Monsieur Abilio Diniz.

L'opération a été comptabilisée comme une transaction entre actionnaires en capitaux propres impactant les capitaux propres part du Groupe pour -190 millions d'euros, la part des minoritaires pour + 574 millions d'euros et l'annulation de la dette financière liée au put pour 399 millions d'euros.

3.5 Prise de contrôle de Bartira

Au niveau du sous-groupe GPA, Via Varejo a exercé son option d'achat le 1^{er} novembre 2013 portant sur 75% de la société Bartira (spécialisée dans l'ameublement) et a pris le contrôle de l'entité pour 70 millions d'euros.

Cette opération a généré une plus-value au titre de la quote-part antérieurement détenue (25%) de 35 millions d'euros.

Sur la base d'une expertise indépendante, le bilan de Bartira et le goodwill dégagé provisoires sont les suivants :

en millions d'euros	Bilan au 1 ^{er} novembre 2013
Immobilisations incorporelles	27
Immobilisations corporelles	46
Actifs d'impôts différés	1
Stocks	17
Autres actifs	13
Trésorerie et équivalent de trésorerie	-
Actifs	104
Provisions	39
Passifs financiers	6
Autres passifs	26
Passifs	72
Actifs et passifs identifiables à 100%, nets (A)	32
Juste valeur de la quote-part antérieurement détenue de 25% (B)	58
Prix d'acquisition de 75% de Bartira (C)	70
Juste valeur de l'option d'achat détenu (D)	103
Goodwill provisoire (B+C+D-A)	199

L'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiables conduit provisoirement à la constatation d'un goodwill de 199 millions d'euros alloué au regroupement d'UGT GPA non-alimentaire (Via Varejo). Le goodwill est principalement attribuable aux perspectives de croissance des activités.

Le chiffre d'affaires de Bartira étant réalisé à 100% avec Via Varejo, l'intégration à 100% de Bartira n'a pas d'incidence sur le chiffre d'affaire du Groupe. Les incidences sur le reste du compte de résultat consolidé sont peu significatives.

3.6 Cession partielle sans perte de contrôle de Via Varejo

Le 16 décembre 2013, Via Varejo a effectué un placement public de 123,7 millions d'Units (chaque Unit est composé d'une action ordinaires et deux actions préférentielles) sur le marché Brésilien des actions de préférence détenues par GPA et par la famille Klein.

L'impact sur les comptes du Groupe est de -8 millions d'euros sur les capitaux part Groupe et de +218 millions d'euros sur les intérêts minoritaires au titre de la part de GPA cédée sur le marché (9,06% de Via Varejo). Les frais associés nets d'impôt, d'un montant de 28 millions d'euros, ont été reconnus en capitaux propres part du Groupe et intérêts minoritaires pour respectivement 6 et 22 millions d'euros.

3.7 Incidence des opérations de prises / perte de contrôle sur les agrégats du compte de résultat

Si les opérations de prises / perte de contrôle précitées avaient été réalisées dès le 1^{er} janvier 2013, l'incidence sur les agrégats du compte de résultat aurait été la suivante :

En millions d'euros	31 décembre 2013 publié	Prise de contrôle Monoprix	Perte de contrôle Mercialys	Opérations Franprix – Leader Price	Autres	31 décembre 2013 retraité
Chiffres d'affaire	48 645	504	(60)	134	15	49 238
Résultat opérationnel courant	2 363	23	(68)	(6)	0	2 312
Résultat opérationnel	2 625	19	(129)	(11)	0	2 503
Résultat financier	(719)	(1)	18	(2)	0	(705)
Résultat avant impôt	1 905	18	(105)	(13)	(1)	1 805
Quote-part de résultat net des entreprises associées	21	0	42	-	0	63
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 523	11	(62)	(13)	0	1 458
<i>Résultat net, part du Groupe</i>	<i>851</i>	<i>11</i>	<i>-</i>	<i>(13)</i>	<i>0</i>	<i>849</i>
<i>Résultat net, part minoritaire</i>	<i>672</i>	<i>0</i>	<i>(62)</i>	<i>-</i>	<i>0</i>	<i>609</i>

Note 4 Opérations de périmètre réalisées en 2012

4.1 Prise de contrôle de GPA

A la date de prise de contrôle (2 juillet 2012), la juste valeur attribuée aux actifs et passifs identifiables de GPA a été déterminée par un expert indépendant et se résume ainsi :

en millions d'euros	Juste valeur au 2 juillet 2012
Immobilisations incorporelles	3 301
Immobilisations corporelles	3 096
Autres actifs non courants	510
Actifs d'impôts différés	1 018
Stocks	2 014
Créances clients	2 025
Autres actifs	1 157
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2 159
Actifs	15 281
Provisions	741
Passifs financiers non courants	2 311
Autres dettes non courantes	608
Passifs d'impôts différés	1 367
Passifs financiers courants	959
Fournisseurs	1 641
Autres dettes courantes	3 038
Passifs	10 664
Actifs et passifs identifiables à 100%, nets (A)	4 617
Réévaluation de la quote-part antérieurement détenue de 40,3% (B)	3 331
Juste valeur des intérêts minoritaires (selon méthode du goodwill complet) (C)	6 234
Goodwill (B+C-A)	4 949

L'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiables conduit à la constatation d'un goodwill de 4 949 millions d'euros soit une augmentation de 564 millions d'euros par rapport à la valeur provisoire présentée dans les comptes consolidés clos le 31 décembre 2012 et 82 millions d'euros par rapport au 30 juin 2013.

La variation par rapport aux comptes clos le 31 décembre 2012 résulte principalement de la révision des hypothèses de valorisation des droits au bail pour -288 millions d'euros nets d'impôt, des passifs éventuels fiscaux pour 115 millions d'euros nets d'impôt ainsi que de la reconnaissance de provisions pour risques sociaux pour 45 millions d'euros nets d'impôt.

Sur le second semestre, des travaux complémentaires sur les dépôts judiciaires de GPA, sur les commandes à livrer à date de prise de contrôle chez Via Varejo ainsi que sur les autres dettes de GPA ont conduit à constater une correction complémentaire de 82 millions d'euros du goodwill.

Les principaux ajustements de juste valeur ont porté sur la reconnaissance ou la revalorisation des marques (1 379 millions d'euros), des droits au bail (497 millions d'euros), des actifs immobiliers (86 millions d'euros), des passifs à caractère fiscal (377 millions d'euros), des provisions pour risques sociaux (153 millions d'euros) et des impôts différés passifs nets attachés (381 millions d'euros).

Ces modifications ont donc conduit à retraiter les comptes consolidés clos le 31 décembre 2012 de la manière suivante :

en millions d'euros	31 décembre 2012 retraité	31 décembre 2012 publié
Goodwill	10 909	10 380
Immobilisations incorporelles (*)	3 884	4 211
Immobilisations corporelles (*)	8 625	8 681
Autres actifs non courants	2 798	2 880
Actifs d'impôts différés	865	671
Autres actifs	8 226	8 226
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6 303	6 303
Actifs détenus en vue de la vente	1 461	1 461
Actifs	43 071	42 813
Capitaux propres	15 201	15 201
Provisions non courantes	975	762
Passifs financiers non courants	9 394	9 394
Autres dettes non courantes	900	900
Passifs d'impôts différés	1 364	1 366
Provisions courantes	275	275
Passifs financiers courants	2 786	2 786
Fournisseurs	6 655	6 655
Dettes d'impôts exigibles	118	118
Autres dettes courantes	4 307	4 260
Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente	1 095	1 095
Passifs	43 071	42 813

(*) Les comptes retraités 2012 incluent également une reclassification de 54 millions d'euros des immobilisations corporelles en immobilisations incorporelles

Le tableau ci-dessous présente l'incidence de l'intégration à 100% de GPA dans les comptes consolidés du Groupe clos le 31 décembre 2012 si la prise de contrôle de GPA était intervenue le 1^{er} janvier 2012.

en millions d'euros	31 décembre 2012 proforma	31 décembre 2012 publié
Chiffre d'affaires	47 712	41 971
Résultat opérationnel courant	2 279	2 002
Résultat opérationnel	2 630	2 379
Résultat financier	(638)	(499)
Résultat avant impôt	1 991	1 880
Résultat net de l'ensemble consolidé	1614	1533
<i>Résultat net, part du Groupe(*)</i>	<i>1048</i>	<i>1062</i>
<i>Résultat net, part minoritaire</i>	<i>566</i>	<i>470</i>

(*) La diminution de 14 millions d'euros du résultat net part du Groupe proforma résulte de la comptabilisation de certaines opérations directement en capitaux propres s'agissant de transactions effectuées entre actionnaires alors qu'auparavant elles étaient effectuées avec une société consolidée selon la méthode d'intégration proportionnelle et traitées en résultat de la période. Ces opérations correspondent à l'émission d'actions préférentielles au profit de Casino et à l'exercice de stock-options

4.2 Autres opérations de l'exercice 2012

4.2.1 Opérations de périmètre de Franprix – Leader Price

Au cours de l'exercice 2012, Franprix – Leader Price avait pris le contrôle de divers sous-groupes dans lesquels il détenait des participations minoritaires. Les principales opérations correspondaient à la prise de contrôle exclusif au sous-groupe Barat et d'un ensemble de 21 magasins Leader Price dans le Sud Est pour un montant respectif de 40 et 31 millions d'euros.

L'ensemble de ces opérations avait généré la reconnaissance d'un goodwill de 127 millions d'euros dont respectivement 49 et 62 millions d'euros pour le sous-groupe Barat et les magasins Leader Price Sud Est.

Si ces acquisitions avaient été réalisées dès le 1^{er} janvier 2012, la contribution additionnelle au chiffre d'affaires et au résultat net auraient été respectivement de 74 et -28 millions d'euros.

4.2.2 Evolution du pourcentage de détention du Groupe dans Big C Thaïlande

En 2012, le pourcentage d'intérêt du Groupe dans Big C Thaïlande avait diminué de 4,60% et résultait (i) de la dilution faisant suite à la non-souscription par le Groupe à l'augmentation de capital émise par Big C Thaïlande et (ii) de cessions sur le marché. Ces opérations avaient eu un impact positif sur les capitaux propres part du Groupe et les intérêts minoritaires pour respectivement de 139 et 69 millions d'euros.

Note 5 Complément d'information sur le tableau de flux de trésorerie

5.1 Variation du BFR liée à l'activité

en millions d'euros	2013	2012
Stocks de marchandises	(230)	(283)
Stocks de promotion immobilière	1	11
Fournisseurs	786	585
Créances clients et comptes rattachés	72	(8)
Créances liées aux activités de crédit	(47)	918
Financement des activités de crédit	83	(862)
Autres	(221)	(166)
Variation du BFR liée à l'activité	444	194

5.2 Incidence sur la trésorerie des variations de périmètre avec changement de contrôle

en millions d'euros	2013	2012
Montant payé pour les prises de contrôle	(1 403)	(116)
Disponibilités / (découverts bancaires) liés aux prises de contrôle	(248)	1 297
Montant reçu pour les pertes de contrôle	-	88
(Disponibilités) / découverts bancaires liés aux pertes de contrôle	(10)	(3)
Incidence du processus de perte de contrôle de Mercialys (*)	(207)	137
Incidence des variations de périmètre avec changement de contrôle	(1 868)	1 402

(*) La concrétisation de la perte de contrôle de Mercialys a eu un effet de -207 millions d'euros sur la trésorerie du Groupe. En 2012, les 137 millions d'euros correspondaient à la trésorerie perçue par le Groupe relative à la cession de 9,9% de titres de Mercialys (dont 9,8% à la suite du dénouement du Total return swap (TRS) conclu avec un établissement financier)

En 2013, l'incidence de ces opérations sur la trésorerie du Groupe comprend principalement :

- la prise de contrôle de Monoprix pour -1 432 millions d'euros (dont prix d'acquisition -1 176 millions d'euros et trésorerie passive pour -256 millions d'euros)
- les prises de contrôles réalisées par le sous-groupe Franprix – Leader Price pour -126 millions d'euros.

En 2012, l'incidence de ces opérations sur la trésorerie du Groupe comprenait principalement :

- la prise de contrôle de GPA pour 1 293 millions d'euros ;
- les prises de contrôle réalisées par le sous-groupe Franprix – Leader Price pour -109 millions d'euros ;
- l'encaissement du dernier billet de trésorerie, pour un montant net de frais de 83 millions d'euros, relatif à la cession aux autorités vénézuéliennes de Cativen en novembre 2010.

5.3 Incidence sur la trésorerie des variations de périmètre en lien avec des coentreprises et des entreprises associées

en millions d'euros	2013	2012
Montant payé pour l'acquisition de titres IP (*) ou MEE (*)	-	(21)
Disponibilités / (découverts bancaires) des acquisitions de titres IP	-	3
Montant reçu pour la cession de titres IP (*) ou MEE (*)	-	1
(Disponibilités) / découverts bancaires des cessions de titres IP	-	(10)
Incidence des variations de périmètre en lien avec des coentreprises et des entreprises associées	-	(26)

(*) IP : titres consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle / MEE : titres mis en équivalence

En 2012, l'incidence sur la trésorerie du Groupe de ces variations de périmètre résultait principalement de l'acquisition de Monshowroom.com et de la variation du pourcentage de GPA sur le premier semestre 2012.

5.4 Incidence sur la trésorerie des transactions avec les minoritaires sans changement de contrôle

en millions d'euros	2013	2012
Cession partielle sans perte de contrôle de Via Varejo	259	-
Opérations de rachat de minoritaires Franprix – Leader	(84)	(4)
Paiement de la dette Sendas	(22)	(21)
Cession des titres GPA et exercice de la 1 ^{ère} option de vente	-	209
Cession des titres et augmentation de capital de Big C Thaïlande	-	210
Autres	9	12
Incidence des transactions avec les minoritaires sans changement de contrôle	163	406

Note 6 Information sectorielle

6.1 Indicateurs clés par secteur opérationnel

en millions d'euros	France			International			2013
	Casino France	Monoprix	Franprix – Leader Price	Amérique latine	Asie	Autres secteurs International	
Chiffre d'affaires externe	11 575	3 561	4 356	24 731	3 561	862	48 645
Résultat opérationnel courant (*)	220	247	152	1 469	264	12	2 363

(*) Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information par secteur opérationnel est établie sur la base du reporting interne et inclut notamment l'affectation des frais de holding à l'ensemble des business units du Groupe

en millions d'euros	France			International			2012
	Casino France	Monoprix	Franprix – Leader Price	Amérique latine	Asie	Autres secteurs International	
Chiffre d'affaires externe	12 158	2 010	4 279	19 251	3 407	866	41 971
Résultat opérationnel courant (*)	400	122	163	1 060	241	16	2 002

(*) Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information par secteur opérationnel est établie sur la base du reporting interne et inclut notamment l'affectation des frais de holding à l'ensemble des business units du Groupe

6.2 Actifs non courants par zone géographique

Actifs non courants (*)

en millions d'euros	France	Amérique latine	Asie	Autres secteurs International	Total
31 décembre 2013	11 780	11 859	1 983	328	25 950
31 décembre 2012 retraité	8 618	13 483	2 092	328	24 521

(*) Les actifs non courants comprennent les goodwill, les immobilisations incorporelles et corporelles, les immeubles de placement, les participations dans les entreprises associées ainsi que les charges constatées d'avance long terme

Note 7 Informations sur le résultat opérationnel courant

7.1 Produits des activités ordinaires

en millions d'euros	2013	2012
Chiffre d'affaires distribution, hors taxes	48 645	41 971
Autres revenus	324	322
Produits des activités ordinaires	48 969	42 292

7.2 Coût d'achat complet des marchandises vendues

en millions d'euros	2013	2012
Achats et variation de stocks	(34 532)	(29 653)
Coûts logistiques	(1 668)	(1 473)
Coût d'achat complet des marchandises vendues	(36 200)	(31 126)

7.3 Nature de charge par fonction

en millions d'euros	Coûts logistiques (*)	Coûts des ventes	Frais généraux et administratifs	2013
Frais de personnel	(591)	(3 908)	(944)	(5 443)
Autres charges	(1 022)	(4 079)	(557)	(5 657)
Dotations aux amortissements	(55)	(698)	(221)	(974)
Total	(1 668)	(8 685)	(1 721)	(12 074)

(*) Les coûts logistiques sont inclus dans le « coût d'achat complet des marchandises vendues »

en millions d'euros	Coûts logistiques (i)	Coûts des ventes	Frais généraux et administratifs	2012
Frais de personnel	(605)	(3 354)	(918)	(4 877)
Autres charges	(822)	(3 502)	(586)	(4 910)
Dotations aux amortissements	(46)	(622)	(182)	(851)
Total	(1 473)	(7 478)	(1 686)	(10 637)

(*) Les coûts logistiques sont inclus dans le « coût d'achat complet des marchandises vendues »

7.3.1 Effectifs

Effectifs au 31 décembre (en nombre de personnes)	2013	2012
Effectif inscrit du Groupe	329 355	316 711
Equivalent temps plein	312 373	295 840

Les effectifs des entreprises associées ne sont pas inclus dans les effectifs ; les effectifs des contreprises sont reconnus à hauteur du pourcentage de détention par le Groupe.

L'augmentation constatée sur les effectifs inscrits du Groupe ainsi que sur les équivalents temps plein entre 2013 et 2012 provient essentiellement de la prise de contrôle de Monoprix.

7.3.2 Charges de location financement et de location simple

CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Le montant des loyers relatifs à des contrats de location simple s'élève à 1 165 millions d'euros au 31 décembre 2013 (dont 1 085 millions d'euros au titre d'actifs immobiliers) et à 911 millions d'euros au 31 décembre 2012 (dont 836 millions d'euros au titre d'actifs immobiliers).

Les montants des loyers futurs de locations simples et des loyers futurs minimaux à percevoir au titre des contrats de sous-location non résiliables sont présentés en note 34.3.2.

CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Le montant des loyers conditionnels relatifs à des contrats de location financement compris dans le compte de résultat au titre de l'exercice 2013 et 2012 s'élève à 1 million d'euros.

Les montants des loyers futurs de locations financement et des loyers futurs minimaux à percevoir au titre des contrats de sous-location non résiliables sont présentés en note 34.3.1.

7.3.3 Amortissements

en millions d'euros	2013	2012
Dotations aux amortissements sur immobilisations	(928)	(794)
Dotations aux amortissements sur immobilisations en location financement	(35)	(47)
Loyers relatifs à l'utilisation de terrains (voir note 21.2)	(11)	(11)
Total des dotations aux amortissements	(974)	(851)

Note 8 Autres produits et charges opérationnels

en millions d'euros	2013	2012
Total des Autres Produits opérationnels	999	1 078
Total des Autres Charges opérationnelles	(738)	(701)
	261	377
<u>Détail par nature</u>		
Résultat de cession d'actifs non courants	58	110
<i>Dont plus-value sur opérations immobilières (i)</i>	60	103
Autres produits et charges opérationnels	203	267
Provisions et charges pour restructuration (ii)	(148)	(200)
Pertes nettes de valeur des actifs (v)	(79)	(123)
Provisions et charges pour litiges et risques (iii)	(86)	(68)
Produits / (charges) nets liés à des opérations de périmètre (iv)	551	672
Autres	(35)	(13)
Total autres produits et charges opérationnels nets	261	377

(i) En 2012, dans le cadre de sa nouvelle stratégie, Mercialys avait cédé 21 actifs incluant 14 centres locaux de proximité,

une extension cédée en vente en état futur d'achèvement et 6 lots isolés. Au cours du 1^{er} semestre 2013, Mercialys a poursuivi sa stratégie en cédant 20 actifs

- (ii) La charge de restructuration au titre de l'exercice 2013 concerne essentiellement les secteurs Casino France, GPA, Franprix – Leader Price et Exito à hauteur respectivement de 49, 41, 22 et 12 millions d'euros. En 2012, elle portait principalement sur les secteurs Casino France, Franprix – Leader Price et GPA à hauteur respectivement de 94, 62 et 21 millions d'euros
- (iii) Les provisions pour risque et charges portent notamment sur des risques et contentieux fiscaux dans différentes entités du Groupe
- (iv) Le produit de 551 millions d'euros constaté au cours de l'exercice 2013 résulte essentiellement de la perte de contrôle de Mercialys (548 millions d'euros) et de la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue de Monoprix (141 millions d'euros) compensés partiellement par des frais pour un montant total de 112 millions d'euros liés principalement aux opérations de périmètre de GPA (77 millions d'euros) et de Monoprix (24 millions d'euros). En 2012, le produit de 672 millions d'euros résultait essentiellement de la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue de GPA à hauteur de 904 millions d'euros compensée par des frais d'un montant total de 157 millions d'euros liés (i) à la prise de contrôle de GPA et à la défense des intérêts du Groupe au Brésil, (ii) au processus de prise de contrôle de Monoprix et (iii) au processus de perte de contrôle de Mercialys ainsi que des pertes de valeur sur engagements d'achats futurs relatifs à des master-franchisés de Franprix – Leader Price (62 millions d'euros)
- (v) Détail des pertes de valeur des actifs :

en millions d'euros	Notes	2013	2012
Pertes de valeur de goodwill	14.2	(2)	(73)
Reprises / (pertes) de valeur nettes des immobilisations incorporelles	15.2	(10)	(7)
Reprises / (pertes) de valeur nettes des immobilisations corporelles	16.2	(44)	(8)
Reprises / (pertes) de valeur nettes d'autres actifs (*)		(23)	(35)
Total pertes nettes de valeur des actifs		(79)	(123)

(*) La ligne « Reprises / (pertes) de valeur nettes d'autres actifs » comprenait principalement en 2012 les pertes de valeurs des entreprises associées du sous-groupe Franprix – Leader Price à hauteur de 30 millions d'euros

Note 9 Résultat financier

9.1 Coût de l'endettement financier net

en millions d'euros	2013	2012
Résultat de cession des équivalents de trésorerie	-	1
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	179	151
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	179	152
Charges d'intérêts sur opérations de financement après couverture	(803)	(665)
Charges financières de location financement	(11)	(5)
Coût de l'endettement financier brut	(814)	(670)
Total du coût de l'endettement financier net	(635)	(519)

9.2 Autres produits et charges financiers

en millions d'euros	2013	2012
Produits financiers de participation	1	2
Gains de change (hors opérations de financement)	48	26
Produits d'actualisation et de désactualisation	2	13
Variation positive de juste valeur des dérivés hors couverture (*)	8	58
Autres produits financiers	109	79
Produits financiers	168	177
Pertes de change (hors opérations de financement)	(56)	(27)
Charges d'actualisation et de désactualisation	(18)	(22)
Variation négative de juste valeur des dérivés hors couverture (*)	(68)	(3)
Variation négative de juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur	(4)	(2)
Autres charges financières	(106)	(103)
Charges financières	(252)	(157)
Total autres produits et charges financiers	(84)	20

(*) En 2013, la charge nette de 60 millions d'euros reflète principalement la variation de valeur des TRS Big C Thaïlande et de GPA, du forward GPA et des options d'achat portant sur des actions préférentielles de GPA (voir ci-dessous). En 2012, cette ligne comprenait principalement un produit de 46 millions d'euros de variation de juste valeur du TRS GPA

En décembre 2011, le Groupe a contracté avec un établissement financier un TRS d'une maturité de 2,5 ans portant sur 7,9 millions d'ADR GPA (actions de préférence cotées aux États-Unis). Le contrat est sans livraison physique de titres. Cet instrument porte un intérêt d'Euribor 3 mois + 3,25%. En 2012 et 2013, suite à la modification du prix d'entrée du TRS, Casino a encaissé respectivement un produit de 69 et 50 millions d'euros. Ce TRS est un dérivé évalué à la juste valeur dont les variations sont constatées en résultat. Au 31 décembre 2013, l'instrument porte sur 7,8 millions de titres (soit 3,0% du capital de GPA) et un notionnel de 332 millions d'euros et présente une juste valeur de -80 millions d'euros (contre 7,8 millions de titres, 282 millions d'euros de notionnel et -23 millions d'euros de juste valeur au 31 décembre 2012).

En 2012, le Groupe a souscrit des options d'achat portant sur 8,9 millions d'ADR GPA auprès d'un établissement financier. L'échéance des options, exerçables à tout moment, est le 30 juin 2014. Au 31 décembre 2013, ces options d'achat portent sur 3,4% du capital de GPA et présentent une juste valeur de 18 millions d'euros en sachant que la prime d'option de 38 millions d'euros n'est pas payée.

Le Groupe a contracté fin décembre 2012 avec un établissement financier un forward portant sur des titres GPA ayant une maturité de 2 ans et portant un intérêt de Libor 3 mois + 3,00%. Le contrat ne prévoit pas de livraison physique de titres. Ce forward est un dérivé évalué à la juste valeur dont les variations sont constatées en résultat. Suite à la modification du prix d'entrée du forward en 2013, Casino a encaissé un produit de 43 millions d'euros. Au 31 décembre 2013, l'instrument porte sur 5,8 millions de titres (soit 2,2% du capital de GPA) et un notionnel de 319 millions de dollars US (231 millions d'euros) et présente une juste valeur de -43 millions d'euros.

Le Groupe a contracté en 2012 avec un établissement financier un TRS portant sur 20,6 millions d'actions de Big C Thaïlande avec un notionnel de 108 millions d'euros à échéance 1^{er} juillet 2014 et intérêt d'Euribor 3 mois + 2,30%. Suite à un avenant au contrat en 2013, le notionnel a été porté à 110 millions d'euros. Le contrat ne prévoit pas de livraison physique de titres. Ce TRS est un dérivé évalué à la juste valeur dont les variations sont constatées en résultat. Suite à la modification du prix d'entrée du TRS en 2013, Casino a encaissé un produit de 1,9 millions d'euros. Au 31 décembre 2013, l'instrument portait sur 20,6 millions de titres et présente une juste valeur de -26 millions d'euros.

Note 10 Impôts

10.1 Charge d'impôt

10.1.1 Analyse de la charge d'impôt

en millions d'euros	2013			2012		
	France	International	TOTAL	France	International	TOTAL
Impôts exigibles	(100)	(193)	(292)	(87)	(202)	(289)
Autres impôts (CVAE)	(63)	(2)	(66)	(63)	(2)	(66)
Impôts différés	48	(92)	(43)	68	(36)	32
Charge totale d'impôt au compte de résultat	(115)	(286)	(401)	(82)	(241)	(323)
Impôts sur éléments comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » (voir note 26.7.2)	(4)	-	(4)	35	1	35
Impôts sur éléments comptabilisés en capitaux propres	(7)	(46)	(54)	13	2	15

10.1.2 Charge d'impôt théorique et charge d'impôt comptabilisée

en millions d'euros	2013	2012
Résultat avant impôt et mises en équivalence	1 905	1 880
Charge d'impôt théorique (i)	(656) 34,43%	(647) 34,43%
Effet de l'imposition des filiales étrangères	91	139
Quote-part de résultat de Mercialys non imposée	36	57
Changement de taux d'impôt (ii)	(2)	35
Résultat des réévaluations des intérêts antérieurement détenus dans le cadre d'opérations de prise ou perte de contrôle et cession de titres (iii)	246	226
Reconnaissance de produits d'impôts sur les déficits fiscaux et les autres différences temporelles déductibles non antérieurement reconnus	33	12
Non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les déficits reportables ou les autres différences temporelles déductibles	(25)	(61)
Perte de valeur de goodwill	(4)	(36)
CVAE nette d'impôt	(39)	(39)
Non déductibilités des charges financières (iv)	(9)	(16)
Crédits d'impôt	15	21
Non-imposition du CICE (v)	26	-
Contribution additionnelle 3% distribution de dividendes	(10)	(1)
Différence temporaire sur la valeur des titres Mercialys conservés (voir note 3.2)	(134)	-
Taux d'impôt réduit sur cession de titres Mercialys 2012	(20)	-
Effet fiscal lié à l'opération d'échange de titres GPA (voir note 3.4)	13	-
Reprise d'impôts différés passifs relatifs au call Bartira	37	-
Taxe sur équité Exito	(16)	-
Amortissement fiscal de goodwill (Exito)	19	26
Perte sur engagements d'achats liés à des master-franchisés	(4)	(21)
Autres	2	(16)
Autres éléments taxés à taux réduit ou nul	-	(1)
Charge d'impôt réelle	(401)	(323)
Taux d'impôt effectif	21,07%	17,20%

- (i) Pour les exercices 2013 et 2012, la réconciliation du taux effectif d'impôt du Groupe a été effectuée sur la base d'un taux d'imposition inchangé de 34,43 %. Le taux ainsi retenu par le Groupe ne tient pas compte de la contribution additionnelle transitoire de 5 % en 2012 et 10,7% en 2013 pour les redevables de l'impôt sur les sociétés françaises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros ; l'impact de la ré-estimation des impôts différés qui se reverseront en 2014 s'élève à 5 millions d'euros sur les comptes consolidés du Groupe. Cette mesure a eu un impact de 7 millions d'euros sur la charge d'impôt exigible de l'exercice (2 millions d'euros pour l'exercice précédent).
- (ii) En 2012, le principal effet correspondait à la diminution du taux d'impôt en Colombie.
- (iii) En 2013, les opérations concernent Mercialys, Monoprix et Bartira respectivement pour 188, 49 et 9 millions d'euros. En 2012, les opérations concernaient GPA.
- (iv) La loi de finance rectificative de 2012 a imposé une nouvelle limitation forfaitaire à la déductibilité des charges financières supportées par les sociétés françaises. Cette limitation consiste à réintégrer 15% de ces charges financières dans le résultat fiscal de l'exercice 2012. Cette réintégration est également de 15% pour l'exercice 2013 puis sera de 25% pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014.
- (v) La 3^{ème} loi de finances rectificative 2012 en France a instauré un Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), correspondant à un crédit d'impôt (remboursable au bout de 3 ans) de 4% assis sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC versées à compter du 1^{er} janvier 2013 (le taux est porté à 6% à compter du 1^{er} janvier 2014). Le Groupe a reconnu ce produit de CICE en réduction des charges de personnel et a cédé sa créance à hauteur de 58 millions d'euros.

10.2 Impôts différés

10.2.1 Variation des impôts différés actifs

en millions d'euros	2013	2012 retraité
Au 1^{er} janvier	865	377
(Charge) / produit de l'exercice « Activités poursuivies »	(387)	(305)
Effet des variations de périmètre (*)	44	795
Effet des variations de taux de change et reclassements (*)	(85)	(49)
Variations constatées directement en capitaux propres	(13)	48
Au 31 décembre	425	865

(*) Correspondait en 2012 principalement à la prise de contrôle de GPA

10.2.2 Variation des impôts différés passifs

en millions d'euros	2013	2012 retraité
Au 1^{er} janvier	1 364	697
(Produit) / charge de l'exercice	(343)	(337)
Effet des variations de périmètre (*)	549	1 079
Effet des variations de taux de change et reclassements (*)	(164)	(75)
Variations constatées directement en capitaux propres	-	-
Au 31 décembre	1 406	1 364

(*) Correspondait en 2012 principalement à la prise de contrôle de GPA et en 2013 à celle de Monoprix

10.2.3 Origine des impôts différés actifs et passifs

en millions d'euros	Net	
	2013	2012 retraité
Immobilisations incorporelles	(958)	(866)
Immobilisations corporelles	(637)	(326)
<i>dont location financement</i>	(70)	(88)
Stocks	37	30
Instruments financiers	(21)	2
Autres actifs	(57)	(39)
Provisions	227	259
Provisions réglementées	(201)	(181)
Autres passifs	108	160
<i>dont emprunt location financement</i>	13	26
Reports fiscaux déficitaires	521	461
Actifs (Passifs) d'impôts différés nets	(982)	(499)
Impôts différés actifs au bilan	425	865
Impôts différés passifs au bilan	1 406	1 364
Solde net	(982)	(499)

L'intégration fiscale relative à Casino, Guichard-Perrachon a généré au titre de 2013 une économie d'impôt de 94 millions d'euros contre 126 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Les déficits fiscaux reportables activés sont localisés principalement au niveau de GPA et dans Casino, Guichard-Perrachon ; les perspectives futures bénéficiaires de ces sociétés et les options fiscales mises en place justifient l'activation de l'impôt différé relatif à ces reports déficitaires.

10.2.4 Impôt différé non reconnu

Au 31 décembre 2013, le montant des déficits fiscaux reportables non comptabilisés au bilan s'élevait à 311 millions d'euros (effets d'impôts différés actifs non reconnus de 98 millions d'euros) contre 135 millions d'euros en 2012 (effets d'impôts différés actifs non reconnus de 43 millions d'euros). Ces déficits sont principalement localisés dans le sous-groupe Franprix – Leader Price.

Echéances des reports fiscaux déficitaires non comptabilisés

en millions d'euros	2013	2012
Inférieur à 1 an	5	-
Entre 1 et 2 ans	2	1
Entre 2 et 3 ans	3	2
Supérieur à 3 ans	88	41
Total	98	43

Note 11 Quote-part de résultat net des entreprises associées

en millions d'euros	2013	2012
Mercialys	12	-
Entreprises associées du groupe GPA	16	8
Autres	1	(3)
Entreprises associées du groupe Franprix- Leader Price	(8)	(26)
Quote-part de résultat net des entreprises associées	21	(21)

Note 12 Activités abandonnées et actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente se décomposent ainsi :

en millions d'euros	2013	2012
Actifs de Franprix - Leader Price (i)	58	-
Actifs de Monoprix (i)	15	-
Actifs de GPA (ii)	14	-
Actifs de DCF (i)	5	-
Actifs immobiliers du sous-groupe français « Actifs Magasins »	3	-
Actifs du groupe Mercialys	-	1 461
Actifs détenus en vue de la vente	96	1 461
Passifs rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	-	1 095

(i) Dans le cadre de la prise de contrôle de Monoprix au 5 avril 2013 et de l'avis de l'Autorité de la concurrence, le Groupe s'est engagé dans un processus de cession de 50 magasins intégrés compris dans les secteurs Monoprix (magasins sous l'enseigne Monop'), Franprix - Leader Price et Casino France (voir note 3.1)

(ii) Dans le cadre de la prise de contrôle de Nova Casa Bahia par GPA en 2011, le Groupe s'est engagé dans un processus de cession de 74 magasins Via Varejo conformément à la décision de l'Autorité de la concurrence brésilienne

La variation constatée entre le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2012 provient essentiellement de la concrétisation de la perte de contrôle de Mercialys (voir note 3.2) qui est désormais consolidée selon la méthode de mise en équivalence (voir note 19).

Note 13 Résultat net par action

13.1 Nombre d'actions

Nombre dilué d'actions entrant dans le calcul	2013	2012
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la		
Actions ordinaires totales	112 894 920	111 825 980
Actions ordinaires auto-détenues	(128 746)	(84 121)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires avant dilution (1)	112 766 174	111 741 859
Equivalents actions provenant des :		
Plan d'option de souscription	318 174	523 800
Instruments non dilutifs (hors marché ou couverts par des calls)	-	(309 778)
Nombre moyen pondéré d'instruments dilutifs	318 174	214 022
Nombre théorique d'actions rachetées au prix du marché (*)	(266 742)	(170 168)
Effet de dilution des plans d'options de souscription	51 432	43 854
Plans d'attribution d'actions gratuites	101 019	387 500
Effet de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives	152 451	431 355
Total des actions après dilution (2)	112 918 625	112 173 213

(*) En application de la méthode du rachat d'actions, les fonds recueillis à l'exercice des bons et options sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix de marché. Le nombre théorique d'actions qui seraient ainsi rachetées vient en diminution du nombre total des actions qui résulteraient de l'exercice des droits. Le nombre théorique est plafonné au nombre d'actions qui résulteraient de l'exercice des droits

13.2 Résultats attribuables aux actions ordinaires

en millions d'euros		2013	2012
Résultat net part du Groupe		851	1 062
Dividendes attribuables aux porteurs de TSSDI		(18)	(9)
Résultat net, part du Groupe, attribuables aux actions ordinaires	(3)	833	1 053
dont :			
- résultat net des activités poursuivies, part du Groupe	(4)	835	1 055
- résultat net des activités abandonnées, part du Groupe		(2)	(2)

13.3 Résultat par action

en euros		2013	2012
Résultat de base par action, part du Groupe:			
- de l'ensemble consolidé	(3) / (1)	7,39	9,42
- des activités poursuivies	(4) / (1)	7,41	9,44
Résultat dilué par action, part du Groupe:			
- de l'ensemble consolidé	(3) / (2)	7,38	9,39
- des activités poursuivies	(4) / (2)	7,40	9,41

Note 14 Goodwill

14.1 Répartition par activités et secteurs géographiques

en millions d'euros	2013			2012
	Brut	Perte de valeur	Net	retraité
Casino France	1 639	(1)	1 638	1 593
<i>Magasins hypermarchés, supermarchés et proximités</i>	1 375	-	1 375	1 362
<i>Divers</i>	264	(1)	263	231
Franprix – Leader Price	2 462	(1)	2 461	2 170
Monoprix	1 233	-	1 233	914
France	5 334	(2)	5 332	4 676
Amérique Latine	4 619	-	4 619	5 309
Argentine	21	-	21	29
Brésil	4 031	-	4 031	4 639
<i>GPA (alimentaire)</i>	3 229	-	3 229	3 870
<i>Via Varejo (non-alimentaire)</i>	802	-	802	770
Colombie	464	-	464	527
Uruguay	104	-	104	113
Asie	662	-	662	745
Thaïlande	658	-	658	742
Vietnam	3	-	3	3
Autres	178	-	178	179
Océan Indien	176	-	176	176
Divers	2	-	2	2
International	5 459	-	5 459	6 233
Goodwill	10 793	(2)	10 791	10 909

14.2 Variation de la valeur nette comptable

en millions d'euros	2013	2012 retraité
Au 1^{er} janvier, valeur nette	10 909	7 955
Goodwill constaté au cours de l'exercice (i)	893	3 470
Pertes de valeur de l'exercice (ii)	(2)	(73)
Sorties de périmètre	(2)	(15)
Effet des variations de change (iii)	(972)	(343)
Variation liée aux engagements d'achats donnés aux minoritaires	-	-
Reclassement et autres mouvements (iv)	(35)	(86)
Au 31 décembre, valeur nette	10 791	10 909

- (i) Au 31 décembre 2013, la hausse de 893 millions d'euros résulte de la prise de contrôle de Monoprix à hauteur de 311 millions d'euros (voir note 3.1), des opérations réalisées par le sous-groupe Franprix – Leader Price pour 321 millions d'euros (voir note 3.3), et de la prise de contrôle de Bartira pour 199 millions d'euros (voir note 3.5). En 2012, la variation de 3 389 millions d'euros provenait principalement de la prise de contrôle de GPA à hauteur de 3 239 millions d'euros – voir note 4.1).
- (ii) Les pertes de valeur constatées en 2012 concernaient principalement la société Geimex à hauteur de 41 millions d'euros et le secteur Casino France pour 17 millions d'euros
- (iii) La variation de change enregistrée sur l'exercice 2013 résulte principalement de l'appréciation de l'euro par rapport aux monnaies brésilienne (-802 millions d'euros), thaïlandaise (-84 millions d'euros) et colombienne (-63 millions d'euros). L'effet constaté en 2012 portait principalement sur l'appréciation de l'euro par rapport à la monnaie brésilienne (-384 millions d'euros) et de la dépréciation de l'euro par rapport aux monnaies colombienne (37 millions d'euros) et thaïlandaise (12 millions d'euros)
- (iv) La variation de -35 millions d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2013 correspond à hauteur de -29 millions d'euros au goodwill lié au reclassement de certains magasins du sous-groupe Franprix Leader-Price en actifs détenus en vue de la vente (voir note 12). La variation de 86 millions d'euros constatée sur 2012 provenait du reclassement du goodwill attaché à Mercialis en actifs détenus en vue de la vente à hauteur de 50 millions d'euros

Note 15 Immobilisations incorporelles

15.1 Composition

en millions d'euros	2013			2012 retraité		
	Brut	Amort et perte de valeur	Net	Brut	Amort et perte de valeur	Net
Concessions, marques, licences, enseignes	2 538	(45)	2 493	2 338	(43)	2 295
Droit au bail	974	(40)	934	916	(35)	880
Logiciels	996	(494)	502	803	(408)	395
Autres immobilisations	353	(182)	171	467	(153)	315
Immobilisations incorporelles	4 861	(761)	4 100	4 524	(640)	3 884

15.2 Variations des immobilisations incorporelles

en millions d'euros	Concessions, marques, licences, enseignes	Droits au bail	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 1^{er} janvier 2012	593	277	118	223	1 211
Variation de périmètre	1 870	649	114	94	2 727
<i>dont effet de la prise de contrôle GPA (i)</i>	<i>1 869</i>	<i>645</i>	<i>114</i>	<i>117</i>	<i>2 744</i>
Augmentations et autres acquisitions	3	8	39	104	153
Sorties de l'exercice	-	(5)	(7)	(2)	(14)
Dotations aux amortissements (activités poursuivies)	(4)	(2)	(83)	(47)	(137)
Reprises / (Pertes) de valeur nettes (activités poursuivies)	-	(7)	-	-	(7)
Effet des variations de change	(136)	(52)	(17)	(10)	(215)
Reclassements et autres mouvements (ii)	(31)	13	231	(47)	166
Au 31 décembre 2012 retraité	2 295	880	395	315	3 884
Variation de périmètre	579	185	30	(40)	754
<i>dont effet de la prise de contrôle Monoprix</i>	<i>564</i>	<i>168</i>	<i>30</i>	<i>11</i>	<i>773</i>
Augmentations et autres acquisitions	2	15	109	76	202
Sorties de l'exercice	-	(7)	(3)	(11)	(21)
Dotations aux amortissements (activités poursuivies)	(4)	(3)	(103)	(55)	(165)
Reprises / (Pertes) de valeur nettes (activités poursuivies)	-	(7)	(3)	(1)	(10)
Effet des variations de change	(378)	(120)	(49)	(23)	(570)
Reclassements et autres mouvements	-	(10)	126	(90)	26
Au 31 décembre 2013	2 493	934	502	171	4 100

(i) Dont 1 920 millions d'euros liés à la revalorisation de GPA et 824 millions d'euros liés à la consolidation selon la méthode de l'intégration globale

(ii) Les comptes retraités 2012 incluent également une reclassification de 54 millions d'euros des immobilisations corporelles en immobilisations incorporelles (voir note 4.1)

Les actifs générés en interne (principalement des développements informatiques) représentent 8 millions d'euros en 2013 contre 43 millions d'euros en 2012.

Au 31 décembre 2013, les immobilisations incorporelles incluent des marques et droits au bail à durée d'utilité indéfinie à hauteur respectivement de 2 484 millions et 934 millions d'euros ; ces dernières sont allouées aux groupes d'UGT suivantes :

en millions d'euros	2013	2012 retraité
Brésil	2 304	2 761
Colombie	200	231
Casino France	79	83
Franprix – Leader Price	68	62
Monoprix	759	24
Autres	8	7

Les immobilisations incorporelles ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2013 selon la méthodologie décrite en note 1.4 "Principales méthodes comptables" ; l'incidence est présentée en note 18.

Note 16 Immobilisations corporelles

16.1 Composition

en millions d'euros	2013			2012 retraité		
	Brut	Amort et pertes de valeur	Net	Brut	Amort et pertes de valeur	Net
Terrains et agencements	2 442	(88)	2 354	1 907	(71)	1 836
Constructions et agencements	6 024	(2 197)	3 827	5 790	(2 099)	3 691
Autres immobilisations	8 155	(4 866)	3 289	7 259	(4 161)	3 097
Immobilisations corporelles	16 621	(7 151)	9 470	14 955	(6 331)	8 625

16.2 Variations des immobilisations corporelles

en millions d'euros	Terrains et agencements	Constructions et agencements	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 1^{er} janvier 2012	1 432	2 662	2 568	6 663
Variation de périmètre	328	975	625	1 929
<i>dont effet de la prise de contrôle GPA (i)</i>	326	962	591	1 879
Augmentations et autres acquisitions	60	193	942	1 195
Sorties de l'exercice	(42)	(65)	(55)	(163)
Dotations aux amortissements (activités poursuivies)	(5)	(176)	(517)	(698)
Reprise / (Pertes) de valeur nettes (activités poursuivies)	(2)	4	(10)	(8)
Effet des variations de change	(22)	(83)	(65)	(171)
Reclassements et autres mouvements (ii)	87	182	(392)	(123)
<i>dont effet du reclassement de Mercialys selon IFRS 5</i>	32	27	(19)	41
Au 31 décembre 2012 retraité	1 836	3 691	3 097	8 625
Variation de périmètre	613	399	365	1 377
<i>dont effet de la prise de contrôle Monoprix</i>	605	373	230	1 208
Augmentations et autres acquisitions	95	325	922	1 342
Sorties de l'exercice	(16)	(38)	(58)	(113)
Dotations aux amortissements (activités poursuivies)	(5)	(207)	(552)	(764)
Reprise / (Pertes) de valeur nettes (activités poursuivies)	(4)	(18)	(22)	(44)
Effet des variations de change	(157)	(444)	(228)	(828)
Reclassements et autres mouvements	(8)	120	(236)	(123)
Au 31 décembre 2013	2 354	3 827	3 289	9 470

(i) Dont 77 millions d'euros liés à la revalorisation de GPA et 1 802 millions d'euros liés à la consolidation selon la méthode de l'intégration globale

(ii) Les comptes retraités 2012 incluent également une reclassification de 54 millions d'euros des immobilisations corporelles en immobilisations incorporelles (voir note 4.1)

Les immobilisations corporelles ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2013 selon la méthodologie décrite en note 1.4 "Principales méthodes comptables"; l'incidence est présentée en note 18.

16.3 Immobilisations financées en location financement

Le Groupe a des contrats de location financement portant sur des ensembles immobiliers ou des immeubles de placement qui se décomposent de la façon suivante :

en millions d'euros	2013			2012 retraité		
	Brut	Amort	Net	Brut	Amort	Net
Terrains	30	(2)	28	30	(2)	28
Constructions	203	(111)	92	215	(110)	105
Matériels et autres immobilisations	560	(489)	71	589	(487)	102
Total	793	(603)	191	835	(600)	236

16.4 Capitalisation des coûts d'emprunts

Les intérêts capitalisés s'élèvent à 9 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 6 millions d'euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2012 avec un taux d'intérêt moyen respectivement de 7,79% contre 7,85%.

Note 17 Immeubles de placement

17.1 Composition

en millions d'euros	2013			2012		
	Brut	Amort et pertes de valeur	Net	Brut	Amort et pertes de valeur	Net
Immeubles de placement	746	(188)	557	725	(188)	537

17.2 Variations des immeubles de placement

en millions d'euros	2013	2012
1^{er} janvier	537	1 613
Variation de périmètre	30	35
Augmentations et autres acquisitions	36	27
Sorties de l'exercice	-	(1)
Dotations aux amortissements (activités poursuivies)	(34)	(32)
Reprises / (Pertes) de valeur nettes (activités poursuivies)	-	-
Effet des variations de change	(63)	5
Reclassements et autres mouvements (*)	52	(1 111)
31 décembre	557	537

(*) En 2012, résultat du reclassement des actifs et des passifs de Mercialys selon IFRS 5

Les immeubles de placement s'élèvent à 557 millions d'euros au 31 décembre 2013 dont 67 % (soit 371 millions d'euros) concernent la filiale Big C Thaïlande et 17% (soit 95 millions d'euros) concernent la filiale Exito. A la clôture de l'exercice 2012, ils s'élevaient à 537 millions d'euros (dont respectivement 75% et 14% relatifs aux filiales Big C Thaïlande et Exito).

METHODE DE DETERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2013, la juste valeur des immeubles de placement s'élève à 1 374 millions d'euros (1 093 millions d'euros au 31 décembre 2012). Cette juste valeur est déterminée, pour la plupart des immeubles de placement, à partir d'évaluations réalisées par des experts externes indépendants. L'évaluation est réalisée sur la base d'une valeur de marché ouvert soutenue par des indicateurs de marché conformément aux standards internationaux d'évaluation et est considéré comme étant une juste valeur de niveau 3.

JUSTE VALEUR DES IMMEUBLES DE PLACEMENT DE LA FILIALE BIG C THAÏLANDE

La juste valeur des immeubles de placement de la filiale Big C Thaïlande acquis au cours des exercices antérieurs a été mise-à-jour sur la base de l'évaluation initiale faite par un expert indépendant. La juste valeur des actifs acquis au cours de l'exercice 2013 a été estimée par un expert indépendant. La méthode d'évaluation consiste à actualiser des flux de trésorerie qui seront générés par chaque immeuble de placement. Les principales hypothèses portent sur le taux de croissance des loyers (entre 1% et 3,7%) et le taux d'actualisation (entre 11 et 15%).

Les montants comptabilisés en résultat au titre des produits locatifs et des charges opérationnelles des immeubles de placement se résument ainsi :

en millions d'euros	2013	2012
Produits locatifs des immeubles de placement	219	199
Charges opérationnelles directes occasionnées par les immeubles de placement qui n'ont pas généré de produits locatifs au cours de l'exercice	(9)	(8)
Charges opérationnelles directes occasionnées par les immeubles de placement qui ont généré des produits locatifs au cours de l'exercice	(20)	(17)

Note 18 Dépréciation des actifs non courants

18.1 Variations

Le goodwill et les autres actifs non financiers à long terme ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2013 selon la méthodologie décrite en note 1.4.12 "Dépréciation des actifs non courants".

Sur l'ensemble des actifs, la direction a effectué lorsque nécessaire (indices de perte de valeur sur une UGT) ou requis (goodwill et actifs incorporels à durée de vie indéfinie) la meilleure estimation possible des valeurs recouvrables. Concernant les goodwill et les marques, les hypothèses retenues sont indiquées en note 18.2.

Les tests de pertes de valeur pratiqués en 2013 ont conduit le Groupe à enregistrer une perte de valeur sur goodwill de 2 millions d'euros et sur immobilisations incorporelles et corporelles de 55 millions d'euros (dont 26 millions d'euros relatifs au secteur Franprix – Leader Price).

Pour rappel, les tests de perte de valeur pratiqués en 2012 avaient conduit le Groupe à enregistrer une perte de valeur sur goodwill de 73 millions d'euros et une reprise de dépréciation de 16 millions d'euros portant sur les immobilisations incorporelles et corporelles.

18.2 Pertes de valeur sur les actifs incorporels à durée de vie indéfinie

A la fin de chaque année, le Groupe effectue le test annuel de dépréciation des goodwill, des marques et droit au bail en conformité avec le principe comptable décrit en note 1.4.12 "Dépréciation des actifs non courants".

18.2.1 Pertes de valeur sur les goodwill

Le test annuel, a consisté à déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou des groupes d'UGT auxquels sont rattachés les goodwill et à la comparer à la valeur nette comptable des actifs concernés. Il est précisé que les goodwill dégagés lors des acquisitions initiales de réseaux sont rattachés à des groupes d'UGT selon les classifications reprises dans la note 14. De manière ponctuelle, quelques goodwill sont également attachés directement à des UGT.

Concernant les évaluations réalisées en interne, le test annuel consiste à déterminer la valeur recouvrable des UGT sur la base de la valeur d'utilité selon le principe indiqué dans la note 1.4.12. Cette valeur est calculée à partir de l'actualisation, aux taux mentionnés ci-dessous, des flux de trésorerie prévisionnels après impôt.

Paramètres utilisés pour le calcul des valeurs d'utilité réalisées en interne en 2013

Zone géographique	Taux de croissance à l'infini 2013 (i)	Taux d'actualisation après impôt 2013 (ii)	Taux d'actualisation après impôt 2012 (ii)
France (grande distribution) (iii)	1,6%	5,5% (iv)	6,0% (iv)
France (autres activités) (iii)	1,6% et 2,1%	5,5% à 7,6%	6,0% à 8,8%
Argentine	11,4%	18,0%	17,0%
Brésil (vi)	5,7%	10,5% et 11,3%	(v)
Colombie (vi)	3,6%	8,2%	9,2%
Uruguay	7,5%	14,1%	13,1%
Thaïlande (vi)	2,4%	7,7%	6,9%
Vietnam	8,5%	15,1%	14,8%
Océan Indien (vii)	1,6% à 7,0%	5,5% à 13,9%	6,0% à 11,9%

- (i) Le taux de croissance à l'infini net d'inflation est compris entre 0% et +0,5% selon la nature d'activité/enseigne de l'UGT
- (ii) Le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital pour chacun des pays. Celui-ci est calculé au minimum une fois par an lors du test annuel en tenant compte du bêta endetté du secteur, d'une prime de risque marché et du coût de l'endettement du Groupe
- (iii) Concernant les activités France, le taux d'actualisation tient compte également de la nature d'activité/enseigne de l'UGT et des risques opérationnels attachés
- (iv) A l'exception de l'UGT Geimex dont le taux d'actualisation après impôt s'élève à 7,0%
- (v) Considérant que la prise de contrôle de GPA était récente et que la valeur nette comptable de GPA était inférieure à sa capitalisation boursière, il n'avait pas été réalisé de calcul de la valeur d'utilité en 2012
- (vi) La capitalisation boursière des filiales cotées GPA, BIG C et Exito s'élève respectivement à 8 517, 3 360 et 5 053 millions d'euros au 31 décembre 2013. Elles sont supérieures à la valeur de l'actif net comptable de ces trois entités
- (vii) La zone Océan Indien comprend La Réunion, Mayotte, Madagascar et Maurice. Les taux d'actualisation retenus reflètent les risques propres à chacune de ces zones géographiques

Le test annuel de dépréciation des goodwill, réalisé en fin d'exercice, a conduit à comptabiliser des pertes de valeur au 31 décembre 2013 à hauteur de 2 millions d'euros portant sur des goodwill attachés à des actifs individuels.

Au regard de l'excédent existant entre la valeur d'utilité et la valeur comptable, le Groupe estime sur la base des événements raisonnablement prévisibles à ce jour, que d'éventuels changements affectant les hypothèses clés mentionnées ci-dessus n'entraîneraient pas la comptabilisation d'une perte de valeur. La variation raisonnable des hypothèses clés correspond pour le Groupe à une hausse de 100 points des taux d'actualisation ou une baisse de 25 points du taux de croissance à l'infini servant au calcul de la valeur terminale ou encore une baisse de 50 points du taux de marge d'EBITDA du flux annuel normatif servant au calcul de la valeur terminale.

18.2.2 Pertes de valeur sur les marques

S'agissant des marques, un test consistant à examiner leur valeur recouvrable selon la méthode des redevances a été réalisé à la clôture.

Concernant les marques relatives à GPA, la principale hypothèse retenue pour les tests porte sur le taux des redevances (variant de 0,4% à 1,4% selon l'enseigne). Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée aux termes de ces tests. Une baisse de 5 points du taux de redevance n'aurait pas conduit à la comptabilisation d'une perte de valeur.

Note 19 Participations dans les entreprises associées

19.1 Variation des participations dans les entreprises associées

en millions d'euros	Ouverture	Perte de valeur	Quote-part de résultat de l'exercice	Distribution	Variation périmètre, change et autres mouvements	Clôture
Entreprises associées du groupe GPA (i)	42	-	8	(3)	55	102
Entreprises associées du groupe Franprix- Leader Price	122	(30)	(26)	-	(9)	57
Banque du Groupe Casino (ii)	-	-	(4)	-	86	82
Monshowroom.com	-	-	-	-	18	17
Autres	1	-	1	-	1	1
Exercice 2012	164	(30)	(21)	(3)	150	260
Entreprises associées du groupe GPA (i)	102	-	16	(5)	(19)	95
Entreprises associées du groupe Franprix- Leader Price	57	(6)	(8)	-	(16)	27
Banque du Groupe Casino (ii)	82	-	1	-	-	83
Monshowroom.com (iii)	17	-	-	-	(17)	-
Mercialys (iv)	-	-	12	(48)	598	561
Autres	1	-	-	-	-	2
Exercice 2013	260	(6)	21	(53)	546	768

- (i) Les entreprises associées du groupe GPA sont principalement composées des sociétés FIC et BINV. Ces sociétés financent les achats des clients de GPA et résultent d'un partenariat entre Banco Itaú Unibanco S.A ("Itaú Unibanco"), GPA, et Via Varejo. Ces sociétés sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, GPA n'exerçant qu'une influence notable sur l'orientation des politiques opérationnelles et financières. Les comptes synthétiques de la société FIC sont présentés en note 19.2
- (ii) Banque du Groupe Casino est consolidé selon la méthode de la mise en équivalence, le Groupe n'exerçant qu'une influence notable sur l'orientation des politiques opérationnelles et financières. Les différents agrégats comptables sont présentés en note 19.2
- (iii) Le 2 septembre 2013, le Groupe a pris le contrôle de Monshowroom.com en acquérant un complément de 0,04% du capital. Le goodwill attaché à cette filiale s'élève à 27 millions d'euros au 31 décembre 2013
- (iv) Au 31 décembre 2013, Mercialis est consolidé selon la méthode de la mise en équivalence suite à la perte de contrôle (voir note 3.2)

En 2013, le principal mouvement de l'exercice résulte de la perte de contrôle de Mercialis (voir note 3.2).

Au cours de l'exercice 2012, les principaux mouvements constatés sur les participations des entreprises associées correspondaient à la prise de contrôle GPA, à la mise en équivalence de Banque du Groupe Casino, à l'acquisition d'une participation dans Monshowroom.com et à une perte de valeur de 30 millions d'euros portant sur les entreprises associées du sous-groupe Franprix – Leader Price.

Les transactions avec les entreprises associées sont présentées en note 36.1.

19.2 Présentation des principaux agrégats de Mercialys, Banque du Groupe Casino et FIC

Le tableau ci-dessous présente les comptes résumés à 100% des trois principales sociétés comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. Ces comptes reflètent le cas échéant les ajustements effectués par le Groupe tels que des ajustements de réévaluation de juste valeur à la date de prise ou perte de contrôle et des ajustements d'homogénéisation de principes comptables avec ceux du Groupe.

en millions d'euros	2013			2012	
	Mercialys	Banque du Groupe Casino	FIC	Banque du Groupe Casino	FIC
Activité Pays	Foncière France	Banque France	Banque Brésil	Banque France	Banque Brésil
Chiffres d'affaires	152	95	312	91	358
Résultat net	145	2	31	(7)	16
Autres éléments du résultat global	2	-	-	-	-
Résultat global	147	2	31	(7)	16
Actifs non courants	2 135	99	10	100	16
Actifs courants	89	645	1 081	618	1 252
<i>dont actifs liés à l'activité de crédit</i>	-	579	-	557	-
Passifs non courants	(769)	(1)	(7)	(2)	(7)
Passifs courants	(61)	(577)	(867)	(552)	(1 024)
<i>dont passifs liés à l'activité de crédit</i>	-	(560)	-	(537)	-
Capitaux propres	1 393	166	216	164	237
Pourcentage d'intérêt (i)	40,27%	50,0%	50,0%	50,0%	50,0%
Valeur des titres mis en équivalence	561	83	89	82	95
Dividendes reçus de la société MEE	48	-	5	-	3

(i) Le pourcentage d'intérêt mentionné correspond à celui détenu au niveau de Casino à l'exception de la société mise en équivalence FIC qui correspond à celui au niveau du sous-groupe GPA ; par ailleurs, il convient de déduire un montant de réserve spécifiquement allouée à l'autre partenaire Itaú Unibanco pour déterminer la valeur comptable des titres mis en équivalence de la société FIC

19.3 Pertes de valeur relatives à la valorisation des entreprises associées

A l'exception de Mercialys, les entreprises associées n'étant pas cotées, il n'existe pas de valeur boursière pour déterminer la juste valeur de ces investissements.

Concernant Mercialys, la juste valeur de cette participation à la clôture s'élève à 565 millions d'euros, déterminée sur la base du cours de bourse du 31 décembre 2013 ; celle-ci ne fait pas ressortir de perte de valeur. L'actif net réévalué (en valeur de remplacement) de Mercialys ressort au 31 décembre 2013 à 1 753 millions d'euros à 100%.

Les tests de perte de valeur ont conduit à reconnaître une perte de valeur de 6 millions d'euros portant sur le secteur de Franprix – Leader Price.

Une analyse de la sensibilité à la modification des hypothèses des tests de perte de valeur (une hausse de 100 points des taux d'actualisation ou une baisse de 25 points de taux de croissance à l'infini ou une baisse de 50 du taux de marge d'EBITDA) a été réalisée. Cette analyse présente un risque de perte de valeur complémentaire pour notre quote-part compris entre 0 et 7 millions d'euros pour des master-franchisés du sous-groupe Franprix – Leader. Au titre de la participation de Banque du Groupe Casino, l'analyse a présenté un risque de perte de valeur pour notre quote-part compris entre 2 et 9 millions d'euros.

19.4 Quote-part des passifs éventuels

Au 31 décembre 2013 et 2012, il n'existe pas de passifs éventuels significatifs dans les entreprises associées.

Note 20 Participation dans les coentreprises

Les sociétés ou sous-groupes Distridyn, Régie Média Trade et Geimex, détenues à hauteur de 50%, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle, le Groupe y exerçant un contrôle conjoint.

Le sous-groupe Grupo Disco de Uruguay est consolidé selon la méthode d'intégration proportionnelle à hauteur de 62,5% par Exito, les accords conclus entre les partenaires et le groupe Casino prévoyant l'exercice du contrôle conjoint sur son activité. Ce sous-groupe fait l'objet d'une option de vente (voir note 34.2).

Cette méthode de consolidation ne sera plus autorisée à compter du 1^{er} janvier 2014 suite à l'application de la norme IFRS 11. Les impacts de cette norme sont présentées en note 1.1.2 ainsi que les agrégats comptables des principales filiales consolidées à la clôture selon la méthode l'intégration proportionnelle.

QUOTE-PART DES PASSIFS EVENTUELS

Au 31 décembre 2013, il n'existe pas de passifs éventuels significatifs dans les coentreprises.

Note 21 Autres actifs non courants

en millions d'euros	2013	2012 Retraité
Actifs financiers disponibles à la vente (« AFS »)	115	122
Dérivés actifs de couverture de juste valeur non courants (voir note 33)	102	246
Autres actifs financiers	674	868
<i>Prêts</i>	79	115
<i>Dérivés actifs hors couverture</i>	-	133
<i>Créances rattachées aux participations et autres</i>	96	121
<i>Dépôts judiciaires (GPA)</i>	250	262
<i>Autres créances non courantes</i>	248	237
Créances fiscales et sociales	439	457
Charges constatées d'avance	264	307
Autres actifs non courants	1 593	2 001

21.1 Actifs financiers disponibles à la vente (« AFS »)

Variation des « AFS »

en millions d'euros	2013	2012
Au 1^{er} janvier	122	90
Augmentations	6	31
Diminutions	(1)	(1)
Variations de juste valeur	1	7
Variation de périmètre et de change	(20)	3
Autres	8	(8)
Au 31 décembre	115	122

Les titres disponibles à la vente détenus par le Groupe, au titre des exercices 2013 et 2012, ne concernent que des actions non cotées.

21.2 Loyers prépayés

Les charges constatées d'avance non courantes comprennent 214 millions d'euros de loyers prépayés (236 millions d'euros en 2012). Ils correspondent à un droit d'utilisation de terrains dans certains pays asiatiques, sur une durée moyenne de 24 ans, dont le coût est étalé sur la durée d'utilisation.

Note 22 Stocks

en millions d'euros	2013	2012
Valeur brute des stocks de marchandises	4 507	4 547
Valeur brute des stocks de nature immobilière	273	270
Brut	4 781	4 817
Dépréciation des stocks de marchandises	(61)	(65)
Dépréciation des stocks de nature immobilière	(27)	(25)
Dépréciation	(88)	(90)
Stocks en valeur nette	4 693	4 727

Note 23 Créances clients

23.1 Composition des créances clients

en millions d'euros	2013	2012
Créances clients et comptes rattachés	941	1 080
Dépréciation des créances clients et comptes rattachés	(94)	(95)
Créances de l'activité de crédit	729	815
Dépréciation des créances de l'activité de crédit	(66)	(66)
Créances clients en valeur nette	1 510	1 734

Le Groupe effectue des cessions de créances sans recours avec implication continue (voir note 25.3).

Par ailleurs, GPA a effectué sur l'exercice 2013 des cessions de créances pour un montant de 9 117 millions d'euros (10 020 millions d'euros en 2012) envers des établissements financiers (institutions de cartes bancaires ou banques) sans recours ou sans obligations attachées.

23.2 Dépréciation des créances clients

en millions d'euros	2013	2012
Dépréciation des créances clients et comptes rattachés		
Au 1^{er} janvier	(95)	(114)
Dotation	(52)	(46)
Reprise	51	29
Variation de périmètre	3	(2)
Reclassement	(4)	36
Différences de change	2	2
Au 31 décembre	(94)	(95)
Dépréciation des créances de l'activité de crédit		
Au 1^{er} janvier	(66)	(21)
Dotation	(13)	-
Reprise	-	10
Variation de périmètre	-	(27)
Reclassement	-	(33)
Différences de change	13	5
Au 31 décembre	(66)	(66)

Les conditions de constitution des provisions sont détaillées à la note 33.3 « Risques de contrepartie ».

Note 24 Autres actifs courants

24.1 Composition des autres actifs

en millions d'euros	2013	2012
Autres créances	1 350	1 430
Comptes courants des sociétés non consolidées	62	94
Dépréciation des autres créances et comptes courants	(81)	(81)
Dérivés actifs de couverture de juste valeur (voir note 33)	189	139
Dérivés actifs hors couverture et couverture de flux de trésorerie	-	2
Charges constatées d'avance	128	130
Autres actifs	1 647	1 714

Les autres créances comprennent essentiellement des créances fiscales et sociales ainsi que des produits à recevoir des fournisseurs. Les charges constatées d'avance sont constituées essentiellement d'achats, de loyers, de charges locatives et de primes d'assurances.

24.2 Dépréciation des autres créances et comptes courants

en millions d'euros	2013	2012
Au 1^{er} janvier	(81)	(43)
Dotation	(15)	(55)
Reprise	15	30
Variation de périmètre	(2)	(13)
Reclassement et autres mouvements	-	-
Différences de change	3	1
Au 31 décembre	(81)	(81)

Note 25 Trésorerie nette

25.1 Composition

en millions d'euros	2013	2012
Equivalents de trésorerie	3 358	3 783
Trésorerie	2 075	2 520
Trésorerie brute	5 433	6 303
Concours bancaires courants	(199)	(504)
Trésorerie nette	5 233	5 799

La trésorerie brute de la société mère et des sociétés détenues à 100% est d'environ 1 403 millions d'euros. L'ensemble des trésoreries et équivalents de trésorerie présentées à 100% et qui sont portées par des sociétés dans lesquelles sont présents des actionnaires minoritaires représente environ 3 898 millions d'euros. Le solde correspond à la trésorerie de sociétés intégrées proportionnellement pour environ 132 millions d'euros. A l'exception des sociétés intégrées proportionnellement pour lesquelles les distributions de dividendes sont soumises à l'accord des partenaires, la trésorerie des sociétés intégrées globalement est entièrement disponible pour le Groupe puisque ce dernier, malgré la présence d'actionnaires minoritaires, contrôle la politique de distribution sous réserve des restrictions liées aux covenants bancaires.

25.2 Analyse de la trésorerie brute par devises

en millions d'euros	2013	%	2012	%
Euro	1 184	22	2 067	33
Dollar américain	126	2	261	4
Peso argentin (*)	37	1	44	1
Real brésilien	2 817	52	2 676	42
Baht thaïlandais	184	3	235	4
Peso colombien	922	17	864	14
Dong vietnamien	100	2	84	1
Peso uruguayen	40	1	43	1
Autres devises	24	0	30	0
Trésorerie brute	5 433	100	6 303	100

(*) L'Argentine exerce un contrôle de change local qui limite significativement les transferts de capitaux vers l'étranger (y compris les dividendes)

25.3 Décomptabilisation d'actifs financiers

Le Groupe procède à des mobilisations de créances auprès d'institutions financières. Généralement, ces cessions satisfont aux critères de décomptabilisation d'actifs financiers d'IAS 39 dont les principes sont exposés dans la note 1.4.13.8. Le risque de dilution attaché aux créances mobilisées initialement enregistrées au bilan (risque d'annulation de la créance pour cause d'avoirs émis ou de paiements par compensation) est considéré comme inexistant. Il s'agit en pratique essentiellement de créances relatives à des factures émises au titre de prestations rendues en application du contrat liant le Groupe aux fournisseurs concernés et tenant compte du niveau d'activité réalisé avec ces derniers. Les autres risques et avantages attachés à ces créances ont été transférés au cessionnaire. En conséquence, la quasi-totalité des risques et avantages existants à la date de clôture ayant été transférée au cessionnaire, ces créances sont décomptabilisées du bilan.

Certaines filiales restent en charge du recouvrement des créances cédées. En contrepartie de cette prestation, ces dernières perçoivent une rémunération dans le cadre d'un mandat de délégation ; cette rémunération est considérée comme non significative à la clôture de l'exercice.

Au cours de l'année 2013, le montant des créances mobilisées avec implication continue par le Groupe s'élève à 1 102 millions d'euros (1 275 millions d'euros en 2012). Le coût net attaché à ces mobilisations s'élève à 6 millions d'euros (5 millions d'euros en 2012). De manière générale, les cessions sont intervenues tout au long de l'année.

Au 31 décembre 2013, la trésorerie du Groupe inclut 207 millions d'euros de créances mobilisées avec implication continue (312 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Note 26 Capitaux propres

26.1 Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché tout en assurant la flexibilité financière nécessaire à la poursuite du développement futur de l'activité. Le Groupe cherche à optimiser de manière continue sa structure financière par un équilibre optimal entre son endettement financier net, son EBITDA et ses capitaux propres. Ainsi, il peut adapter le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser une partie du capital, procéder au rachat d'actions propres ou émettre de nouvelles actions. En ce qui concerne le rachat de ses propres actions, le Groupe procède à des achats occasionnels sur le marché. Ces actions sont acquises essentiellement en vue d'assurer le contrat de liquidité et d'animer le marché des titres, de les conserver, de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions, tout plan d'épargne ou toute attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires sociaux du Groupe.

Les objectifs politiques et procédures de gestion sont demeurés identiques depuis plusieurs exercices.

En dehors des exigences légales, le Groupe n'est sujet à aucune exigence externe en termes de capitaux propres minimum.

26.2 Eléments sur capital social

Au 31 décembre 2013, le capital social s'élève à 173 051 921 euros contre 172 391 581 euros au 31 décembre 2012.

Le capital social est composé de 113 105 831 actions ordinaires émises et entièrement libérées au 31 décembre 2013. Les actions ordinaires ont une valeur nominale de 1,53 euros.

En vertu des autorisations données au Conseil d'administration, le montant global des augmentations de capital pouvant être réalisées, immédiatement ou à terme, autrement que par incorporation de bénéfices, réserves ou primes, ne doit pas excéder une valeur nominale de 80 millions d'euros.

Actions ordinaires émises et entièrement libérées (en nombre)	2013	2012
Au 1^{er} janvier	112 674 236	110 646 652
Levées d'options	195 756	-
Rémunération du dividende en actions	-	2 019 110
Création d'actions ordinaires suite à attribution gratuite	235 630	8 474
Création d'actions ordinaires suite à fusions/absorptions de sociétés	209	-
Au 31 décembre	113 105 831	112 674 236

26.3 Titres donnant accès à des nouvelles actions

Le Groupe a attribué des options de souscriptions d'actions à ses salariés dans le cadre de plan de souscription d'actions présentés en note 27.

26.4 Actions propres et d'autocontrôle

Dans le cadre des autorisations données par les assemblées générales, des actions de la société Casino, Guichard-Perrachon S.A. ont été rachetées par le Groupe. Au 31 décembre 2013, le nombre d'actions auto-détenues s'élève à 9 280, représentant 1 million d'euros.

En janvier 2005, le Groupe a signé un contrat de liquidité avec la banque d'affaires Rothschild portant sur 700 000 titres Casino et un apport de 40 millions d'euros, en application du règlement européen n° 2273/2003. Au 31 décembre 2013, aucune action propre n'est détenue dans le cadre de ce contrat. Les fonds gérés n'ayant pas servi à l'acquisition de titres auto-détenus, ont été investis dans des parts de FCP monétaire. Ces fonds, respectant les critères définis de classement en équivalents de trésorerie, font partie de la trésorerie nette.

26.5 TSSDI

Le Groupe a procédé en début d'année 2005 à la mise sur le marché de 600 millions d'euros de titres "super subordonnés" à durée indéterminée (TSSDI). Le remboursement éventuel de cet instrument est à l'initiative du Groupe et sa rémunération est subordonnée au versement d'un dividende au titre des actions ordinaires au cours des 12 derniers mois. En raison de ses caractéristiques particulières, de durée et de rémunération, cet instrument est classé en capitaux propres, soit pour un montant de 600 millions d'euros.

Le dividende, au taux de Constant Maturity Swap à 10 ans + 100 bp (le taux ne peut pas excéder 9%), est comptabilisé en minoration des capitaux propres.

Le Groupe a procédé le 18 octobre 2013 à la mise sur le marché d'une émission obligataire hybride perpétuelle de 750 millions d'euros. Le remboursement éventuel de cet instrument est à l'initiative du Groupe avec une première possibilité le 31 janvier 2019. Ces titres porteront intérêt avec un coupon à 4,87% jusqu'à cette date (et seront comptabilisés en dividendes en minoration des capitaux propres). Ce taux sera ensuite revu tous les cinq ans. En termes de traitement comptable, compte tenu de ses caractéristiques particulières, de durée et de rémunération, cet instrument est classé en capitaux propres pour un montant de 750 millions d'euros. Les frais d'émission nets de l'effet d'impôt ont été imputés sur les capitaux propres.

26.6 Autres instruments de capitaux propres

En date du 27 décembre 2013, Monoprix a procédé à l'émission d'obligations remboursables en actions de préférence Monoprix (ORA) en 3 tranches pour un montant total de 500 millions d'euros en faveur de CACIB. La maturité de ces ORA est de 3 ans ; elles porteront intérêt à Euribor 6 mois +5,1%. La parité de remboursement est fixe.

Le Groupe dispose en outre d'une option d'achat sur ces ORA qui pourra être exercée au pair plus les intérêts courus, en partie ou en totalité, entre juin 2014 et octobre 2016.

Les porteurs d'ORA disposent de certains droits protecteurs portant notamment sur le niveau d'endettement externe de Monoprix, les investissements et opérations de croissance externe, ainsi que les cessions de magasins, au-delà d'un certain seuil.

A maturité, les porteurs d'ORA recevront des actions de préférence Monoprix représentant 21,2% du capital et donnant droit à un dividende double sur la quote-part de distribution correspondant aux résultats postérieurs à la date de conversion des ORA. Les actions de préférence bénéficieront d'un droit de vote et des mêmes droits protecteurs complémentaires des ORA.

Le Groupe a analysé l'opération de la manière suivante :

- L'ORA à parité fixe est un instrument de capitaux propres sauf pour la part des intérêts. L'option d'achat des ORA est à la main de Casino et n'entraîne pas la reclassification en dette financière des ORA ;
- Le Groupe estime que la valorisation des ORA est bien représentative d'une valeur de marché et que les caractéristiques des actions de préférence remises et leur valeur ne l'amène pas à une obligation implicite d'exercer son option d'achat sur les ORA, de même que la politique de distribution qui reste à la main de l'Assemblée Générale (celle-ci étant prévue, après maturité des ORA, à hauteur de 80% du bénéfice distribuable).

La valeur a été estimée par un commissaire aux apports indépendant chargé d'apprécier les avantages particuliers sur la base de comparatifs boursiers auxquels ont été appliqués une décote de taille et de société non cotée (prime de 2% sur la rentabilité attendue) et une décote d'illiquidité (comprise entre 20 et 25%). Un expert indépendant a également confirmé le caractère équitable de la transaction pour Monoprix et Casino.

L'ORA a été classé dans la composante « intérêts minoritaires » des capitaux propres pour un montant net de frais et d'impôt de 420 millions d'euros et sa part des coupons d'intérêt actualisés a été classée en dette financière pour 79 millions d'euros. L'option de promesse de vente a été comptabilisée en réduction des capitaux propres part du Groupe pour 4 millions d'euros nets d'impôt.

26.7 Autres informations sur les primes et les réserves consolidées

26.7.1 Ecart de conversion

Les écarts de conversion, positifs ou négatifs, sont liés à l'évaluation au taux de clôture des capitaux propres des filiales étrangères et de la fraction des créances et des dettes faisant partie de l'investissement net dans les filiales étrangères.

VENTILATION DES ECARTS DE CONVERSION PAR PAYS AU 31 DECEMBRE 2013

en millions d'euros	Part du Groupe			Minoritaires			Total
	Ouverture 2013	Variation 2013	Clôture 2013	Ouverture 2013	Variation 2013	Clôture 2013	Clôture 2013
Brésil	(203)	(546)	(749)	(470)	(1 113)	(1 583)	(2 332)
Argentine	(78)	(29)	(108)	-	-	-	(108)
Colombie	226	(169)	58	210	(181)	29	87
Uruguay	43	(14)	30	(2)	(6)	(9)	21
Etats-Unis	2	(8)	(5)	-	-	-	(5)
Thaïlande	71	(71)	-	40	(49)	(9)	(9)
Pologne	22	(3)	19	-	-	-	19
Océan Indien	(6)	-	(6)	(3)	-	(3)	(9)
Vietnam	(7)	(5)	(12)	(2)	(1)	(4)	(16)
Total écarts de conversion	71	(844)	(773)	(227)	(1 351)	(1 578)	(2 351)

La variation en 2013 résulte principalement de l'appréciation de l'euro par rapport à la devise brésilienne.

VENTILATION DES ECARTS DE CONVERSION PAR PAYS AU 31 DECEMBRE 2012

en millions d'euros	Part du Groupe			Minoritaires			Total
	Ouverture 2012	Variation 2012	Clôture 2012	Ouverture 2012	Variation 2012	Clôture 2012	Clôture 2012
Brésil	269	(473)	(203)	(35)	(434)	(470)	(673)
Argentine	(57)	(22)	(78)	-	-	-	(78)
Colombie	130	97	226	114	96	210	436
Uruguay	49	(6)	43	3	(5)	(2)	41
Etats-Unis	5	(3)	2	-	-	-	2
Thaïlande	68	3	71	32	8	40	111
Pologne	23	(1)	22	-	-	-	22
Océan Indien	(5)	-	(6)	(3)	-	(3)	(8)
Vietnam	(7)	-	(7)	(2)	-	(2)	(10)
Total écarts de conversion	476	(405)	71	108	(335)	(227)	(156)

La variation en 2012 résultait principalement de l'appréciation de l'euro par rapport à la devise brésilienne.

26.7.2 Annexe à l'état consolidé des produits et des charges comptabilisés

en millions d'euros	2013	2012
Actifs financiers disponibles à la vente	2	2
Variation de juste valeur sur la période	1	2
Recyclage en résultat	2	-
(Charge) ou produit d'impôt	(1)	-
Couverture de flux de trésorerie	(4)	(7)
Variation de juste valeur sur la période	(5)	(4)
Recyclage en résultat	1	(7)
(Charge) ou produit d'impôt	1	4
Couverture d'investissement net	-	(31)
Variation de juste valeur sur la période	-	(47)
Recyclage en résultat	-	-
(Charge) ou produit d'impôt	-	17
Ecarts de conversion (note 26.7.1)	(2 195)	(741)
Variation des écarts de conversion de la période	(2 195)	(604)
Recyclage en résultat lié à des cessions sur la période	-	(137)
Ecarts actuariels	8	(28)
Variation de la période	13	(43)
(Charge) ou produit d'impôt	(4)	14
Total	(2 188)	(805)

26.8 Détail des intérêts minoritaires

en millions d'euros	GPA	Exito	Big C Thaïlande	Mercialys	Monoprix	Autres	Total
1^{er} janvier 2013	5 574	1 434	347	288	-	51	7 694
<i>% de détention des intérêts minoritaires (i)</i>	<i>61,8%</i>	<i>45,2%</i>	<i>41,5%</i>	<i>59,8%</i>	<i>(ii)</i>		
Résultat net	437	80	72	62	-	21	672
Autres éléments du résultat global au titre de la période	(1 112)	(180)	(49)	-	-	(9)	(1 350)
Dividendes versés / à verser	(107)	(41)	(17)	-	-	(23)	(188)
Dividendes reçus	-	6	-	-	-	5	11
Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales (iii)	788	29	-	-	-	21	838
Variation des parts d'intérêts liées à la prise / perte de contrôle des filiales	(3)	-	-	(350)	-	(5)	(359)
Emission d'obligations remboursables en actions (iv)	-	-	-	-	420	-	420
Autres mouvements	13	-	-	-	-	-	14
31 décembre 2013	5 590	1 327	352	-	420	62	7 751
<i>% de détention des intérêts minoritaires (i)</i>	<i>61,9%</i>	<i>45,2%</i>	<i>41,5%</i>	<i>(v)</i>	<i>(ii)</i>		

- (i) Les pourcentages de détention des intérêts minoritaires mentionnés dans ce tableau ne comprennent pas les propres intérêts minoritaires des sous-groupes
- (ii) Jusqu'en avril 2013, Monoprix était consolidé selon la méthode l'intégration proportionnelle. Depuis cette date, Monoprix est consolidée par intégration globale à 100%
- (iii) L'augmentation de 788 millions d'euros de GPA résulte principalement des opérations décrites aux notes 3.4 et 3.6
- (iv) Voir note 26.6
- (v) Voir note 3.2

26.9 Dividendes

L'Assemblée générale des actionnaires du 22 avril 2013, a décidé la mise en distribution, au titre de l'exercice 2012, d'un dividende d'un montant de 3,00 euros par action ordinaire payé en numéraire. Le montant comptabilisé en moins des capitaux propres s'élève à 338 millions.

Le Conseil d'administration proposera la distribution d'un dividende brut de 3,12 euros pour les actions ordinaires au titre de l'exercice 2013. Les états financiers présentés avant répartition ne reflètent pas ce dividende qui est sujet à l'approbation des actionnaires lors de la prochaine Assemblée générale Ordinaire.

DIVIDENDES EN NUMERAIRE VERSES ET PROPOSES

en millions d'euros	Dividende en euros	Nombre d'actions	Actions auto détenues	2013 provisoire	2012
Dividende sur actions ordinaires					
2012	3,00 €	112 674 236	-		338
Provisoire 2013 (i)	3,12 €	113 105 831	-	353	
Dividendes sur TSSDI, net d'impôt					
2012	15,61 €	600 000	-		9
2013	19,25 €	600 000	-	12	

(i) Le dividende provisoire 2013 est calculé sur le nombre total d'actions composant le capital au 31 décembre 2013. Il sera modifié en 2014 pour tenir compte des actions auto-détenues à la date de distribution effective

Note 27 Paiement en actions

Depuis 1987, il est attribué, en décembre de chaque année, des options d'achat ou de souscription d'actions ou des actions gratuites aux nouveaux cadres ayant un an d'ancienneté dans le Groupe et il est procédé à un ajustement des options des cadres changeant de catégorie par suite d'une promotion. Par ailleurs, des plans d'attribution d'actions gratuites sont attribués à certains membres de l'encadrement ainsi qu'à certains directeurs de magasins. L'acquisition définitive par les bénéficiaires des actions attribuées gratuitement est soumise à une condition de présence et dans certains cas à la réalisation d'un critère de performance donnant lieu à la détermination du pourcentage d'actions acquises au titre de la période concernée.

Conformément à IFRS 2, le Groupe a procédé à la valorisation de l'ensemble des options attribuées en utilisant le modèle de valorisation de Black & Scholes.

27.1 Incidence sur le résultat et les capitaux propres des rémunérations payées en actions

La charge nette totale constatée en résultat en 2013 s'élève à 18 millions d'euros (19 millions d'euros en 2012) dont respectivement 4 et 13 millions d'euros pour la société mère et GPA. Cette charge nette a pour contrepartie une augmentation des capitaux propres pour un montant identique.

27.2 Caractéristiques des plans d'options sur actions de la société mère

27.2.1 Caractéristiques des plans d'option de souscription d'actions

Date de l'attribution	Date de départ d'exercice des options	Date d'expiration	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice de l'option (en euros)	Nombre d'options en circulation au 31/12/2013
29 avril 2010	29 oct 2013	28 oct 2015	48 540	64,87	43 805
4 déc 2009	4 juin 2013	3 juin 2015	72 603	57,18	44 697
8 avril 2009	8 oct 2012	7 oct 2014	37 150	49,47	13 000
5 déc 2008	5 juin 2012	4 juin 2014	109 001	49,02	47 660
14 avril 2008	14 oct 2011	13 oct 2013	434 361	76,72	-
7 déc 2007	7 juin 2011	6 juin 2013	54 497	74,98	-
TOTAL					149 162

HYPOTHESES RETENUES DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION – PLANS D'OPTION DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Date de l'attribution	Cours de bourse lors de l'attribution (en euros)	Durée de vie (en années)	Dividende projeté	Volatilité attendue	Taux d'intérêt sans risque	Juste valeur de l'option (en euros)
29 avril 2010	65,45	5,5	5%	29,32%	1,69%	10,33
4 déc 2009	58,31	5,5	5%	30,02%	2,09%	8,59
8 avril 2009	48,37	5,5	5%	29,60%	2,44%	5,07
5 déc 2008	43,73	5,5	5%	26,77%	3,05%	6,14
14 avril 2008	75,10	5,5	5%	24,04%	4,17%	13,61
7 déc 2007	77,25	5,5	5%	25,27%	4,85%	18,18

Le nombre d'options de souscription non exercées et les prix d'exercices moyens pondérés ont évolués comme suit aux cours des exercices présentés :

	2013		2012	
	Nombre d'options sur actions, en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)	Nombre d'options sur actions, en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)
Options restantes au 1^{er} janvier	474 465	67,35	744 273	69,55
<i>Dont options exerçables</i>	<i>377 839</i>	<i>69,03</i>	<i>524 098</i>	<i>75,89</i>
Attributions	-	-	-	-
Options exercées	(195 756)	71,01	(8 474)	51,21
Options supprimées	(34 044)	69,85	(56 033)	71,05
Options devenues caduques	(95 503)	76,44	(205 301)	74,98
Options restantes au 31 décembre	149 162	56,16	474 465	67,35
<i>Dont options exerçables</i>	<i>149 162</i>	<i>56,16</i>	<i>377 839</i>	<i>69,03</i>

27.2.2 Caractéristiques des plans d'attribution d'actions gratuites

Date de l'attribution	Nombre d'actions attribuées	Fin de la période d'attribution	Date de conservation	Nombre d'actions en circulation au 31/12/2013 avant application des conditions de performance
18 oct. 2013	2 705	18 oct. 2017	18 oct. 2017	2 705
18 oct. 2013	22 650	18 oct. 2015	18 oct. 2017	22 650
18 oct. 2013	7 857	18 oct. 2018	18 oct. 2018	7 857
18 oct. 2013	58 724	18 oct. 2016	18 oct. 2018	57 823
19 oct. 2012	41 200	19 oct. 2014	19 oct. 2016	41 200
19 oct. 2012	11 350	19 oct. 2015	19 oct. 2017	11 350
11 mai 2012	17 859	11 mai 2014	11 mai 2016	17 859
29 mars 2012	6 422	29 mars 2015	29 mars 2017	6 422
2 déc . 2011	23 383	2 déc 2014	2 déc 2016	20 125
2 déc . 2011	2 362	2 déc 2013	2 déc 2015	-
21 oct 2011	3 742	21 oct 2014	21 oct 2016	3 742
21 oct 2011	26 931	21 oct 2013	21 oct 2015	-
21 oct 2011	4 200	21 oct 2014	21 oct 2016	4 200
15 avril 2011	69 481	15 avril 2013	15 avril 2015	-
15 avril 2011	46 130	15 avril 2014	15 avril 2016	36 723
15 avril 2011	241 694	15 avril 2014	15 avril 2016	181 774
15 avril 2011	26 585	15 avril 2014	15 avril 2016	23 050
3 déc 2010	17 268	3 déc 2013	3 déc 2015	-
22 oct 2010	4 991	22 oct 2012	22 oct 2014	-
29 avril 2010	296 765	29 avril 2013	29 avril 2015	-
29 avril 2010	51 394	29 avril 2013	29 avril 2015	-
4 déc 2009	24 463	4 déc 2012	4 déc 2014	-
TOTAL				437 480

HYPOTHESES RETENUES DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION – PLANS D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Date de l'attribution	Cours de bourse lors de l'attribution (en euros)	Conditions de présence	Taux de performance retenu	Juste valeur de l'action (en euros)
18 oct. 2013	83.43	Oui	-	70.09
18 oct. 2013	83.43	Oui	-	67.63
18 oct. 2013	83.43	Oui	-	66.27
18 oct. 2013	83.43	Oui	-	65.42
19 oct. 2012	69.32	Oui	-	54.92
19 oct. 2012	69.32	Oui	(i)	52.46
11 mai 2012	72.31	Oui	-	51.76
29 mars 2012	74.10	Oui	-	56.31
2 déc . 2011	66,62	Oui	-	50,94
2 déc . 2011	66,62	Oui	-	53,16
21 oct 2011	62,94	Oui	-	47,53
21 oct 2011	62,94	Oui	-	49,79
21 oct 2011	62,94	Oui	(i)	47,53
15 avril 2011	70,80	Oui	-	58,99
15 avril 2011	70,80	Oui	-	56,40
15 avril 2011	70,80	Oui	(i)	56,34
15 avril 2011	70,80	Oui	(i)	56,34
3 déc 2010	69,33	Oui	-	55,35
22 oct 2010	67,68	Oui	-	57,07
29 avril 2010	65,45	Oui	(i)	50,86
29 avril 2010	65,45	Oui	-	50,86
4 déc 2009	58,31	Oui	-	42,47

(i) Les critères de performance retenus portent essentiellement sur les niveaux de croissance organique du chiffre d'affaires et les niveaux de résultats opérationnels courants et dépendent de la société à laquelle le bénéficiaire est rattaché.

Au 31 décembre 2013, les taux de performance sont les suivants :

- Monoprix : 0% au titre des plans de 2012, 0% au titre de 2011
- Autres sociétés : 3% au titre de 2011

Le stock d'actions gratuites en cours d'acquisition a évolué comme suit aux cours des exercices présentés :

Stock d'actions gratuites en cours d'acquisition	2013	2012
Actions en circulation au 1^{er} janvier	757 398	784 610
Actions attribuées	91 936	76 831
Actions supprimées	(80 069)	(90 623)
Actions émises	(331 785)	(13 780)
Actions en circulation au 31 décembre	437 480	757 398

27.3 Caractéristiques des plans d'options sur actions de la société GPA

Le prix d'exercice des options « Silver » correspond à la moyenne des 20 derniers cours de clôture de l'action GPA à la bourse BOVESPA, auquel est appliquée une décote de 20%. Le nombre d'actions résultant de l'exercice des options « Silver » est fixe contrairement aux options « Gold » ; le nombre d'actions qui sera attribué en cas d'exercice des options « Gold » est variable puisqu'il dépend du critère de performance « ROIC » (« rendement du capital investi ») pour les plans Gold series A2 à series A5. Les plans, Series A6 et A7 – Gold, auront comme critère de performance le ratio « ROCE » (« rendement du capital employé »). Les options « Gold » ne peuvent être exercées séparément des options « Silver ».

Nom du plan	Date de l'attribution	Date de départ d'exercice des options	Date d'expiration	Nombre d'options attribuées (en milliers)	Prix d'exercice de l'option (en réais)	Nombre d'options en circulation au 31/12/2013
Series A4 – Gold	24 mai 2010	31 mai 2013	31 mai 2014	514	0,01	-
Series A4 – Silver	24 mai 2010	31 mai 2013	31 mai 2014	182	46,49	-
Series A5 – Gold	31 mai 2011	31 mai 2014	31 mai 2015	299	0,01	145
Series A5 – Silver	31 mai 2011	31 mai 2014	31 mai 2015	299	54,69	145
Series A6 – Gold	15 mars 2012	15 mars 2015	15 mars 2016	526	0,01	330
Series A6 – Silver	15 mars 2012	15 mars 2015	15 mars 2016	526	64,13	330
Series A7 – Gold	15 mars 2013	14 mars 2016	14 mars 2017	358	0,01	315
Series A7 – Silver	15 mars 2013	14 mars 2016	14 mars 2017	358	80,00	315
						1 580

HYPOTHESES RETENUES DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION DES PLANS D'OPTION DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

La société GPA a retenu les hypothèses suivantes pour valoriser ces plans :

- taux de rendement du dividende de 0,88% ;
- volatilité attendue de 28,91% ;
- taux d'intérêt sans risque de 10,86%.

La juste valeur moyenne des options en vie s'élève à 62,59 réais au 31 décembre 2013.

Le nombre d'options de souscription non exercées et les prix d'exercices moyens pondérés ont évolué comme suit au cours des exercices présentés :

	2013		2012	
	Nombre d'options sur actions, en cours (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en réais)	Nombre d'options sur actions, en cours (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en réais)
Options restantes au 1^{er} janvier	1 658	26,40	1 963	16,90
<i>Dont options exerçables</i>	-	-	13	12,43
Attributions	716	40,02	1 052	32,08
Options exercées	(743)	21,86	(1 293)	16,46
Options supprimées	(51)	36,43	(64)	29,40
Options restantes au 31 décembre	1 580	34,39	1 658	26,40
<i>Dont options exerçables</i>	-	-	-	-

Note 28 Provisions

28.1 Décomposition et variations

en millions d'euros	1 ^{er} janvier 2013 retraité	Dotations 2013	Reprises utilisées 2013	Reprises non utilisées 2013	Variation de périmètre	Variation de change	Autres	31 déc. 2013
Service après-vente	7	5	(7)	-	-	-	-	5
Retraite (note 29)	216	28	(14)	(13)	32	(4)	(5)	241
Médaille du travail	27	-	(1)	-	2	-	1	30
Prime pour services rendus	17	-	(5)	-	-	-	-	12
Litiges divers	48	23	(9)	(8)	1	(1)	-	56
Divers risques et charges	918	368	(162)	(188)	(1)	(126)	8	816
Restructurations	18	14	(17)	-	2	-	2	18
Total provisions	1 251	437	(214)	(209)	36	(130)	6	1 178
<i>dont courant</i>	275	395	(186)	(195)	(52)	(1)	(22)	214
<i>dont non courant</i>	975	43	(28)	(14)	88	(129)	29	963

Les provisions pour litiges, risques et charges divers sont composées d'une multitude de sommes liées à des procédures contentieuses en matière sociale (prud'hommes), immobilière (litiges sur travaux, loyers contestés, éviction de locataires...), fiscale ou économique (contrefaçons...).

De manière plus spécifique, les divers risques et charges s'élèvent à 816 millions d'euros et comprennent principalement les provisions relatives à GPA (voir 28.2).

28.2 Détail des provisions pour risques et charges de GPA

en millions d'euros	Litiges PIS / Cofins / CPMF (*)	Autres litiges fiscaux	Litiges salariaux	Litiges civils	Total
31 décembre 2013	147	332	102	59	640
31 décembre 2012 retraité	119	402	85	95	700

(*) TVA et taxes assimilées

Dans le cadre de ces litiges, GPA conteste le paiement de certains impôts, cotisations et obligations sociales. Dans l'attente des décisions définitives des tribunaux administratifs, ces diverses contestations ont donné lieu à des versements en dépôts et cautionnements des montants correspondants (voir note 21). A ces versements, s'ajoute les garanties données par GPA (voir note 34.1).

Note 29 Engagements de retraite et avantages assimilés

Les régimes à prestations définies donnent lieu à une évaluation actuarielle. Ces avantages concernent principalement des indemnités de fin de carrière.

29.1 Présentation des régimes

REGIME A COTISATIONS DEFINIES

Les régimes à cotisations définies sont des contrats de retraite par lesquels un employeur s'engage à hauteur d'un financement à travers le versement régulier de cotisations à un organisme gestionnaire. L'employeur limite son engagement au paiement des cotisations et n'apporte donc pas de garantie sur le montant de la rente que les salariés percevront. Ce type de régime concerne majoritairement les employés des filiales françaises du Groupe. Ces derniers relèvent du régime général de la sécurité sociale qui est administré par l'Etat français.

La charge de l'exercice relative aux régimes à cotisations définies s'élève à 315 millions d'euros au titre de l'exercice 2013 et concerne à hauteur de 88% les filiales françaises du Groupe (respectivement 302 millions d'euros et 87% au titre de l'exercice 2012).

REGIME A PRESTATIONS DEFINIES

Dans certains pays, la législation ou un accord conventionnel prévoit le versement d'indemnités aux salariés à certaines échéances, soit à la date de départ à la retraite, soit à certaines échéances postérieurement à leur départ à la retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

ECHEANCIER DES FLUX DE TRESORERIE FUTURS NON ACTUALISES

en millions d'euros	Echéancier des flux non actualisés						
	Au bilan	2014	2015	2016	2017	2018	> à 2018
Avantages postérieurs à l'emploi	241	7	6	8	11	17	561

29.2 Principales hypothèses retenues pour la détermination du montant des engagements relatifs aux régimes à prestations définies

Les plans relevant des régimes à prestations définies sont exposés aux risques de taux d'intérêt, de taux d'augmentation des salaires et de taux de mortalité.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

	France		International	
	2013	2012	2013	2012
Taux d'actualisation	3,2%	3,2%	3,2% – 7,1%	3,2% – 6,1%
Taux de croissance attendu des salaires	2,5% – 3,0%	2,5%	2,5% – 10,0%	3,5% – 10,0%
Age de départ à la retraite	62 – 64 ans	62 – 64 ans	55 – 65 ans	55 – 65 ans

Pour le périmètre français, le taux d'actualisation est déterminé en référence à l'indice Bloomberg 15 ans sur des composites AA.

ANALYSE DE SENSIBILITE

L'impact d'une variation de +/- 25 points de base sur le taux d'actualisation générerait une variation de - 2,77% et + 2,69% respectivement du montant total des engagements.

Une variation de +/- 25 points de base sur le taux de croissance des salaires aurait pour impact de + 3,03% et de - 4,86% respectivement du montant total de l'engagement.

29.3 Evolution des engagements et des actifs de couverture

Les tableaux suivants permettent d'effectuer le rapprochement entre l'évaluation des engagements de l'ensemble des sociétés et les provisions constituées dans les comptes consolidés aux 31 décembre 2013 et 2012.

en millions d'euros	France		International		Total	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Dette actuarielle début de période	226	190	33	26	260	216
Eléments inclus dans le compte de résultat	17	14	3	4	20	18
Coût des services rendus	11	8	2	3	13	11
Intérêts sur le passif au titre des prestations définies	6	6	2	2	8	7
Coût des services passés	-	-	-	-	-	-
Effet des réductions / liquidation de régime	-	-	-	-	-	-
Eléments inclus en Autres éléments du résultat global	(8)	39	(5)	5	(13)	44
(1) (Gains) ou pertes actuariels liés à:	(8)	39	(1)	4	(9)	43
(i) des changements d'hypothèses financières	(1)	21	(1)	1	(2)	22
(ii) des changements d'hypothèses démographiques	-	11	-	-	-	11
(iii) des effets d'expérience	(7)	7	-	3	(7)	10
(2) Variation de change	-	-	(4)	2	(4)	2
Autres	15	(17)	(2)	(2)	12	(19)
Prestations payées - Décaissements	(16)	(11)	(2)	(3)	(19)	(14)
Variation de périmètre	37	-	-	-	37	-
Autres mouvements	(6)	(6)	-	1	(6)	(5)
Dette actuarielle fin de période	A 250	226	29	33	280	260
Duration moyenne pondérée des régimes					15	15

en millions d'euros		France		International		Total	
		2013	2012	2013	2012	2013	2012
Juste Valeur des actifs de couverture début de période		43	49	-	-	43	49
Eléments inclus dans le compte de résultat		1	1	-	-	1	1
Intérêts sur l'actif au titre des prestations définies		1	1	-	-	1	1
Eléments inclus en Autres éléments du résultat global		3	1	-	-	3	1
(Perte) et gains actuariels liés à l'effet d'expérience		3	1	-	-	3	1
Variation de change		-	-	-	-	-	-
Autres		(8)	(8)	-	-	(8)	(8)
Prestations payées - Décaissements		(13)	(9)	-	-	(13)	(9)
Variation de périmètre		4	-	-	-	4	-
Autres mouvements		-	1	-	-	-	1
Juste Valeur des actifs de couverture fin de période	B	38	43	-	-	39	43
ENGAGEMENT NET DE RETRAITE	A-B	212	182	29	33	241	216
Couverture financière des engagements financés		192	166	-	-	192	166
Valeur actuelle des obligations couvertes		230	210	-	-	230	210
Juste valeur des actifs du régime		(38)	(43)	-	-	(39)	(43)
Valeur actuelle des obligations non couvertes		20	16	29	33	49	50

L'actif de couverture est un fond euros majoritairement composé d'obligations à taux fixe.

RAPPROCHEMENT DES PROVISIONS AU BILAN

en millions d'euros		France		International		Total	
		2013	2012	2013	2012	2013	2012
En début d'exercice		183	141	33	26	216	167
Charge de l'exercice		17	13	3	4	20	18
Ecart actuariels comptabilisés en capitaux propres		(11)	38	(1)	4	(12)	42
Variation de change		-	-	(4)	2	(4)	2
Prestations payées - Décaissements		(16)	(11)	(2)	(3)	(19)	(14)
Remboursement partiel des actifs du régime		13	9	-	-	13	9
Variation de périmètre		32	-	-	-	32	-
Autres mouvements		(6)	(7)	-	1	(6)	(7)
En fin d'exercice		212	183	29	33	241	216

COMPOSANTE DE LA CHARGE DE LA PERIODE

en millions d'euros		France		International		Total	
		2013	2012	2013	2012	2013	2012
Coût des services rendus		11	8	2	3	13	11
Intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies (1)		5	6	2	2	7	7
Charge de l'exercice		17	13	3	4	20	18

(1) Eléments du résultat financier

Note 30 Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières s'élèvent à 11 139 millions d'euros au 31 décembre 2013 (12 180 millions d'euros au 31 décembre 2012) et comprennent les éléments suivants :

en millions d'euros	Note	2013			2012		
		Part non courante	Part courante	Total	Part non courante	Part courante	Total
Emprunts obligataires	30.2	7 085	881	7 967	6 934	773	7 708
Autres emprunts et dettes financières	30.3	1 301	1 669	2 969	1 931	1 881	3 811
Location financement	34.3	68	29	97	69	46	115
Dettes liées aux engagements de rachat minoritaires	30.4	42	33	75	443	69	512
Dérivés passifs de couverture de juste valeur	33	20	11	31	17	17	34
Emprunts et dettes financières		8 516	2 623	11 139	9 394	2 786	12 180

30.1 Variation des dettes financières

en millions d'euros	2013	2012
<i>Emprunts et dettes financières à l'ouverture</i>	12 180	9 590
<i>Dérivés actifs de couverture de juste valeur</i>	(385)	(204)
Dettes financières à l'ouverture (y compris instruments de couverture)	11 794	9 386
Nouveaux emprunts (i)	1 827	2 054
Remboursements (principal et intérêt) (ii)	(2 410)	(1 753)
Variation juste valeur des emprunts couverts	-	(10)
Ecart de conversion	(543)	(249)
Variation de périmètre (iii)	618	1 975
Variation des dettes liées aux engagements de rachat minoritaires (iv)	(439)	403
Reclassement en passifs financiers détenus en vue de la vente (Merçialys)	-	(12)
Autres	-	-
Dettes financières à la clôture (y compris instruments de couverture)	10 849	11 794
<i>Emprunts et dettes financières à la clôture</i>	11 139	12 180
<i>Dérivés actifs de couverture de juste valeur</i>	(291)	(385)

- (i) Les nouveaux emprunts comprennent principalement les opérations décrites ci-après : (i) la souscription par Casino, Guichard-Perrachon de nouveaux emprunts obligataires pour un montant global de 1 350 millions d'euros, (ii) la souscription de nouveaux emprunts sur les filiales brésiliennes, colombiennes et vietnamiennes pour respectivement 45, 39 et 30 millions d'euros, (iii) la composante dette de l'émission d'ORA par Monoprix pour 79 millions d'euros (voir note 26.6) et (iv) les flux nets des billets de trésorerie pour 167 millions d'euros
- (ii) Les remboursements d'emprunts sont liés principalement (i) aux emprunts obligataires sur Casino, Guichard –Perrachon, GPA et Exito pour respectivement 544, 195 et 30 millions d'euros, (ii) aux autres emprunts et dettes financières relatifs à Franprix – Leader Price, GPA, Casino, Guichard-Perrachon et Big C Thaïlande pour respectivement 355, 340, 184 et 66 millions d'euros, (iii) au remboursement de lignes de crédit utilisées par Monoprix pour 453 millions d'euros et (iv) aux découverts bancaires pour 109 millions d'euros
- (iii) L'incidence des variations périmètre de la période concerne principalement la prise de contrôle de Monoprix (voir note 3.1) et celles du sous-groupe Franprix – Leader Price (voir note 3.3) à hauteur respectivement de 311 et 301 millions d'euros. En 2012, la variation résultait essentiellement de la prise de contrôle de GPA
- (iv) Les variations des dettes liées à des puts sur intérêts minoritaires concernent essentiellement l'opération d'échange d'actions avec la famille Diniz pour 399 millions d'euros (voir note 3.4) ainsi que les opérations réalisées dans le sous-groupe Franprix – Leader Price (voir note 3.3)

OPERATIONS DE FINANCEMENT CORPORATE

Le 18 janvier 2013, le Groupe a procédé dans le cadre de son programme EMTN à une émission obligataire de 750 millions d'euros d'une maturité de 10 ans (2023) et rémunérée à 3,31%. Le TIE de cet emprunt obligataire s'élève à 3,23% (voir note 30.2).

Le 29 avril 2013, le Groupe a procédé à une émission de deux placements obligataires d'un montant total de 600 millions d'euros, dont 350 millions d'euros s'ajoutant à l'obligation existante de maturité 2019 et 250 millions d'euros s'ajoutant à l'obligation existante de maturité 2023. Ces emprunts obligataires sont rémunérés respectivement au taux de 3,16% et 3,31%. Leurs échéances s'échelonnent entre 2019 et 2023. Les taux d'intérêts effectifs (TIE) de ces emprunts s'élèvent respectivement à 2,83% et 3,23% (voir note 30.2).

Le 4 juillet 2013, la société Casino, Guichard-Perrachon a signé une ligne de crédit confirmée à 5 ans pour un montant de 1 000 millions de dollars US (soit environ 770 millions d'euros) auprès d'un groupe de dix banques. Cette ligne refinance la facilité de 900 millions de dollars US conclue en août 2011 pour une durée de trois ans (voir note 30.3).

OPERATIONS DE FINANCEMENT BIG C THAÏLANDE

Le 27 décembre 2013, Big C Thaïlande a refinancé 10 milliards de bahts (221 millions d'euros) de dette bancaire qui arrivait à maturité en juillet 2014 par 9 milliards de bahts (199 millions d'euros) de nouvelles lignes bancaires. La ligne « revolver » de 8 milliards de bahts (177 millions d'euros) a également été étendue de juin 2015 à décembre 2016.

Au 31 décembre 2013, le dispositif de financement de Big C Thaïlande est donc composé d'une ligne « revolver » (non tirée au 31 décembre 2013) de 8 milliards de bahts (221 millions d'euros) et de 20,325 milliards de bahts (450 millions d'euros) de lignes bancaires tirées :

- Deux emprunts remboursables in fine de 3 milliards de bahts (66 millions d'euros) à échéance décembre 2015 et de 6 milliards de bahts (133 millions d'euros) à échéance décembre 2016 ;
- Deux emprunts amortissables à échéance juillet 2017 et juillet 2019 ayant un solde de respectivement 4,325 milliards de bahts (96 millions d'euros) et 7 milliards de bahts (155 millions d'euros) au 31 décembre 2013.

Les dettes portent intérêt à THBFIX 3 mois ou 6 mois plus marge (BIBOR 3 mois plus marge en cas de tirage sur la ligne « revolver »).

Ces refinancements sont soumis au respect de ratios financiers (Dette financière nette / EBITDA et Dette financière nette / Capitaux propres) ; ces ratios sont respectés au 31 décembre 2013.

30.2 Détail des emprunts obligataires

en millions d'euros	Montant nominal	Taux d'intérêt d'émission (i)	Taux d'intérêt effectif	Date émission	Date échéance	2013 (ii)	2012 (ii)
Emprunts en EURO							
Emprunt obligataire 2013	544	F : 6,38	6,36%	Avril 2008 Juin 2008 Mai 2009	Avril 2013	-	552
Emprunt obligataire 2014	578	F : 4,88	5,19%	Avril 2007 Juin 2008	Avril 2014	582	600
Emprunt obligataire 2015	750	F : 5,50	5,60%	Juil. 2009	Janv. 2015	771	789
Emprunt obligataire 2016	600	F : 4,47	4,58%	Octobre 2011	Avril 2016	600	601
Emprunt obligataire 2017	888	F : 4,38	5,85%	Fév. 2010	Fév. 2017	863	855
Emprunt obligataire 2018	508	F : 4,48	5,25%	Mai 2010	Nov. 2018	530	539
Emprunt obligataire 2019	1 000	F : 3,16	2,83%	Août 2012 Avril 2013	Août 2019	1 015	655
Emprunt obligataire 2020	600	F : 3,99	4,05%	Mars 2012	Mars 2020	608	620
Emprunt obligataire 2021	850	F : 4,73	5,13%	Mai 2011	Mai 2021	843	862
Emprunt obligataire 2023	1 000	F : 3,31	3,23%	Janv. 2013 Avril 2013	Janv. 2023	993	-
Emprunts en COP							
Emprunt obligataire Exito	32	V : IPC +5,45	IPC +5,45	Avril 2006	Avril 2013	-	32
Emprunt obligataire Carulla	64	V : IPC+7,50	IPC+7,50	Mai 2005	Mai 2015	56	64
Emprunts en BRL							
Emprunt obligataire GPA	96	V : CDI+0.5%	CDI+0.5%	Mars 2007	Mars 2013	-	96
Emprunt obligataire GPA	61	V : 109,5% CDI	109,5% CDI	Dec. 2009	Dec. 2014	61	146
Emprunt obligataire GPA	187	V : 107,7% CDI	107,7% CDI	Janv. 2011	Janv. 2014	187	226
Emprunt obligataire GPA	245	V : 108,5% CDI	108,5% CDI	Dec. 2011	Juin 2015	245	295
Emprunt obligataire GPA	368	V : CDI + 1%	CDI + 1%	Mai 2012	Nov. 2015	368	443
Emprunt obligataire GPA	123	V : 100% CDI + 1%	100% CDI + 1%	Janv. 2012	Juil. 2015	123	148
Emprunt obligataire GPA	37	V : 105,35% CDI	105,35% CDI	Avril 2012	Avril 2013	-	37
Emprunt obligataire GPA	61	V : CDI + 0,72%	V : CDI + 0,72%	Juin 2012	Déc. 2014	61	74
Emprunt obligataire GPA	61	V : CDI + 0,72%	V : CDI + 0,72%	Juin 2012	Janv. 2015	61	74
Total emprunts obligataires						7 967	7 708

(i) F (taux fixe) – V (taux variable) – IPC (Index Price Consumer) – CDI (Certificado de Deposito Interbancario)

(ii) Les montants ci-dessus incluent l'incidence des couvertures de juste valeur

30.3 Détail des autres emprunts et dettes financières

En millions d'euros	Montant nominal	Nature du taux	Date émission	Date échéance	2013	2012
France						
Prêt structuré Calyon	184	Variable	Juin 2007	Juin 2013	-	184
Alaméa	300	Variable	Avril 2010	Avril 2015	300	300
Billets de trésorerie					402	235
Autres emprunts(i)					247	226
International						
Amérique latine (ii)					804	1 223
Autres (iii)					635	752
Concours bancaires courants					199	504
Intérêts courus (iv)					382	387
Total autres emprunts					2 969	3 811

- (i) Dont Franprix – Leader Price pour un montant de 113 et 175 millions d'euros respectivement en 2013 et 2012
(ii) Concerne GPA et Exito à hauteur respectivement de 768 et 36 millions d'euros en 2013 (respectivement 1 222 et 1 millions d'euros en 2012)
(iii) Concerne en 2013 et 2012 principalement Big C Thaïlande à hauteur respectivement de 583 et 719 millions d'euros
(iv) Les intérêts courus portent sur la totalité des dettes financières y compris les emprunts obligataires

DETAIL DES LIGNES BANCAIRES CONFIRMÉES 2013

En millions d'euros	Taux	Echéance		Autorisées	Utilisées
		< à 1 an	> à 1 an		
Ligne syndiquée – Casino, Guichard-Perrachon (i)	Variable	-	1 925	1 925	-
Autres lignes bancaires confirmées	Variable	505	677	1 182	-

- (i) Les lignes syndiquées comprennent la ligne de 1 200 millions d'euros (renouvelée en août 2010 pour une durée de cinq ans) et la ligne de 1 milliard de dollars US à échéance juillet 2018

DETAIL DES LIGNES BANCAIRES CONFIRMÉES 2012

En millions d'euros	Taux	Echéance		Autorisées	Utilisées
		< à 1 an	> à 1 an		
Ligne syndiquée – Casino, Guichard-Perrachon (i)	Variable	-	1 882	1 882	-
Autres lignes bancaires confirmées	Variable	390	693	1 083	190

- (i) Les lignes syndiquées comprenaient la ligne de 1 200 millions d'euros (renouvelée en août 2010 pour une durée de cinq ans) et la ligne de 900 millions de dollars US à échéance 2014

30.4 Dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts minoritaires

Elles correspondent à des dettes vis-à-vis de différentes contreparties résultant de promesses d'achat (puts sur minoritaires) consenties par le Groupe et portant sur des titres de sociétés consolidées. Ces engagements d'acquisition de titres de capitaux propres consentis aux minoritaires ont donc été comptabilisés en dettes et s'analysent comme suit au 31 décembre 2013:

en millions d'euros	% de détention	Engagement	Prix	Fixe ou Variable	Dettes financières non courantes	Dettes financières courantes
Franprix – Leader Price (i)	26,00% à 74,00%	26,00% à 74,00%		F / V	33	14
Lanin / Devoto (Uruguay) (ii)	96,55%	3,45%		V	-	15
Monshowroom	60,61%	39,39%		V	8	2
Monoprix (Somitap)	55,20%	45,80%		F	-	1
Total des engagements					42	33

- (i) La valeur de ces promesses d'achat portant sur des filiales du sous-groupe Franprix – Leader Price est basée généralement sur le résultat net. La variation de + / - 10% de l'indicateur présente un impact de + / - 3 millions d'euros ; les échéances de ces options oscillent entre 2014 et 2035
(ii) Cette option peut être exercée jusqu'au 21 juin 2021

30.5 Dette financière nette

en millions d'euros	2013			2012		
	Part non courante	Part courante	Total	Part non courante	Part courante	Total
Emprunts obligataires	7 085	881	7 967	6 934	773	7 708
Autres emprunts et dettes financières	1 301	1 669	2 969	1 931	1 881	3 811
Location financement	68	29	97	69	46	115
Dettes liées aux engagements de rachat de minoritaires	42	33	75	443	69	512
Dérivés passifs de couverture de juste valeur	20	11	31	17	17	34
Dettes financières brutes	8 516	2 623	11 139	9 394	2 786	12 180
Dérivés actifs de couverture de juste valeur	(102)	(189)	(291)	(246)	(139)	(385)
Autres actifs financiers	-	-	-	(40)	-	(40)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	(5 433)	(5 433)	-	(6 303)	(6 303)
Trésorerie active et autres actifs financiers	(102)	(5 622)	(5 723)	(286)	(6 443)	(6 729)
DETTE FINANCIERE NETTE	8 414	(2 998)	5 416	9 108	(3 657)	5 451

Note 31 Autres dettes

	2013			2012 retraité		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Dérivés passifs	5	179	184	28	4	32
Dettes fiscales et sociales	361	1 830	2 192	576	1 773	2 350
Dettes diverses	15	1 105	1 120	28	1 199	1 227
Dettes sur immobilisations	28	210	238	29	236	266
Comptes courants	-	17	17	-	36	36
Financement de l'activité de crédit	44	837	881	48	924	973
Produits constatés d'avance	153	64	217	191	133	324
TOTAL	606	4 242	4 848	900	4 307	5 207

Note 32 Juste valeur des instruments financiers

32.1 Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers

32.1.1 Actifs financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les actifs financiers par catégorie.

en millions d'euros	2013		2013	Valeur au bilan						
	Valeur comptable au bilan (A)	Actifs non financiers (B)		Valeur des actifs financiers (A-B)	Actifs détenus à des fins de transactions	Actifs désignés comme étant à la juste valeur par le résultat	Instruments de couverture comptable	Actifs détenus jusqu'à échéance	Prêts et créances	AFS - Evalués à la juste valeur
Actifs financiers										
Autres actifs non courants	1 593	703	891	-	-	102	-	673	57	59
Créances clients	1 510	-	1 510	-	-	-	-	1 510	-	-
Autres actifs courants	1 647	623	1 024	-	-	189	-	835	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 433	-	5 433	485	-	-	-	4 949	-	-

en millions d'euros	2012		2012	Valeur au bilan						
	Valeur comptable au bilan (A)	Actifs non financiers (B)	Valeur des actifs financiers (A-B)	Actifs détenus à des fins de transactions	Actifs désignés comme étant à la juste valeur par le résultat	Instruments de couverture comptable	Actifs détenus jusqu'à échéance	Prêts et créances	AFS - Evalués à la juste valeur	AFS - Evalués au coût
Actifs financiers										
Autres actifs non courants	2 001	762	1 239	133	-	246	-	738	54	68
Créances clients	1 734	-	1 734	-	-	-	-	1 734	-	-
Autres actifs courants	1 714	668	1 047	2	-	139	-	906	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 303	-	6 303	485	-	-	-	5 818	-	-

32.1.2 Passifs financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les passifs financiers par catégorie.

en millions d'euros	2013		2013	Valeur au bilan			
	Valeur comptable au bilan	Passifs non financiers	Valeur des passifs financiers	Passifs comptabilisés au coût amorti	Passifs détenus à des fins de transactions	Passifs désignés comme étant à la juste valeur par le résultat	Instruments de couverture comptable
Emprunts obligataires	7 967	-	7 967	7 967	-	-	-
Autres emprunts et dettes financières	3 075	-	3 075	2 969	75	-	31
Location financement	97	-	97	97	-	-	-
Dettes fournisseurs	7 016	-	7 016	7 016	-	-	-
Autres dettes	4 848	1 775	3 073	2 890	175	-	9

en millions d'euros	2012		2012	Valeur au bilan			
	Valeur comptable au bilan	Passifs non financiers	Valeur des passifs financiers	Passifs comptabilisés au coût amorti	Passifs détenus à des fins de transactions	Passifs désignés comme étant à la juste valeur par le résultat	Instruments de couverture comptable
Emprunts obligataires	7 708	-	7 708	7 708	-	-	-
Autres emprunts et dettes financières	4 357	-	4 357	3 811	512	-	34
Location financement	115	-	115	115	-	-	-
Dettes fournisseurs	6 655	-	6 655	6 655	-	-	-
Autres dettes	5 207	2 007	3 200	3 168	28	-	4

32.2 Hiérarchie de la juste valeur des actifs et des passifs

Ci-dessous, les tableaux présentent une comparaison de la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs consolidés, autres que ceux dont les valeurs comptables correspondent à des approximations raisonnables des justes valeurs tels que les créances clients, les dettes fournisseurs, la trésorerie et équivalents de trésorerie, les concours bancaires. La juste valeur des immeubles de placement est présentée à la note 17.

32.2.1 Actifs

en millions d'euros	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau de juste valeur			Autres informations complémentaires
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
31 décembre 2013						
Actifs comptabilisés à la juste valeur						
Actifs financiers disponibles à la vente	57	57	-	-	57	(i)
Dérivés actifs de couverture de juste valeur	291	291	-	291	-	(ii)
Autres dérivés actifs			-	-	-	
31 décembre 2012						
Actifs comptabilisés à la juste valeur						
Actifs financiers disponibles à la vente	54	54	2	-	53	(i)
Dérivés actifs de couverture de juste valeur	385	385	-	385	-	(ii)
Autres dérivés actifs	134	134	-	2	133	(iii)

- (i) La juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est généralement déterminée en utilisant les techniques d'évaluation usuelles. Les actifs financiers disponibles à la vente, pour lesquels une juste valeur n'a pu être déterminée de manière fiable, ne sont pas présentés dans cette note.
- (ii) Les instruments dérivés font l'objet d'une évaluation (interne ou externe) sur la base des techniques d'évaluations usuelles de ce type d'instruments. Les modèles d'évaluation intègrent les paramètres observables de marché (notamment la courbe des taux) et la qualité de contrepartie
- (iii) Les 133 millions d'euros correspondent à hauteur de 114 millions d'euros à l'option d'achat détenue par GPA et portant sur 75% des actions de Bartira ; cette dernière option d'achat a d'ailleurs été exercée au cours de l'exercice 2013 (voir note 3.5). La juste valeur de l'option avait été déterminée jusqu'à la date d'exercice sur la base d'un modèle de Black & Scholes avec une volatilité de 28% et un taux sans risque de 5,8%

32.2.2 Passifs

en millions d'euros	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau de juste valeur			Autres informations complémentaires
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
31 décembre 2013						
Passifs comptabilisés à la juste valeur						
Dérivés passifs de couverture de juste valeur	31	31	-	31	-	(i)
Autres dérivés passifs	184	184	-	184	-	(i)
Dettes liées aux engagements de rachats de minoritaires	75	75	-	-	75	(ii)
Passifs non comptabilisés à la juste valeur						
Emprunts obligataires	7 967	8 375	8 375	-	-	(iii)
Autres emprunts et dettes financières	2 969	2 994		2 994	-	(iv)
31 décembre 2012						
Dérivés passifs de couverture de juste valeur	34	34	-	34	-	(i)
Autres dérivés passifs	32	32	-	32	-	(i)
Dettes liées aux engagements de rachats de minoritaires	512	512	-	399	113	(ii)
Passifs non comptabilisés à la juste valeur						
Emprunts obligataires	7 708	8 216	8 216	-	-	(iii)
Autres emprunts et dettes financières	3 811	3 846	-	3 846	-	(iv)

- (i) Les instruments dérivés font l'objet d'une évaluation (interne ou externe) sur la base des techniques d'évaluations usuelles de ce type d'instruments. Les modèles d'évaluation intègrent les paramètres observables de marché (notamment la courbe des taux) et la qualité de contrepartie
- (ii) La juste valeur relatives aux engagements de rachat minoritaires est déterminée en appliquant les formules de calcul du contrat et sont, le cas échéant, actualisés ; ces formules sont considérées comme représentatives de la juste valeur qui utilisent notamment des multiples d'EBITDA. La sensibilité des engagements de rachats de minoritaires sont présentés en note 30.4 au titre de l'exercice 2013
- (iii) La valeur de marché a été déterminée pour les emprunts obligataires cotés sur la base du dernier cours de bourse à la date de clôture
- (iv) La juste valeur des autres emprunts a été déterminée sur la base d'autres méthodes de valorisation telles que la valeur actualisée des flux de trésorerie en tenant compte du risque de crédit du Groupe et des conditions de taux d'intérêt à la date de clôture

Note 33 Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les principaux risques attachés aux instruments financiers du Groupe sont les risques de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et risque sur action), de contrepartie et de liquidité.

Le suivi et la gestion des risques financiers sont assurés par la Direction du Corporate Finance, rattachée à la Direction Financière Groupe. Cette équipe gère l'ensemble des expositions financières, en coordination avec les directions financières des principales filiales du Groupe. Elle est responsable du reporting à l'attention de la Direction Générale. Elle publie un Guide des Bonnes Pratiques Financières qui encadre les opérations de financement, placement et couverture effectuées par les entités du Groupe.

Pour gérer son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt et des cours de change, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des swaps de taux et des opérations de change à terme. Il s'agit principalement d'instruments de gré à gré négociés avec des contreparties bancaires de premier rang. La majorité de ces opérations ou instruments dérivés est éligible à la comptabilité de couverture.

Cependant, afin de mettre en œuvre une gestion plus dynamique et plus flexible de sa position de taux, le Groupe a la possibilité d'avoir une part, minoritaire et strictement encadrée, de spéculatif dans la gestion de ses couvertures, en ligne avec la politique en la matière d'un grand nombre de corporates.

33.1 Synthèse des instruments dérivés

Le tableau ci-dessous récapitule les instruments dérivés par nature du risque couvert et classification comptable :

en millions d'euros	Note	2013	Risque de taux d'intérêt	Risque de change	Autres risques de marché	2012
Dérivés actif						
Dérivés actif - à la juste valeur par le résultat	21 – 24.1	-	-	-	-	134
Dérivés actif - couverture de flux de trésorerie		-	-	-	-	-
Dérivés actif - couverture de juste valeur	30.5	291	263	28	-	385
Total dérivés actif		291	263	28	-	520
<i>dont courant</i>		<i>189</i>	<i>161</i>	<i>28</i>	<i>-</i>	<i>141</i>
<i>dont non courant</i>		<i>102</i>	<i>102</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>379</i>
Dérivés passif						
Dérivés passif - à la juste valeur par le résultat	31	175	-	-	175	28
Dérivés passif - couverture de flux de trésorerie	31	9	-	9	-	4
Dérivés passif - couverture de juste valeur	30.5	31	31	-	-	34
Total dérivés passif		215	31	9	175	66
<i>dont courant</i>		<i>190</i>	<i>11</i>	<i>9</i>	<i>170</i>	<i>21</i>
<i>dont non courant</i>		<i>25</i>	<i>20</i>	<i>-</i>	<i>5</i>	<i>45</i>

Au 31 décembre 2013, la réserve IFRS de couverture de flux de trésorerie futurs représente un solde débiteur de 9 millions d'euros (débiteur de 4 millions d'euros au 31 décembre 2012). L'inefficacité mesurée sur les couvertures de flux futurs n'est pas significative.

La juste valeur des instruments dérivés non qualifiés de couverture comptable au sens IAS 39 s'élève à -175 millions d'euros au 31 décembre 2013 (107 millions d'euros au 31 décembre 2012).

L'évaluation des dérivés au 31 décembre 2013 a été effectuée en prenant en compte l'ajustement de crédit de valeur (CVA) et l'ajustement de débit de valeur (DVA) conformément à IFRS 13. L'incidence de ces ajustements est non significative.

33.2 Gestion du risque de marché

33.2.1 Gestion du risque de taux d'intérêt

L'objectif du Groupe est de gérer son exposition au risque de variation de taux d'intérêt et d'optimiser son coût de financement. La stratégie du Groupe repose donc sur une gestion dynamique de la dette qui consiste à surveiller et à ajuster si nécessaire son ratio de couverture en fonction des prévisions d'évolution de taux.

Dans le cadre de sa gestion de taux, le Groupe utilise différents instruments dérivés. Les principaux instruments dérivés sont des swaps de taux. Bien qu'ils ne soient pas systématiquement comptabilisés en couverture, tous les instruments de taux d'intérêt sont souscrits dans le cadre de la politique de gestion du risque de taux décrite ci-dessus.

La politique financière du Groupe consiste à gérer la charge financière en combinant ces instruments dérivés à taux variable et à taux fixe.

ANALYSE DE SENSIBILITE AU RISQUE DE TAUX D'INTERET

en millions d'euros	2013	2012
Emprunts	1 957	1 832
Location financière	29	46
Concours bancaires courants	199	504
Total dette à taux variable (hors intérêts courus)	2 185	2 382
Equivalent de trésorerie	3 358	3 783
Disponibilités	2 075	2 520
TOTAL ACTIF	5 433	6 303
POSITION NETTE AVANT GESTION	(3 247)	(3 922)
Instruments dérivés	5 860	4 990
POSITION NETTE APRES GESTION	2 612	1 069
Position nette à renouveler à moins d'un an	2 612	1 069
Variation de 1%	26	11
Durée moyenne restant à courir d'ici la fin de l'exercice	1	1
Variation des frais financiers	27	11
Coût d'endettement	635	519
Impact variation frais financiers / charges financières	4,11%	2,06%

(i) L'échéance des actifs et des dettes à taux révisable est celle de la révision du taux. Les éléments de la dette non exposés aux risques de taux, essentiellement les dettes liées aux puts et les intérêts courus non échus ne sont pas inclus dans ce calcul

33.2.2 Exposition aux risques de change

Par la diversification géographique de ses activités, le Groupe est exposé au risque de conversion, c'est-à-dire que son bilan et son compte de résultat, et par conséquent ses ratios de structure financière, sont sensibles aux variations des parités de change lors de la consolidation des comptes de ses filiales étrangères hors zone Euro, ainsi qu'au risque de transaction pour les opérations qui ne sont pas réalisées en euros.

En matière de risque de change opérationnel, la politique du Groupe vise à couvrir les expositions budgétaires hautement probables, liées principalement aux flux monétaires résultant d'achats effectués dans une devise différente de sa monnaie fonctionnelle, notamment pour les achats de marchandises effectués en dollars américains couverts par des achats à terme de devises. La politique du Groupe consiste à couvrir généralement les budgets d'achats par des instruments ayant les mêmes échéances que les approvisionnements budgétés.

L'exposition nette du Groupe, basée sur les montants notionnels après prise en compte des couvertures, se concentre sur les principales devises suivantes (hors devises fonctionnelles des entités) :

en millions d'euros	USD	EUR	Total exposé 2013	Total exposé 2012
Créances commerciales exposées	(8)	(1)	(9)	(8)
Autres actifs financiers exposés	(224)	(7)	(232)	(263)
Dettes fournisseurs exposées	105	11	116	116
Dettes financières exposées	104	1	104	361
Exposition brute dette / (créance)	(23)	3	(20)	207
Créances commerciales couvertes	-	-	-	-
Autres actifs financiers couverts	(10)	-	(10)	(106)
Dettes fournisseurs couvertes	45	-	45	19
Dettes financières couvertes	101	-	101	364
Exposition nette dette / (créance)	(159)	3	(156)	(71)
Couverture d'achats futurs	262			90

Au 31 décembre 2012, l'exposition bilantielle nette d'un montant de -71 millions d'euros portait principalement sur le dollar américain.

ANALYSE DE SENSIBILITE DE L'EXPOSITION NETTE APRES COUVERTURE AU RISQUE DE CHANGE

Une appréciation de 10% de l'euro au 31 décembre par rapport à ces devises, aurait pour conséquence une baisse du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêts, sont supposées rester constantes.

Une dépréciation de 10% de l'euro au 31 décembre par rapport à ces devises, conduirait à des incidences de sens contraire.

en millions d'euros	2013	2012
Dollar américain	(16)	(7)
Autres devises	-	-
Total	(16)	(7)

COURS DE CONVERSION POUR UN EURO

Cours en devises pour un euro	2013		2012	
	clôture	moyen	clôture	Moyen
Dollar américain (USD)	1,3791	1,3281	1,3194	1,2856
Zloty polonais (PLN)	4,1543	4,1975	4,0740	4,1843
Peso argentin (ARS)	8,9838	7,2859	6,4879	5,8485
Peso uruguayen (UYP)	29,4805	27,1368	25,5737	26,0332
Baht thaïlandais (THB)	45,1780	40,8297	40,347	39,944
Peso colombien (COP)	2 657,29	2 482,68	2 333,00	2 311,59
Real brésilien (BRL)	3,2576	2,8702	2,7036	2,5097
Dong vietnamien (VND)	29010,750	27 915,096	27 480,000	26 771,000

33.3 Risque de contrepartie

Le groupe est exposé au risque de contrepartie sur différents aspects : par ses activités opérationnelles, ses activités de placement de trésorerie et ses produits dérivés de couverture de taux et de change. Le Groupe surveille de façon régulière le risque de ses contreparties à l'aide de plusieurs indicateurs objectifs et assure une diversification de son exposition en privilégiant les contreparties les moins risquées (en se fondant notamment sur la notation des établissements et les engagements réciproques des contreparties avec le Groupe).

LIE AUX CREANCES CLIENTS

Risque de crédit commercial

La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. Les soldes clients font l'objet d'un suivi régulier et, par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

L'encours des créances clients « commercial » est analysé ci-après :

en millions d'euros	Actifs non échus non dépréciés	Actifs échus non dépréciés à la date de clôture				Actifs dépréciés	TOTAL
		Retard n'excédant pas 1 mois	Retard compris entre 1 et 6 mois	Retard supérieur à 6 mois	Total		
2013	633	80	53	24	158	150	941
2012	746	94	53	22	170	164	1 080

L'antériorité des créances échues non dépréciées peut varier significativement en fonction des catégories de clients auprès desquels les sociétés du Groupe exercent leur activité, selon qu'il s'agisse d'entreprises privées, de particuliers ou de collectivités publiques. Les politiques de dépréciation retenues sont déterminées, entité par entité, selon les particularités de ces différentes catégories de clients. Le Groupe estime, comme indiqué précédemment, n'être exposé à aucun risque significatif en termes de concentration de crédit.

LIE AUX AUTRES ACTIFS

Les autres actifs, comprenant notamment des créances fiscales, et des droits à remboursement ne sont ni échus ni dépréciés.

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les actifs financiers disponibles à la vente et certains instruments financiers dérivés, l'exposition du Groupe liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, est limitée, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments. Le Groupe a une politique de gestion de la trésorerie qui encadre les placements de trésorerie et d'équivalents de trésorerie auprès de contreparties disposant d'une notation de premier rang et dans des instruments disposant également d'une notation de premier rang.

33.4 Risque de liquidité

L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer dans la mesure du possible qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions de marché normales ou dans un environnement dégradé.

Les principales actions entreprises sont :

- diversification des sources de financement : marchés de capitaux publics et privés, banques (ressources confirmées et non confirmées), billets de trésorerie, escompte ;
- diversification des devises de financement : euro, devises fonctionnelles du Groupe, dollar ;
- maintien d'un montant de ressources confirmées excédant significativement les engagements du Groupe à tout moment ;
- limitation des échéances de remboursement annuelles et gestion proactive de l'échéancier de remboursement ;
- gestion de la maturité moyenne des financements, avec, si pertinent, un refinancement anticipé de certaines ressources.

La majeure partie de la dette du Groupe se situe au niveau de Casino, Guichard-Perrachon. Les ressources sont gérées par la Direction du Corporate Finance. Les principales filiales du Groupe (GPA, Big C Thaïlande, Monoprix, Exito) disposent également de leurs propres ressources financières.

Toutes les filiales font parvenir au Groupe un reporting hebdomadaire de trésorerie et la mise en place de nouvelles sources de financement fait l'objet d'une validation de la Direction Corporate Finance.

Au 31 décembre 2013, la situation de liquidité du Groupe est solide et s'appuie sur :

- des lignes de crédit confirmées non-tirées pour un montant total de 3 107 millions d'euros (dont 2 250 millions au niveau de Casino, Guichard-Perrachon) ;
- une trésorerie disponible de 5 233 millions d'euros.

Casino, Guichard-Perrachon dispose d'un programme EMTN (Euro Medium Term Notes) dont le plafond s'élève à 9 000 millions d'euros. Au 31 décembre 2013, l'encours des emprunts obligataires émis dans le cadre de ce programme s'élève à 6 774 millions d'euros.

Casino, Guichard-Perrachon dispose par ailleurs d'un programme de billets de trésorerie dont le plafond s'élève à 1 000 millions d'euros ; l'encours au 31 décembre 2013 s'élève à 402 millions d'euros.

Les financements bancaires et obligataires du Groupe contiennent habituellement des clauses d'engagements et de défaut usuelles de ce type de contrat : maintien de l'emprunt à son rang ("pari passu"), limitation des sûretés attribuées aux autres prêteurs ("negative pledge") et défaut croisé ("cross default").

En cas de changement d'actionnaire majoritaire de la Société, les contrats de prêt des lignes bancaires de Casino Guichard-Perrachon intègrent une clause de remboursement anticipé obligatoire.

Par ailleurs, les emprunts obligataires émis par Casino, Guichard-Perrachon (à l'exception des deux émissions de TSSDI) prévoient une option de remboursement anticipé au gré des investisseurs en cas de dégradation en « non investment grade » de la notation de la dette senior long terme de Casino, Guichard-Perrachon, uniquement si cette dégradation est due à un changement d'actionnaire majoritaire de la Société. Ces emprunts obligataires (hors TSSDI) sont actuellement notés "BBB-" par les agences de rating Standard & Poor's et Fitch Ratings.

De plus, à l'exception de l'emprunt de maturité avril 2014 d'un montant de 578 millions d'euros, ils contiennent une clause de « coupon step-up » qui augmente le taux d'intérêt en cas de dégradation en « non investment grade » de la notation de la dette senior long terme de Casino, Guichard-Perrachon.

FINANCEMENTS CORPORATE SOUMIS A COVENANTS

A la date de clôture, les covenants auxquels est soumis Casino, Guichard-Perrachon se résument ainsi :

Nature du covenant à respecter	Nature des financements soumis à covenants	Résultat du covenant au 31 décembre 2013
Dette Financière Nette consolidée (ii) / EBITDA (i) consolidé < 3,5	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ligne de crédit syndiquée de 1,2 milliard d'euros ▪ Ligne de crédit de 1 milliard de dollars US ▪ Lignes bilatérales pour un montant cumulé de 150 millions d'euros 	1,6
Dette Financière Nette consolidée (ii) / EBITDA (i) consolidé < 3,7	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lignes bilatérales pour un montant cumulé de 50 millions d'euros ▪ Emprunt Alaméa de 300 millions d'euros 	

(i) L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant augmenté de la dotation aux amortissements opérationnels courants

(ii) La dette financière nette telle que définie dans les contrats bancaires peut être différente de celle présentée dans les états financiers consolidés (voir 1.4.29) ; elle est composée des emprunts et des dettes financières nets de la trésorerie et équivalents de trésorerie et de l'impact net des dérivés actifs et passifs placés en comptabilité de couverture sur des emprunts et dettes financières

La marge de manœuvre pour les 12 prochains mois est jugée très confortable quant au respect par le Groupe des covenants financiers.

A noter que, les obligations et billets de trésorerie de Casino, Guichard-Perrachon ne sont soumis à aucun covenant financier.

FINANCEMENTS DES FILIALES SOUMIS A COVENANTS

La majorité des autres contrats de financement du Groupe contiennent des clauses imposant le respect de ratios financiers et sont principalement localisés dans les filiales GPA (voir tableau ci-dessous) et Big C Thaïlande (voir note 30.1).

Filiale	Nature du covenant à respecter	Nature des financements soumis à covenants
GPA (i)	Dette nette (ii) ne doit pas être supérieure aux capitaux propres (iii)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les financements obligataires
	Dette nette consolidée / EBITDA < 3,25	
	Capitaux propres / total des actifs > = 0,3	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financement BNDES pour un montant de 96 millions d'euros
	EBITDA / dette financière nette > = 0,35	

(i) L'ensemble des covenants de GPA s'entend sur les données consolidées de GPA

(ii) Dette minorée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des clients

(iii) Capitaux propres consolidés (part du Groupe et intérêts minoritaires)

Au 31 décembre 2013, ces ratios sont respectés. Pour GPA, le ratio Dette nette consolidée / EBITDA est égal à 0,34 (0,19 au 31 décembre 2012).

EXPOSITION AU RISQUE DE LIQUIDITE

Ce tableau représente l'échéancier de remboursement des passifs financiers constatés au 31 décembre 2013, pour leur montant nominal y compris les intérêts et sans tenir compte de l'actualisation.

En millions d'euros	Échéance des contrats					2013	Montant comptabilisé au bilan
	Montant dû à moins d'un an	Montant dû entre 1 et 2 ans	Montant dû entre 2 et 3 ans	Montant dû entre 3 et 5 ans	Montant dû dans 5 ans et plus	Total	
Instruments financiers passifs non dérivés :							
Emprunts obligataires et autres emprunts	2 965	2 732	1 171	1 989	3 877	12 733	10 936
Dettes liées aux engagements de rachat minoritaires	33	-	3	20	26	82	75
Contrats de location financement	37	20	19	34	58	168	97
Dettes fournisseurs et autres passifs financiers	9 800	61	23	7	15	9 906	9 906
Total	12 835	2 813	1 215	2 050	3 977	22 888	
Instruments financiers dérivés actifs / (passifs):							
Dérivés de taux							
Contrats dérivés – reçus	191	167	148	218	208	932	
Contrats dérivés – payés	(95)	(91)	(75)	(89)	(69)	(418)	
Contrats dérivés - réglés en net	4	4	-	-	-	8	
Dérivés sur devise							
Contrats dérivés – reçus	217	96	-	-	-	313	
Contrats dérivés – payés	(219)	(96)	-	-	-	(315)	
Contrats dérivés - réglés en net	26	-	-	-	-	26	
Autres instruments dérivés							
Contrats dérivés – reçus	-	-	-	-	-	-	
Contrats dérivés – payés	-	(21)	-	(5)	-	(27)	
Contrats dérivés - réglés en net	-	-	-	-	-	-	
Total	124	59	73	123	139	519	75

En millions d'euros	Échéance des contrats					2012 retraité	Montant comptabilisé au bilan
	Montant dû à moins d'un an	Montant dû entre 1 et 2 ans	Montant dû entre 2 et 3 ans	Montant dû entre 3 et 5 ans	Montant dû dans 5 ans et plus	Total	
Instruments financiers passifs non dérivés :							
Emprunts obligataires et autres emprunts	3 071	2 187	2 878	2 105	3 168	13 409	11 519
Dettes liées aux engagements de rachat minoritaires	69	399	14	15	28	525	512
Contrats de location financement	51	31	16	28	44	170	115
Dettes fournisseurs et autres passifs financiers	9 733	56	1	5	27	9 823	9 823
Total	12 923	2 675	2 909	2 152	3 267	23 926	
Instruments financiers dérivés actifs / (passifs):							
Dérivés de taux							
Contrats dérivés – reçus	169	181	152	237	207	947	
Contrats dérivés – payés	(107)	(89)	(86)	(110)	(98)	(491)	
Contrats dérivés - réglés en net	3	6	8	-	-	17	
Dérivés sur devise							
Contrats dérivés – reçus	149	-	-	-	-	149	
Contrats dérivés – payés	(113)	-	-	-	-	(113)	
Contrats dérivés - réglés en net	-	18	-	-	-	18	
Autres instruments dérivés							
Contrats dérivés – reçus	-	-	-	-	-	-	
Contrats dérivés – payés	-	2	-	(2)	-	-	
Contrats dérivés - réglés en net	-	-	-	-	-	-	
Total	102	117	74	125	109	527	454

33.5 Gestion du risque action

Au 31 décembre 2013, le Groupe ne détient pas d'investissements financiers significatifs dans des sociétés cotées autres que ses filiales ou de titres auto-détenus.

Le Groupe peut utiliser des instruments dérivés (total return swaps sans option d'achat, forward, call) sur actions ayant pour objet de construire synthétiquement une exposition économique à des actions cotées de ses filiales (voir note 9.2). La valeur comptable retenue pour ces instruments correspond à l'estimation de la valorisation à la date de clôture fournie par un établissement financier. La valorisation de ces instruments tient compte de paramètres de marché tels les taux d'intérêt et le cours de bourse.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas d'exposition au titre de ses options d'achat d'actions ordinaires. Enfin, il ne souscrit, dans le cadre de sa gestion courante de sa trésorerie, que des instruments monétaires qui ne sont pas soumis au risque action.

Note 34 Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2013, la Direction estime, au mieux de sa connaissance actuelle, qu'il n'existe pas d'engagements susceptibles d'avoir un effet significatif sur la situation financière actuelle ou future du Groupe, autres que ceux mentionnés dans cette note.

L'exhaustivité de cet inventaire est contrôlée par les directions financière, juridique et fiscale qui sont par ailleurs associées à l'élaboration des contrats qui engagent le Groupe.

Les engagements liés à l'activité courante concernent principalement les activités opérationnelles du Groupe à l'exception des lignes de crédit confirmées non utilisées qui constituent un engagement lié

au financement.

Les engagements liés aux opérations exceptionnelles sont relatifs au périmètre du groupe consolidé.

34.1 Engagements liés à l'activité courante

34.1.1 Engagements donnés

Les montants des engagements indiqués dans le tableau ci-dessus représentent les montants maximum potentiels (non actualisés) que le Groupe serait amené à payer au titre des garanties données. Ces montants ne sont pas diminués des sommes que le Groupe pourrait éventuellement recouvrer dans le cadre d'actions de recours ou du fait de contre-garanties reçues.

en millions d'euros	2013	2012
Actifs donnés en garantie (i)	263	315
Cautions et garanties bancaires données (ii)	1 696	1 454
Engagements de commandes d'achat fermes* (iii)	30	43
Autres engagements	48	37
<i>Echéances :</i>		
< à 1 an	54	57
De 1 à 5 ans	1 945	1 678
> à 5 ans	37	114
Total des engagements donnés	2 037	1 849

* Engagements réciproques

- (i) Correspond à des actifs immobilisés qui ont été nantis ou hypothéqués ainsi que des actifs circulants grevés de sûretés réelles
- (ii) En 2013, concerne GPA à hauteur de 1 646 millions d'euros qui a octroyé des cautions et garanties bancaires dans le cadre de litiges de nature essentiellement fiscale (1 324 millions d'euros en 2012)
- (iii) Correspond à des engagements d'achat de biens et services conclus par le Groupe ; ces engagements fermes d'achat sont minorés des acomptes éventuellement versés

Les engagements des filiales françaises au titre du Droit Individuel à la Formation (DIF) s'élèvent au 31 décembre 2013 à 6 719 618 heures. Ils étaient de 5 681 607 heures au 31 décembre 2012. Les droits utilisés sur l'exercice représentent 60 504 heures.

34.1.2 Engagements reçus

Les montants des engagements indiqués dans le tableau ci-dessus représentent les montants maximum potentiels (non actualisés) que le Groupe serait amené à percevoir au titre des garanties reçues.

en millions d'euros	2013	2012
Cautions et garanties bancaires reçues	80	78
Actifs financiers assortis de garanties	79	63
Lignes de crédit confirmées non utilisées (voir note 30.3)	3 107	2 775
Autres engagements	10	20
<i>Echéances :</i>		
< à 1 an	528	215
De 1 à 5 ans	2 616	2 603
> à 5 ans	132	119
Total des engagements reçus	3 277	2 937

34.2 Engagements liés aux opérations exceptionnelles

34.2.1 Engagements donnés

Les montants des engagements indiqués dans le tableau ci-dessus représentent les montants maximum potentiels (non actualisés) que le Groupe serait amené à payer au titre des garanties données sauf dans le cadre des promesses d'achats d'actions qui sont évaluées à leur juste valeur.

Ce tableau n'inclut pas les engagements que le Groupe a pris en faveur des entreprises associées et des coentreprises (voir respectivement notes 19 et 20).

en millions d'euros		2013	2012
Garanties données dans le cadre de cessions d'actifs non courants dont	(i)	15	57
- des activités polonaises	(ii)	13	47
- des actifs immobiliers		-	8
- d'autres actifs		2	2
Promesses d'achats d'actions* dont	(iii)	155	262
- Franprix – Leader Price		68	157
- Disco (Uruguay)		87	90
Monoprix*	(iv)	-	1 175
Coopérateurs de Normandie*	(v)	-	-
Autres engagements exceptionnels donnés	(vi)	210	16
Total des engagements donnés liés aux opérations exceptionnelles		380	1 510

* Engagements réciproques

(i) Au titre de cessions immobilières, le Groupe est preneur de baux commerciaux classiques à loyer fixe. Le Groupe a délivré une garantie qui couvre le risque de vacance locative, s'il décide de quitter les locaux et ne retrouve pas un preneur le remplaçant à des conditions financières équivalentes, depuis le 1^{er} jour de l'année 4 jusqu'au dernier jour de l'année 6. Cette garantie est conditionnelle et ne peut être chiffrée.
Au titre de la cession de ses activités de production à la Réunion, Vindemia a pris des engagements de volumes d'achats pour une durée de cinq ans. A ce jour, les volumes sont atteints.

(ii) Le Groupe a accordé les garanties usuelles dans le cadre des cessions qu'il a effectuées, et notamment au titre de la cession des fonds de commerce d'hypermarchés, Mayland garantit l'acquéreur pour les risques non provisionnés dont l'origine est antérieure à la cession et pouvant se révéler ultérieurement. Le montant de la garantie était de 46 millions d'euros pendant une durée maximale de 24 mois à compter de la date de cession, durée pouvant être étendue à 8 ans en cas de demandes en matière d'environnement. Le montant est dégressif depuis 2008. Au 31 décembre 2013, il s'élève à 18 millions d'euros. Après déduction d'une provision pour risque, le montant présenté dans le tableau ci-dessus est de 13 millions d'euros.

(iii) Conformément à la norme IAS 32, les engagements d'achat donnés relatifs aux filiales consolidées par intégration globale ne figurent pas en engagements hors bilan mais sont comptabilisés en "passifs financiers" pour leur valeur actualisée ou leur juste valeur (voir notes 1.4.20 et 30.4).

La valorisation contractuelle des promesses d'achat ou de vente d'actions peut être basée sur des multiples de critères de rentabilité des sociétés. Dans ce cas, leur évaluation est calculée au mieux des informations disponibles, d'après les derniers résultats connus si l'option est exerçable à tout moment, d'après les résultats des années à venir si l'option est exerçable à compter d'une certaine date. Dans de nombreux cas, le Groupe a accordé des promesses d'achat (put), mais est également bénéficiaire de promesses de vente (call). La valorisation indiquée est celle des promesses d'achat accordées.

▪ **Franprix - Leader Price**

Options portant sur les actions de master-franchisés non contrôlés par Casino. Ces promesses d'achat courent jusqu'en 2032 et leur prix est fonction des résultats opérationnels des entités concernées.

▪ **Uruguay**

Les actionnaires familiaux bénéficient d'une promesse d'achat consentie par Casino sur 29,3 % du capital de la société Disco. Cette option peut être exercée jusqu'au 21 juin 2021. Son prix est fonction des résultats opérationnels consolidés de cette société, avec un prix minimum de 41 millions de dollars US majoré d'un intérêt au taux de 5 % par an.

(iv) **Monoprix**

Prise de contrôle de Monoprix (voir note 3.1)

(v) **Signature d'un partenariat stratégique avec le groupe Les Coopérateurs de Normandie-Picardie**

Le 28 octobre 2013, le Groupe Casino a signé un accord avec Mutant Distribution, filiale du groupe les Coopérateurs de Normandie-Picardie portant sur l'acquisition par Leader Price de 47 magasins, principalement situés dans le sud-ouest de la France, et l'établissement d'un partenariat d'affiliation avec l'enseigne Leader Price à travers un contrat de licence de marque et d'approvisionnement portant sur près de 90 magasins en Normandie - Picardie. Les magasins sont actuellement exploités sous l'enseigne discount « Le Mutant ». Par ce partenariat et cette nouvelle acquisition, le Groupe Casino continue à renforcer sa présence sur son format discount en France. L'acquisition sera soumise à l'autorisation préalable de l'Autorité de la Concurrence.

Ces opérations devraient être effectives au cours du premier trimestre 2014.

- (vi) La variation constatée entre le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013 correspond principalement à la garantie de situation nette consolidée de Monoprix (close au 31 décembre 2013) que le Groupe a accordé à CACIB dans le cadre de l'émission des ORA. Le plafond de cette garantie s'élève à 200 millions d'euros à laquelle est adossée une franchise de 20 millions d'euros. Cette garantie court jusqu'au 26 juin 2017

34.2.2 Engagements reçus

Les engagements reçus s'élèvent à 15 millions au 31 décembre 2013 (8 millions d'euros au 31 décembre 2012).

34.3 Engagements sur contrats de location financement et contrats de location simple

34.3.1 Preneur de contrats de location financement

Le Groupe a des contrats de location financement portant sur des ensembles immobiliers ou des immeubles de placement. Le rapprochement entre les paiements futurs minimaux au titre des contrats de location financement et la valeur actualisée des paiements minimaux nets au titre des locations se présente comme suit :

PRENEUR DE LOCATION FINANCEMENT SUR ACTIFS IMMOBILIERS

en millions d'euros	2013	
	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements
A moins d'un an	6	3
Entre un et cinq ans	13	2
Au-delà de cinq ans	49	10
Paiements minimaux totaux au titre de la location	68	
Montants représentant des charges de financement	(52)	
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	16	16

en millions d'euros	2012	
	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements
A moins d'un an	13	9
Entre un et cinq ans	14	4
Au-delà de cinq ans	43	13
Paiements minimaux totaux au titre de la location	70	
Montants représentant des charges de financement	(42)	
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	27	27

Le Groupe a des contrats de location financement et des contrats de location avec option d'achat pour divers matériels et équipements. Le rapprochement entre les paiements futurs minimaux au titre des contrats de location financement et la valeur actualisée des paiements minimaux nets au titre des locations se présente comme suit :

PRENEUR DE LOCATION FINANCEMENT SUR ACTIFS MOBILIERS

en millions d'euros	2013	
	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements
A moins d'un an	31	26
Entre un et cinq ans	60	48
Au-delà de cinq ans	8	7
Paiements minimaux totaux au titre de la location	100	81
Montants représentant des charges de financement	(19)	
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	81	81

en millions d'euros	2012	
	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements
A moins d'un an	39	36
Entre un et cinq ans	61	55
Au-delà de cinq ans	2	1
Paiements minimaux totaux au titre de la location	101	
Montants représentant des charges de financement	(10)	
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	91	91

34.3.2 Preneur de contrats de location simple

Lorsque le Groupe n'est pas propriétaire des murs dans lesquels sont exploités ses établissements, il a conclu des contrats de location simple. Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple sont les suivants :

PRENEUR DE LOCATION SIMPLE SUR ACTIFS IMMOBILIERS

en millions d'euros	Paiements minimaux	
	2013	2012
A moins d'un an	746	669
Entre un et cinq ans	882	909
Au-delà de cinq ans	577	686

Le montant des loyers futurs minimaux à percevoir au titre des contrats de sous-location non résiliables s'élève à 6 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2013 contre 11 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2012.

Le Groupe a conclu des contrats de location simple sur certains matériels et équipements dès lors qu'il n'était pas dans l'intérêt du Groupe d'acheter ces actifs. Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple sont les suivants:

PRENEUR DE LOCATION SIMPLE SUR ACTIFS MOBILIERS

en millions d'euros	Paiements minimaux	
	2013	2012
A moins d'un an	40	42
Entre un et cinq ans	59	67
Au-delà de cinq ans	-	-

34.3.3 Bailleur de location simple

Par ailleurs, le Groupe est également bailleur de location simple à travers son activité immobilière. Le montant des loyers futurs minimaux à recevoir au titre des contrats de location simple non résiliables sont les suivants :

en millions d'euros	Paiements minimaux	
	2013	2012
A moins d'un an	93	185
Entre un et cinq ans	75	138
Au-delà de cinq ans	25	22

Le montant des loyers conditionnels, perçus par le Groupe, compris dans le compte de résultat au titre de l'exercice 2013 s'élève à 10 millions d'euros contre 9 millions d'euros en 2012.

Note 35 Passifs et actifs éventuels

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de litiges et arbitrages avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays. Des provisions sont constituées au titre de ces litiges et arbitrages lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante.

Les passifs éventuels sur les participations dans les entreprises associées et ceux dans les coentreprises sont décrits dans les notes 19.4 et 20.

▪ Litige avec la famille Baud

Des litiges divers faisant suite à des demandes de la famille Baud jugées infondées par le Groupe restent en cours au 31 décembre 2013.

▪ Procédure en défense à l'initiative des cédants du bloc de contrôle dans Globex Utilidades SA

En juin 2009, GPA, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, a fait l'acquisition du bloc de contrôle de Globex Utilidades SA, une société leader sur le marché de la distribution des produits électroniques et électro-ménagers sous l'enseigne « Ponto Frio ».

L'ancien actionnaire majoritaire (Morzan Empreendimentos), considérant que GPA et solidairement ses actionnaires de contrôle, dont Wilkes, la holding de contrôle de GPA, mais également Casino, Guichard-Perrachon et trois autres de ses sous-holdings, n'ont pas respecté les stipulations du contrat relatives aux modalités du paiement du prix pour la portion payable en titres GPA, a initié une procédure arbitrale devant la Chambre de Commerce Internationale par une requête datée du 30 mai 2012.

A ce stade, le tribunal arbitral est en cours d'instruction. En tout état de cause, ni GPA, ni ses actionnaires de contrôle ne considèrent la demande comme fondée. Subsidiairement, hormis GPA et Wilkes qui sont parties au contrat de cession de titres, aucune des autres parties appelées en défense ne saurait être liée par les stipulations dudit contrat.

▪ Sinistre thaïlandais

Lors des événements du 2^{ème} trimestre 2010 qui se sont déroulés à Bangkok, la filiale Big C Thaïlande avait subi des pertes résultant d'un incendie ayant entraîné la destruction totale ou partielle d'un certain nombre d'actifs et de pertes d'exploitation. Les discussions avec les assurances sont en cours de finalisation qui devraient aboutir au règlement de l'indemnité reconnue dans les comptes à hauteur de 9 millions d'euros en 2014.

▪ Passifs éventuels GPA

en millions d'euros	2013	2012 retraité
INSS (cotisations sociales patronales liées au régime de protection sociale)	87	105
IRPJ - IRRF et CSLL (impôts sur les bénéfices)	398	290
PIS, COFINS et CPMF (TVA et taxes assimilées)	302	372
ISS, IPTU et ITBI (impôt sur les services, impôt sur la propriété immobilière urbaine et impôt sur les opérations immobilières)	96	111
ICMS (TVA)	995	1 039
Litiges salariaux	164	150
Litiges civils	209	191
Total	2 251	2 257

Note 36 Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont :

- les sociétés mères (principalement Rallye, Foncière Euris, Finatis et Euris)
- les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable sur l'entité
- les filiales (voir note 39)
- les entreprises associées (principalement Mercialys et celles au sein du sous-groupe Franprix – Leader Price)
- les coentreprises
- les membres du Conseil d'administration et membres du Comité de direction

La société entretient des relations habituelles, dans le cadre de la gestion courante du Groupe, avec l'ensemble de ses filiales. Elle bénéficie également du conseil de son actionnaire majoritaire le groupe Rallye par l'intermédiaire de la société Euris, société de contrôle ultime, avec laquelle une convention de conseil et d'assistance en matière stratégique a été conclue en 2003.

Cdiscount a procédé à des cessions de créances sur le premier semestre 2013 à Banque du Groupe Casino pour un montant de 122 millions d'euros.

Les transactions avec les parties liées résumées ci-dessous concernent essentiellement les opérations courantes avec les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable ou un contrôle conjoint et consolidées respectivement selon les méthodes de la mise en équivalence ou de l'intégration proportionnelle. Ces transactions se font sur une base de prix de marché.

Les transactions avec les parties liées personnes physiques (administrateurs, mandataires sociaux et les membres de leur famille) n'ont pas de caractère significatif.

36.1 Transactions avec les parties liées

en millions d'euros	2013		2012	
	Transaction	Solde	Transaction	Solde
Transactions avec les coentreprises				
Prêts	-	-	-	-
Créances	(3)	3	(12)	91
Dettes	(1)	12	(3)	98
Charges	44	-	53	-
Produits	39	-	68	-
Transactions avec les entreprises associées				
Prêts	(43)	8	45	51
Créances	5	6	-	1
Dettes	14	13	-	-
Charges	65	-	29	-
Produits	62	-	3	-

36.2 Rémunérations brutes allouées aux membres du Comité Exécutif Groupe et du Conseil d'administration

en millions d'euros		2013	2012
Avantages à court terme hors charges sociales	(i)	9	15
Avantages à court terme : charges sociales		2	3
Indemnités de fin de contrat de travail dues aux principaux dirigeants		-	2
Paiements en actions	(ii)	1	3
Total		12	23

(i) Salaires bruts, primes, intéressement, participation, avantages en nature et jetons de présence

(ii) Charge enregistrée au compte de résultat de l'exercice au titre des plans d'option sur titres et des plans d'attribution d'actions gratuites

Les membres du Comité Exécutif Groupe ne bénéficient d'aucun système spécifique de retraite.

Note 37 **Événements postérieurs à la clôture**

- **Lancements de 3 nouveaux sites sous la marque Cdiscount en Thaïlande, au Vietnam et en Colombie**

Les activités e-commerce du Groupe franchissent une étape avec le lancement de 3 nouveaux sites sous la marque Cdiscount, en Thaïlande, au Vietnam et en Colombie.

S'appuyant sur les expertises, les savoir-faire et la connaissance du marché du e-commerce acquises grâce à sa marque Cdiscount, leader français, le Groupe Casino a décidé de lancer trois nouveaux sites sous la marque Cdiscount en partenariat avec ses filiales Big C en Thaïlande et au Vietnam et Exito en Colombie.

Ces activités viendront en complément des sites déjà existants dans ses filiales internationales et permettront ainsi de construire à terme une position forte sur des marchés où l'e-commerce amorce sa croissance.

- **Conclusion d'un accord entre Exito et le groupe Super Inter**

Le 8 février 2014, Exito a signé un contrat d'acquisition et de gestion des 50 magasins de l'enseigne colombienne Super Inter. Exito fera l'acquisition de 19 magasins en 2014 et conclura un contrat de location-gérance sur les 31 magasins restants, sur lesquels Exito dispose d'une option d'achat exerçable en 2015.

Créé en 1992, Super Inter est une chaîne indépendante implantée dans la région de Cali et la région du Café, et devrait réaliser en 2013 un chiffre d'affaires d'environ 425 millions de dollars US.

La transaction sera financée par la trésorerie d'Exito et aura un impact positif sur le résultat net d'Exito dès la première année. La finalisation de la transaction reste conditionnée à l'approbation des autorités de la concurrence colombiennes.

Note 38 **Honoraires des Commissaires aux comptes**

Les honoraires comptabilisés en charge au titre de l'audit des comptes du groupe Casino s'élèvent à 10 millions d'euros au 31 décembre 2013 (9 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Les honoraires des diligences directement liées s'élèvent, quant à eux, à 0,6 million d'euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2013 (0,4 million d'euros au 31 décembre 2012).

Note 39 Principales sociétés consolidées

Au 31 décembre 2013, le groupe Casino comprend 1 860 sociétés consolidées. Les principales sont les suivantes :

Sociétés	2013			2012		
	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
Casino, Guichard-Perrachon SA			Société mère			Société mère
France – Distribution						
Casino Carburants SAS	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Casino Services SAS	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Casino Vacances SNC	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Casino Information Technology SAS	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Comacas SNC	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Distribution Casino France SAS (« DCF »)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Distridyn SA	49,99	49,99	IP	49,99	49,99	IP
Easydis SAS	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
EMC Distribution SAS	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Floréal SA	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Geimex SA	49,99	49,99	IP	49,99	49,99	IP
Régie Média Trade SAS	50,00	50,00	IP	50,00	50,00	IP
Serca SAS	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Groupe Monoprix SA	100,00	100,00	IG	50,00	50,00	IP
Société Auxiliaire de Manutention Accélérée de Denrées Alimentaires "S.A.M.A.D.A." (i)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Monoprix Exploitation (MPX) (i)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Société L.R.M.D. (i)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Naturalia (i)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Monop' (i)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Groupe Franprix – Leader Price						
Franprix – Leader Price	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Addy Participations	100,00	100,00	IG	51,00	51,00	IG
Barat	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Distri Sud-Ouest (DSO)	100,00	100,00	IG	49,00	49,00	MEE
Cafige	100,00	100,00	IG	49,00	49,00	MEE
Distribution Leader – Price	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Distribution Franprix	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Cofilead	100,00	100,00	IG	60,00	60,00	IG
Cogefisd	100,00	100,00	IG	84,00	84,00	IG
Figeac	100,00	100,00	IG	84,00	84,00	IG
Ecomag	49,00	49,00	MEE	49,00	49,00	MEE
Franprix Holding	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
H2A	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
HDRIV	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Leader Price Exploitation (ex LPH)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
LCG	49,00	49,00	MEE	49,00	49,00	MEE
Norma	100,00	100,00	IG	-	-	-
Patrick Fabre Distribution	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Parfidis	36,00	36,00	MEE	36,00	36,00	MEE
Pro Distribution	60,00	60,00	IG	60,00	60,00	IG
R.L.P.I	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Sarjel	60,00	60,00	IG	60,00	60,00	IG
Sédifrais	100,00	100,00	IG	100,00	97,00	IG
SI2M	100,00	100,00	IG	49,00	74,00	MEE
Sodigestion	60,00	60,00	IG	60,00	60,00	IG
Sofigep	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Surgénord	100,00	100,00	IG	100,00	97,00	IG

Sociétés	2013			2012		
	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
Groupe Franprix – Leader Price (suite)						
Sud Est	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Taleb	60,00	60,00	IG	60,00	60,00	IG
Volta 10	51,00	51,00	MEE	51,00	51,00	IG
Groupe Codim						
Balcadis 2 SNC	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Codim 2 SA	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Costa Verde SNC	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Fidis 2 SNC	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Hyper Rocade 2 SNC	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Lion de Toga 2 SNC	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Pacam 2 SNC	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Poretta 2 SNC	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Prical 2 SNC	99,00	99,00	IG	99,00	99,00	IG
Prodis 2 SNC	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Semafrac SNC	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SNC des Cash Corses	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Sodico 2 SNC	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Sudis 2 SNC	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Unigros 2 SNC	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
France – Immobilier						
Groupe Immobilier						
IGC Services SAS	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
L'Immobilière Groupe Casino SAS	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Dinetard SAS	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Sudéco SAS	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Uranie SAS	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Green Yellow SAS	90,76	92,87	IG	96,00	92,87	IG
Groupe Mercialys (société cotée)						
Mercialys SA	40,27	40,27	MEE	40,20	40,20	IG
Promotion immobilière						
Plouescadis	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Sodérip SNC	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
IGC Promotion SAS	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Onagan	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Alcudia Promotion	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCI Les Halles des Bords de Loire	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
France – Autres activités						
Banque du Groupe Casino	50,00	50,00	MEE	50,00	50,00	MEE
Casino Restauration SAS	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Restauration collective Casino SAS	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Villa Plancha	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
France – Autres activités						
Cdiscount SA	99,78	99,78	IG	99,78	99,78	IG
Monshoowroom.com	71,28	60,61	IG	49,89	60,57	MEE
International – Pologne						
Mayland	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
International – Thaïlande						
Groupe Big C (société cotée)	58,55	58,55	IG	58,55	58,55	IG
International – Argentine						
Libertad SA	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG

Sociétés	2013			2012			
	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation	
International – Brésil							
Wilkes		100,00	100,00	IG	52,45	70,37	IG
Groupe GPA (société cotée)		99,94	38,07	IG	99,94	38,17	IG
Novasoc Comercial Ltda. (“Novasoc”)	(ii) (iii)	99,98	10,00	IG	99,98	10,00	IG
Sé Supermercado Ltda. (“Sé”)	(ii)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Sendas Distribuidora S.A. (“Sendas”)	(ii)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GPA Malls & Properties Gestão de Ativos e Serviços. Imobiliários Ltda. (“GPA M&P”)	(ii)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Financeira Itaú CBD S.A. – Crédito, Financiamento e Investimento (“FIC”)	(ii) (iv)	50,00	41,93	MEE	50,00	43,22	MEE
Via Varejo (société cotée)	(ii)	62,25	43,35	IG	52,41	52,41	IG
Indústria de Móveis Bartira Ltda. (“Bartira”)	(v) (vi)	100,00	100,00	IG	25,00	25,00	IP
Banco Investcred Unibanco S.A. (“BINV”)	(ii) (iv)	50,00	21,67	MEE	50,00	26,21	MEE
International – Colombie							
Groupe Exito (société cotée)		54,77	54,77	IG	54,77	54,77	IG
Devoto	(vii)	96,55	96,55	IG	96,55	96,55	IG
Grupo Disco Uruguay	(vii)	62,49	62,49	IP	62,49	62,49	IP
Distribuidora de Textiles y Confecciones SA DIDETEXCO	(vii)	94,00	94,00	IG	94,00	94,00	IG
Alm Exito Inversiones Sas	(vii)	100,00	100,00	IG	-	-	-
Patrimonio Autonomo Laureles	(vii)	80,00	80,00	IG	-	-	-
Patrimonio Autonomo Sincelejos	(vii)	51,00	51,00	IG	-	-	-
Patrimonio Autonomo Villavicencio	(vii)	54,00	54,00	IG	-	-	-
Patrimonio Autonomo San Pedro Plaza 1	(vii)	51,00	51,00	IG	51,00	51,00	IG
Patrimonio Autonomo San Pedro Plaza 2	(vii)	51,00	51,00	IG	51,00	51,00	IG
International – Océan Indien							
Groupe Vindémia		100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
International – Vietnam							
Cavi Retail Ltd		100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Espace Bourbon Than Long		100,00	65,00	IG	100,00	65,00	IG
Espace BigC An Lac		100,00	80,00	IG	100,00	80,00	IG
Espace BigC Dong Nai		100,00	65,00	IG	100,00	65,00	IG
Espace BigC Hai Phong		100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
EB DANANG		100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
EBG		100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Espace Business Hue		100,00	94,10	IG	100,00	94,10	IG
Viet Nhat Real Estate		100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
EBVINH		100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
EB Phu Thanh		100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
EB NamDinh		100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
EB Tan Phu		100,00	100,00	IG	-	-	-
EB Vinh Phuc		100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Tan Hiep		100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Savico LB		100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Can Tho		100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Hai Duong		100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Thanh Hoa		100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
New Cho		100,00	61,14	IG	100,00	61,14	IG
GreenBuildings		100,00	80,00	IG	100,00	80,00	IG

Sociétés	2013			2012		
	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
Holdings – France et International						
Alaméa Investments (viii)	5,00	99,95	IG	5,00	99,95	IG
Bergsaar BV	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Casino International SAS	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Casino Ré SA	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Coboop BV	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Cofidol	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Géant Foncière BV	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Géant Holding BV	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Géant International BV	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Holdings – France et International						
Gelase SA	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Intexa (société cotée)	97,91	97,91	IG	97,91	97,91	IG
Forézienne de participations	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
IRTS	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Latic	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Marushka Holding BV	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Pachidis SA	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Polca Holding SA	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Saowanee	100,00	48,99	IG	100,00	48,99	IG
Ségisor SA	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Tevir SA	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Theiadis SAS	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Tonquin BV	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Spice Espana	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG

- (i) Les pourcentages d'intérêts correspondent aux pourcentages détenus par le sous-groupe Monoprix
- (ii) Les pourcentages d'intérêts correspondent aux pourcentages détenus par le sous-groupe GPA
- (iii) Bien que GPA ne possède que 10% de la société Novasoc, cette société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale car GPA détient 99,98% des droits de vote de cette dernière conformément au pacte d'actionnaire
- (iv) Les sociétés FIC et BINV financent les achats des clients de GPA. Ces entités résultent d'un partenariat entre Banco Itaú Unibanco S.A ("Itaú Unibanco"), GPA, et Via Varejo et sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, GPA n'exerçant qu'une influence notable sur l'orientation des politiques opérationnelles et financières
- (v) Les pourcentages d'intérêts correspondent aux pourcentages détenus par le sous-groupe Via Varejo
- (vi) Jusqu'à fin octobre 2013, la société Bartira était consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle bien que GPA ne détenait, à travers sa filiale Via Varejo, que 25% des droits de vote. Les 75% restant étaient détenus par la famille Klein à travers la société Casa Bahia Comercial Ltda. GPA et la famille Klein avaient signé un partenariat établissant le contrôle conjoint de cette filiale qui stipulait que toute décision opérationnelle ou financière doit recevoir l'approbation unanime des partenaires
- (vii) Les pourcentages d'intérêts correspondent aux pourcentages détenus par le sous-groupe Exito
- (viii) Alamea Investments est une société anonyme luxembourgeoise détenue à hauteur de 95% par une banque et à hauteur de 5% par le Groupe. Cette société est une entité ad hoc structurée et compte tenu des caractéristiques de la structure mise en place est consolidée selon la méthode de l'intégration globale

Rapport des Commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
S.A. au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius-Vivier-Merle
69393 Lyon Cedex 03
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Casino, Guichard-Perrachon
Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Casino, Guichard-Perrachon, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies

significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 3 de l'annexe aux comptes consolidés décrit le traitement comptable relatif aux mouvements de périmètre. Nous avons vérifié les calculs effectués par le Groupe et le traitement comptable adopté ainsi que le caractère raisonnable des estimations attachées à ces mouvements de périmètre. Nous avons également apprécié l'information donnée à ce titre dans l'annexe aux comptes consolidés.
- La note 1.4.18.1 de l'annexe aux comptes consolidés spécifie les conditions de classement d'instruments financiers en capitaux propres. En application de ces principes, nous avons examiné le caractère approprié du classement des titres « super subordonnés » à durée indéterminée (TSSDI) émis par Casino, Guichard-Perrachon pour 750 millions en capitaux propres et avons apprécié l'information donnée dans la note 26 de l'annexe aux comptes consolidés.
- Le Groupe effectue des estimations et formule des hypothèses concernant les tests de dépréciation des goodwill et des autres actifs non courants (notes 1.4.12 et 18 de l'annexe). La valeur recouvrable des actifs non courants est déterminée, notamment, sur la base des prévisions de résultat et des flux de trésorerie issus des plans financiers pluriannuels approuvés par la direction. Nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci ainsi que la documentation disponible et procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Lyon, le 10 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Gérard Badin

Antoine de Riedmatten

Daniel Mary-Dauphin